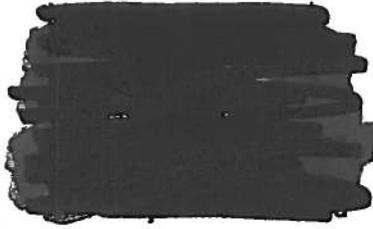


**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le mercredi 10 février 2010, à 17 heures.

PRÉSENTS :



ASSISTAIT PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :



ABSENTE :



François Taschereau  
Secrétaire

---

**314-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

**314-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Recommandation pour le nouveau PDG
4. Varia

L'ordre du jour est modifié pour que soit ajouté, après le point numéro 2, le point suivant : « Profil de compétence et d'expérience du président-directeur général ».

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que modifié.

**314-3 PROFIL DE COMPÉTENCE ET D'EXPÉRIENCE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**



(C.A. 314-3)

ATTENDU le profil de compétence et d'expérience du président-directeur général élaboré et proposé par le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

D'approuver le profil de compétence et d'expérience du président-directeur général contenu à l'annexe 1.

314-4

**RECOMMANDATION POUR LE NOUVEAU PDG**

[REDACTED]

(C.A. 314-4)

[REDACTED]

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

De recommander au ministère du Conseil exécutif la candidature de monsieur Marcel Dallaire au poste de président-directeur général de la Société du Grand Théâtre de Québec.

314-5

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le mercredi 21 avril 2010, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIT PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :**

[REDACTED]

**ABSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIT ÉGLEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

Conformément aux dispositions du décret 34-2010 en date du 20 janvier 2010, dont copie est jointe aux présentes, Me Suzanne Gagné est nommé membre et présidente du conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, pour un mandat de cinq ans.

Conformément aux dispositions du décret 129-2010 en date du 24 février 2010, dont copie est jointe aux présentes, monsieur Marcel Dallaire est nommé membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société du Grand Théâtre de Québec, pour un mandat de cinq ans.

Conformément aux dispositions du décret 157-2010 en date du 10 mars 2010, dont copie est jointe aux présentes, madame Johane Desjardins et monsieur Alain Lemay sont nommés de nouveau membres du conseil d'administration, pour un mandat de quatre ans, et Me Jean-François Fournier est nommé membre du conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, pour un mandat de quatre ans.

**315-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

**315-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 21 décembre 2009 et 10 février 2010
4. Affaires découlant des procès-verbaux
  - État d'avancement de la 2<sup>e</sup> phase du projet de Renovation de la salle Octave-Crémazie
  - Suivi relatif à la présentation du rapport sur la Gestion des risques [REDACTED]
  - Dossier – Francophonie
  - Politique de dons et de partenariat
5. Projet de modernisation

6. **Nomination**
  - **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines**
  - **Comité de vérification**
  - **Comité de la galerie**
7. **Rapport du président du Comité de vérification**
  - **Suivi du rapport du Vérificateur général**
8. **Règlement du Fonds des immobilisations**
9. **Élaboration d'une politique de cadeaux à l'occasion du départ d'un employé de la Société**
10. **Information**
  - **Lettre du Gouvernement – réduction des dépenses**
  - **Dépôt du rapport annuel 2008-2009**
  - **Plan d'action – Personnes handicapées 2010-2011**
11. **Dépôt de documents**
  - **Déclaration de la direction**
12. **Formation des membres du conseil d'administration**
13. **Date proposée pour la prochaine réunion du conseil d'administration**
14. **Varia**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**315-3**

**EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS  
TENUES LES 21 DÉCEMBRE 2009 ET 10 FÉVRIER 2010**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues les 21 décembre 2009 et 10 février 2010 sont adoptés, tels que déposés.

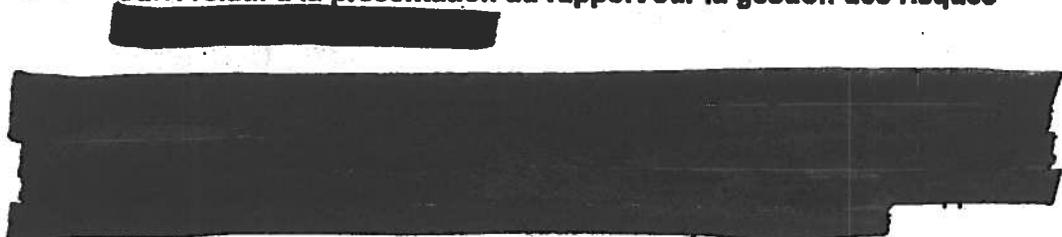
**315-4**

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

- **État d'avancement de la 2<sup>e</sup> phase du projet de rénovation de la salle Octave-Crémazie**



- **Suivi relatif à la présentation du rapport sur la gestion des risques**



- Dossier – Francophonie
- Politique de dons et de partenariat

[REDACTED]

**315-5**      **PROJET DE MODERNISATION**

[REDACTED]

**315-6**      **NOMINATION POUR LE RENOUVELLEMENT DES COMITÉS :**

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie

En conformité avec l'article 11 de sa Loi constitutive, à chaque année, lors de sa première réunion, la Société forme les différents comités pour l'année en cours.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de reconduire, dans leur mandat respectif, les personnes suivantes, pour l'année 2010 :

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines :  
Mme Suzanne Gagné, est d'office présidente de ce comité;  
M. Alain Lemay, vice-président;  
M. François Taschereau, secrétaire.
- Comité de vérification :  
M. Gilles Moisan, président;  
Mme Johane Desjardins;  
Mme Julie Rouleau.
- Concernant le Comité de la galerie :  
Mme Johane Desjardins;  
Mme Nicole Blouin;  
Mme Céline Couture;  
M. Paul-Yvan Gagnon;  
Mme Caroline Tremblay;  
M. Benoît Roberge.

**315-7**      **RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Monsieur Gilles Moisan, président du Comité de vérification, décrit et commente les différents points soulevés dans le rapport du Vérificateur général et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

[REDACTED]

**315-8**      **RÈGLEMENT DU FONDS DES IMMOBILISATIONS**

Madame Gagné dépose le Règlement du Fonds des immobilisations qui a été adopté lors de la réunion du Comité de vérification du 13 octobre 2009.

Sur proposition dûment faite et appuyée, le Règlement du Fonds des immobilisations est adopté, tel que présenté.

315-9

**ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE CADEAUX À L'OCCASION DU DÉPART D'UN EMPLOYÉ DE LA SOCIÉTÉ**

 Il est convenu que le Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines élabore une telle politique et fasse une recommandation au conseil d'administration en vue de son adoption.

315-10

**INFORMATION :**

▪ **Lettre du Gouvernement – réduction des dépenses**

  
▪ **Dépôt du rapport annuel 2008-2009**

Le rapport annuel 2008-2009 de la Société a été déposé à l'Assemblée nationale le 10 mars dernier.

▪ **Plan d'action – Personnes handicapées 2010-2011**

La Société a élaboré un Plan d'action 2010-2011 afin de se conformer à la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées. Le PDG informe les administrateurs du suivi des recommandations.

315-11

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

▪ **Déclaration de la direction**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

315-12

**FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

315-13

  
**DATE PROPOSÉE POUR LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La présidente propose que la prochaine rencontre du conseil d'administration ait lieu le lundi 21 juin prochain, à 17 heures.

Après échanges, les membres conviennent que la prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le lundi 21 juin, à 17 heures.

**315-14**      **VARIA**

Aucun autre sujet à discuter

**315-15**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Taschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le lundi 21 juin 2010, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENT :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGLEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**316-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

**316-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 21 avril 2010
4. Présentation du rapport sur la gestion des risques  
[REDACTED]
5. Affaires découlant du procès-verbal
6. Révision budgétaire 2009-2010 et prévision budgétaire 2010-2011
7. Politique de dons
8. Dossier - Francophonie
9. Renouvellement du contrat de service de billetterie
10. Information
  - Rapport – maintien des actifs
  - Rapport préliminaire - campagne d'abonnement danse
11. Formation des membres du conseil d'administration

12. Dates proposées pour les prochaines réunions  
du conseil d'administration

13. Varia

L'ordre du jour est modifié pour que soit discuté au point numéro 13 – *Varia* – les  
sujets suivants : « Normes comptables » et « 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ ».

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel  
que modifié.

[REDACTED]

**316-3 EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 21 AVRIL 2010**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le  
21 avril 2010 est adopté, tel que déposé.

**316-4 PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA GESTION DES RISQUES**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Il est convenu de discuter des points numéro 6 – *Révision budgétaire 2009-2010 et  
prévision budgétaire 2010-2011* et numéro 10 – *Information*. [REDACTED]

**316-5 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

[REDACTED]

316-6

**RÉVISION BUDGÉTAIRE 2009-2010 ET PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2010-2011**

Le PDG dépose la révision budgétaire 2009-2010 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2010-2011.

Le PDG et la directrice de l'administration, madame Nathalie Bélanger, donnent les explications appropriées et répondent aux questions des membres.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice 2010-2011, telles que déposées. (CA 316-6)

316-7

**POLITIQUE DE DONNS**

La présidente suggère que ce sujet soit discuté en septembre lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

316-8

**DOSSIER - FRANCOPHONIE**

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ne pas poursuivre les discussions en vue de la conclusion d'une entente de collaboration avec le CFA.

316-9

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE DE BILLETTERIE**

Le PDG souligne que le contrat de service liant la Société à la firme Microflex 2001 LLC pour l'exploitation de son système informatique de billetterie est échu depuis le 30 avril 2010. Il indique que ce contrat a pour but de permettre à la Société d'exploiter le réseau de vente de billets Billetech.

ATTENDU QUE le système actuel est utilisé par tous les organismes culturels résidents de la Société pour la gestion et le traitement de leurs abonnements de saison;

ATTENDU QUE notre partenaire ExpoCité exploite également le même système informatique et entend poursuivre son association avec Microflex;

ATTENDU QUE toutes les salles de la région de Québec, à l'exception de la salle Albert-Rousseau, exploitent le même système de billetterie, ce qui permet le maintien du réseau Billetech;

ATTENDU QUE Microflex 2001 LLC s'engage à offrir les mêmes services aux mêmes coûts pour les deux (2) prochaines années;

ATTENDU QU'il s'agit d'un cas où un contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public peut être conclu de gré à gré en raison du droit exclusif de Microflex 2001 LLC;

APRÈS ÉCHANGES ET DISCUSSIONS, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu :

De recommander la prolongation du contrat de service de billetterie avec Microflex 2001 LLC pour une période de deux (2) ans. (CA 316-9)

316-10

**INFORMATION**

▪ **Rapport – maintien des actifs**

La directrice de l'administration dépose les documents concernant le maintien des actifs. Elle commente les contrats qui ont été adjugés au cours la dernière année. Elle présente également la liste des travaux qui seront réalisés à plus long terme ainsi que ceux qui sont en cours de réalisation et répond aux questions des membres.

▪ **Rapport préliminaire – campagne d'abonnement danse**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur les résultats préliminaires de la campagne d'abonnement danse pour la saison 2010-2011 et répond aux questions des membres.

316-11

**FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



316-12

**DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Après échanges et discussions entre les membres du conseil d'administration, il est convenu qu'une proposition de dates pour les prochaines réunions du conseil d'administration sera transmise par courriel et que les membres aviseront la direction de la Société de leurs disponibilités.

316-13

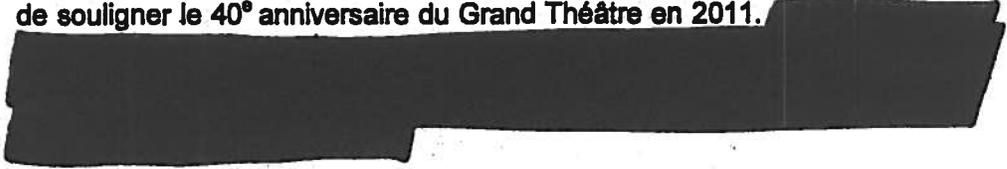
**VARIA**

▪ **Normes Comptables**

Monsieur Moisan explique les divers éléments entourant les nouvelles normes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Il souligne qu'une vérification doit être faite auprès du Vérificateur général à savoir, quel référentiel comptable la Société utilisera compte tenu du statut fiscal de la Société, ce qui déterminera la date effective de ce changement.

▪ **40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ**

Madame Gagné informe les membres du conseil qu'elle a demandé à la direction de lui faire connaître les différents projets qui sont envisagés en vue de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Grand Théâtre en 2011.



316-14

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

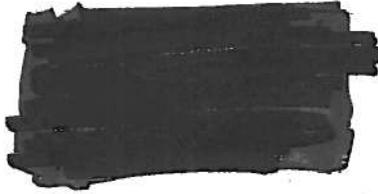
Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le jeudi 26 août 2010, à 17 heures.

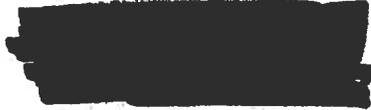
**PRÉSENTS :**



**ASSISTAIT PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :**



**ABSENTS :**



**ASSISTAIENT ÉGLEMENT :**



François Taschereau  
Secrétaire

---

**Mme Nathalie Bélanger, directrice de l'administration, se joint à l'assemblée.**

**317-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

**317-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 21 juin 2010
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Plan d'action de réduction des dépenses 2010-2014 (*Budget Bachand*)
6. Révision des politiques
  - Procédures proposées
  - Politique de dons
7. Résiliation du contrat avec National
8. Information
  - État des résultats au 31 juillet 2010
  - 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ
  - Renouvellement de la convention collective du personnel de soutien
  - Demande au Plan Québécois des Infrastructures (projet en initiative nouvelle)
  - Liste des contrats adjugés
9. Dépôt de document
  - Déclaration de la direction
10. Formation des membres du conseil d'administration

11. Dates confirmées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
- 25 octobre 2010
  - 6 décembre 2010
  - 24 janvier 2011

12. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**317-3** EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 21 JUIN 2010

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 21 juin 2010 est adopté, tel que déposé.

**317-4** AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Madame Gagné souligne que les différents points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

**317-5** PLAN D'ACTION DE RÉDUCTION DES DÉPENSES 2010-2014 (BUDGET BACHAND)

Monsieur Dallaire présente le projet de *Politique visant la réduction des dépenses* à la suite d'une demande du Ministre des Finances et de la présidente du Conseil du Trésor aux organismes gouvernementaux de réduire leurs dépenses pour les quatre prochaines années financières. Il souligne que cette *Politique visant la réduction des dépenses* doit être transmise au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour le vendredi 27 août pour ensuite être déposée au Conseil des ministres.

Le PDG indique qu'à la fin de l'exercice 2013-2014, la Société devra avoir réduit de 10% ses dépenses de nature administrative et de 4% de sa masse salariale. Il énumère les différentes mesures qui seront prises afin d'atteindre ces objectifs.

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la *Politique visant la réduction des dépenses* qui sera transmise au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour ensuite être déposée au Conseil des ministres, telle qu'adoptée. (CA 317-5)

**317-6** RÉVISION DES POLITIQUES

- Procédures proposées

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Politique de dons**

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de conserver la politique de dons présentement en vigueur concernant les demandes de commandites pour des billets de spectacles et de modifier, le cas échéant, le Règlement du Fonds de développement culturel afin de guider les éventuelles demandes de nature monétaire. (CA 317-6)

317-7

**RÉSILIATION DU CONTRAT AVEC NATIONAL**

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'acquitter la dernière note d'honoraires reçue de la firme National et de résilier ce contrat concernant le travail qui ne sera pas nécessaire de poursuivre. (CA 317-7)

317-8

**INFORMATION**

▪ **État des résultats au 31 juillet 2010**

La directrice de l'administration dépose le sommaire des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 31 juillet 2010.

[REDACTED]

▪ **40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ**

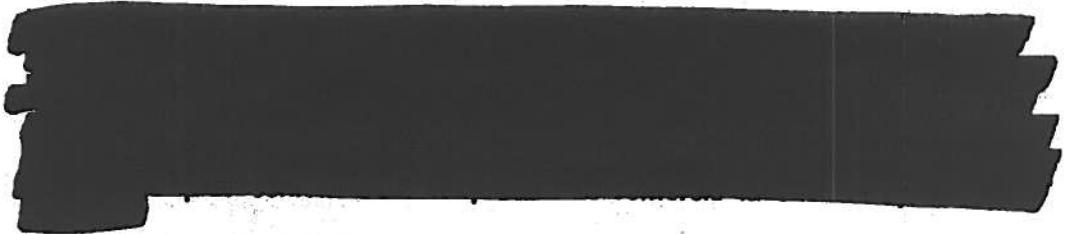
Le PDG souligne que l'équipe du marketing ainsi que certains membres du conseil d'administration se sont rencontrés pour évaluer des scénarios possibles afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société. Il indique qu'un plan final doit être établi aux cours des prochaines semaines à la suite d'une analyse de faisabilité et d'un échéancier de réalisation. Il précise que la programmation finale de cet événement leur sera présentée lors de la prochaine réunion prévue en octobre prochain.

▪ **Renouvellement de la convention collective du personnel de soutien**

La directrice de l'administration informe les membres que la convention collective du personnel de soutien vient à échéance le 31 août [REDACTED]

[REDACTED]

- **Demande au Plan Québécois des Infrastructures  
(projet en Initiative nouvelle)**



- **Liste des contrats adjugés**

Monsieur Dallaire dépose et commente les contrats qui ont été adjugés au cours la dernière année.

**317-9**      **DÉPÔT DE DOCUMENT**

- **Déclaration de la direction**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

**317-10**      **FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



**317-10**      **DATES CONFIRMÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame Gagné confirme les dates pour les prochaines réunions du conseil d'administration.

**317-11**      **VARIA**

Aucun sujet à discuter.

**317-12**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC, tenue le mercredi 24 septembre 2010, par courriel.**

**DOCUMENTS TRANSMIS :**



**François Taschereau  
Secrétaire**

---

**318-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le projet d'ordre du jour est présenté, tel que déposé.

**318-2 INSTITUTION D'UN RÉGIME D'EMPRUNTS D'UN MONTANT TOTAL DE 15 623 571 \$**

**CONCERNANT l'institution par la Société du Grand Théâtre de Québec d'un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2011, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour combler des besoins n'excédant pas 15 623 571 \$**

**ATTENDU QUE, conformément au décret numéro 1067-2008 du 5 novembre 2008, pris en vertu du paragraphe 4° de l'article 21 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (L.R.Q., c. S-14.01), la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par la Société et non encore remboursées au-delà de 1 000 000 \$;**

**ATTENDU QUE la résolution numéro 312-1, adoptée le 28 octobre 2009, par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, institue un régime d'emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 12 732 174 \$, et ce, d'ici le 30 novembre 2010;**

**ATTENDU QUE le décret numéro 1237-2009 du 25 novembre 2009 autorise la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer ce régime d'emprunts;**

**ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001), la Société du Grand Théâtre de Québec, institue un régime d'emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de**

financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour combler des besoins n'excédant pas 15 623 571 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, la Société du Grand Théâtre de Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de lui accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme à être conclus en vertu du présent régime;

ATTENDU QU'il y a lieu, aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme ainsi contractés, de consentir en faveur du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'acquiescer purement et simplement à l'hypothèque mobilière sans dépossession précitée;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro 312-1, adoptée le 28 octobre 2009, par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2011, permettant à la Société du Grand Théâtre de Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour combler des besoins n'excédant pas 15 623 571 \$;
2. QU'aux fins de déterminer le montant total en cours auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
  - A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
  - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par voie de marge de crédit;
  - C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.

3. **QUE les emprunts contractés par la Société du Grand Théâtre de Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :**
- A) **si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :**
- a) **le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder:**
    - i) **le taux d'intérêt établi au sous-paragraphes b du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme, édicté par le décret numéro 955-2008 du 8 octobre 2008, tel que ce règlement peut être modifié ou remplacé de temps à autre; ou**
    - ii) **tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière.**
  - b) **le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.**
- B) **si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement :**
- a) **le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (L.R.Q., c. M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;**
  - b) **les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;**
  - c) **chacun des emprunts à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société du Grand Théâtre de Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement;**
  - d) **le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.**
4. **QU'une demande soit faite à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts desdits emprunts à long terme visés par le présent régime d'emprunts;**
5. **QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, au nom du gouvernement du Québec, soit consentie au ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement;**

6. **QUE** la présidente, le président-directeur général ou la directrice de l'administration pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société du Grand Théâtre de Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt, tout billet, tout acte d'hypothèque mobilière, à consentir à toutes clauses et qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;
7. QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer le présent régime d'emprunts;
8. **QUE** la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.



---

François Taschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le lundi 25 octobre 2010, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**



**ASSISTAIENT ÉGLEMENT :**



François Taschereau  
Secrétaire

---

**Mme Nathalie Bélanger, directrice de l'administration, se joint à l'assemblée.**

**319-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

**319-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 26 août 2010
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Projet de modernisation du GTQ
6. 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ
7. TPS-TVQ
8. Politique d'aménagement du temps de travail
9. Résolution autorisant le président-directeur général auprès de Rideau
10. Information
  - Vérification 2009-2010
  - État des résultats au 30 septembre 2010
  - Résultats préliminaires (projet Octave-Crémazie 2010)
  - Liste des contrats adjugés
  - Renouvellement de la convention collective du personnel de soutien
  - Démarchage – Propositions de partenariat
  - Présentations et coprésentations du GTQ
11. Formation des membres du conseil d'administration
12. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

319-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 26 AOÛT 2010**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 26 août 2010 est adopté, tel que déposé.

319-4

**AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Plan d'action de réduction des dépenses 2010-2014**

[REDACTED]

- **Révision des politiques**

[REDACTED]

- **Demande au Plan Québécois des Infrastructures  
(projet en initiative nouvelle)**

[REDACTED]

319-5

**PROJET DE MODERNISATION DU GTQ**

[REDACTED]

319-6

**40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU GTQ**

Le PDG présente le programme d'activités envisagé pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société.

[REDACTED]

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, il est convenu que les activités qui souligneront l'année du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société débuteront le 17 janvier pour se terminer en décembre 2011.

[REDACTED]

319-7

TPS-TVQ

[REDACTED]

Après échanges et discussions, les membres du conseil d'administration acceptent les recommandations suggérées quant à la position que doit adopter la Société concernant son statut fiscal en lien avec le traitement des taxes à la consommation.

319-8

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Monsieur Dallaire dépose une *Politique d'aménagement du temps de travail* qui permettrait à un employé en fin de carrière de profiter d'une réduction de sa semaine de travail à quatre (4) jours tout en satisfaisant les exigences de la Société. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la *Politique de réduction du temps de travail* est adoptée en modifiant l'âge minimum admissible à 55 ans ainsi que le titre de la politique pour *Politique de réduction du temps de travail*. (CA 319-8)

319-9

RÉSOLUTION AUTORISANT LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL AUPRÈS DE RIDEAU

Le PDG explique qu'il doit obtenir l'autorisation des membres du conseil d'administration pour qu'il puisse représenter la Société auprès de Rideau lors des assemblées générales ou à toute autre activité nécessitant un droit de vote.

ATTENDU la nomination du président-directeur général de la Société le 6 avril 2010;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration doivent autoriser le président-directeur général à représenter la Société auprès de Rideau lors des assemblées générales ou à toute autre activité nécessitant un droit de vote;

Après échanges et discussion, sur proposition dûment faite et appuyée, Il est résolu :

D'autoriser le président-directeur général à représenter la Société auprès de Rideau lors des assemblées générales ou à toute autre activité nécessitant un droit de vote. (CA 319-9)

319-10

**INFORMATION**

▪ **Vérification 2009-2010**

La directrice de l'administration explique sommairement l'état d'avancement de la vérification des états financier au 31 août 2010.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

▪ **État des résultats au 30 septembre 2010**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 30 septembre 2010. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

**Résultats préliminaires  
(projet Octave-Crémazie 2010)**

Le PDG mentionne que les travaux de la salle Octave-Crémazie sont maintenant complétés et précise que les délais d'exécution ainsi que les budgets ont été respectés.

▪ **Liste des contrats adjugés**

Monsieur Dallaire dépose et commente les contrats qui ont été adjugés au cours des deux (2) derniers mois.

▪ **Renouvellement de la convention collective du personnel de soutien**

▪ **Démarchage – Proposition de partenariat**

▪ **Présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 24 octobre 2010 pour les présentations et coprésentations de la Société et répond aux questions des membres.

319-11

**FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

319-12 VARIA

Aucun sujet à discuter.

319-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Taschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le jeudi 9 décembre 2010, à 16 heures.

**PRÉSENTS :**



**ABSENTE :**



**ASSISTAIENT ÉGLEMENT :**



François Taschereau  
Secrétaire

---

Mme Nathalie Bélanger, directrice de l'administration, se joint à l'assemblée.

**320-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

**320-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 25 octobre 2010
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Dépôt et adoption des états financiers vérifiés au 31 août 2010 et autorisation de signature
6. Texte du rapport annuel – exercice 2009-2010
7. 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ
8. Projet de modernisation
9. Information
  - Résultats 2009-2010 et répartition du surplus
  - Plan du maintien des actifs 2010-2011 et projets en initiative nouvelle
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - États financiers au 30 novembre 2010
  - Contrat adjudgé
10. Varia

[REDACTED]

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que modifié.

320-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 25 OCTOBRE 2010**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 25 octobre 2010 est adopté, tel que déposé.

320-4

**AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪ **TPS-TVQ**

[REDACTED]

▪ **Politique de réduction du temps de travail**

Le PDG souligne que la politique de réduction du temps de travail a été bien reçue par les employés et les représentants syndicaux. Il mentionne qu'une employée bénéficie depuis le 1<sup>er</sup> novembre de cette politique et qu'une deuxième demande a été adressée à la direction pour le printemps 2011.

320-5

**DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 AOÛT 2010  
ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Monsieur Moisan mentionne que les représentants du Vérificateur général, les membres du comité de vérification ainsi que monsieur Dallaire et madame Bélanger se sont rencontrés le 6 décembre.

Il souligne que les représentants du Vérificateur général sont très satisfaits de la vérification effectuée au Grand Théâtre et de la collaboration du personnel. Il mentionne qu'un rapport du vérificateur sans réserve sera émis et qu'un rapport destiné à la direction sera produit en janvier 2011 pour commentaires.

Monsieur Moisan présente les états financiers vérifiés au 31 août 2010 et explique les différents Fonds.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter, tels que déposés, les états financiers vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 août 2010.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'autoriser la présidente et le vice-président à signer lesdits états financiers pour et au nom de la Société.  
(C.A. 320-5)

320-6

### TEXTE DU RAPPORT ANNUEL – EXERCICE 2009-2010

La PDG dépose les textes du rapport annuel du Grand Théâtre de l'exercice 2009-2010.

[REDACTED]

Monsieur Dallaire informe les membres du conseil d'administration des renseignements qui doivent figurés au rapport annuel, notamment la date de nomination et la date d'échéance de leur mandat, l'identification de tout autre conseil d'administration sur lequel un membre siège, un résumé de leur profil de compétence et d'expérience et un état de leur assiduité au réunion du conseil et des comités.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, les textes du rapport annuel – exercice 2009-2010 sont adoptés suivant les modifications suggérées qui y seront apportées.

320-7

### 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU GTQ

Le PDG présente le programme d'activités et les prévisions budgétaires pour chacune des activités proposées pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, les membres sont en accord avec le programme des activités proposées pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société.

320-8

### PROJET DE MODERNISATION

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est convenu, sous réserve d'obtenir des explications de la firme ABCP quant aux heures de travail proposées pour l'élaboration de l'étude, d'accepter l'offre de services professionnels de la firme d'architecture ABCP pour la mise à niveau de l'étude réalisée par Nationale, mais seulement pour deux scénarios. Les membres du conseil d'administration conviennent que le paiement des honoraires de la firme sera prélevé à même le Fonds des Immobilisations.

320-9

### INFORMATION

#### ▪ Résultats 2009-2010 et répartition du surplus

Le PDG explique les résultats obtenus pour l'exercice financier terminé le 31 août 2010 ainsi que le solde du Fonds de développement culturel et celui du Fonds des Immobilisations. Monsieur Dallaire mentionne que ce dossier a été préalablement soumis aux membres du Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines qui recommandent

qu'une partie du surplus de l'exercice financier terminé le 31 août 2010 soit transférée dans les Fonds.



Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de transférer une somme de 110 000 \$ dans le Fonds de développement culturel et une somme de 110 000 \$ dans le Fonds des immobilisations. (C.A. 320-9)

▪ **Plan du maintien des actifs 2010-2011 et projets en initiative nouvelle**

La PDG dépose le document présenté aux membres du Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines et mentionne que les projets proposés ont été approuvés en regard du plan pour le maintien des actifs 2010-2011.

**Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 8 décembre 2010 pour les présentations et coprésentations de la Société et répond aux questions des membres.

▪ **États financiers au 30 novembre 2010**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 30 novembre 2010. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Contrat adjudgé**

Monsieur Dallaire mentionne qu'aucun contrat n'a été adjudgé au cours des deux (2) derniers mois.

▪ **Suivi – Évaluation ENAP**



320-10

**DÉPÔT DE DOCUMENT**

▪ **Déclaration de la direction**

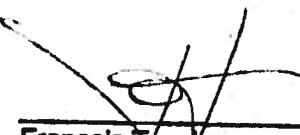
Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

320-11 **VARIA**

Aucun sujet à discuter.

320-12 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Tschereau  
Secrétaire

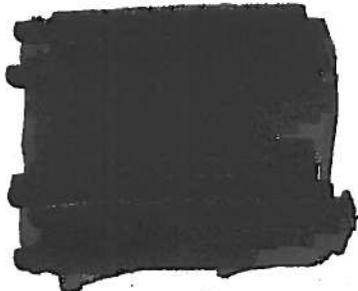


---

Suzanna Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le mardi 8 février 2011, à 17 heures.

PRÉSENTS :



ABSENT :



ASSISTAIENT ÉGLEMENT :



François Taschereau  
Secrétaire

---

**321-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

**321-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 9 décembre 2010
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Nomination pour le renouvellement des comités :
  - Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
  - Comité de vérification
  - Comité de la galerie
6. Suivi des commandites
7. 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ
8. Suivi du projet de modernisation
9. Demande au Fonds de développement culturel
10. Convention collective du personnel de soutien
11. Information
  - Contrats octroyés
  - Rapport annuel 2009-2010
  - États financiers au 31 décembre 2010
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ

- Cadre de gestion environnemental  
(Plan d'action – Développement durable)
- Agenda 21 de la culture

12. Varia

Un nouvel ordre du jour est présenté aux membres du conseil d'administration.

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que modifié.

**321-3      EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2010**

Madame Gagné mentionne que le libellé du point 320-9 intitulé « *Résultats 2009-2010 et répartition du surplus* » a été modifié. Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 9 décembre 2010 est adopté, tel que modifié.

**321-4      AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Dallaire souligne que les différents points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

**321-5      NOMINATION POUR LE RENOUVELLEMENT DES COMITÉS :**

- **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines**
- **Comité de vérification**
- **Comité de la galerie**

En conformité avec l'article 11 de sa Loi constitutive, à chaque année, lors de sa première réunion, la Société forme les différents comités pour l'année en cours.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de reconduire, dans leur mandat respectif, les personnes suivantes, pour l'année 2011 :

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines :  
Mme Suzanne Gagné, est d'office présidente de ce comité  
M. Alain Lemay, vice-président  
M. François Taschereau, secrétaire
- Comité de vérification :  
M. Gilles Moisan, président  
Mme Johane Desjardins  
Mme Julie Rouleau

Après discussions entre les membres du conseil d'administration, il est convenu de modifier la composition du Comité de la galerie et d'élaborer une procédure de nomination des membres pour ainsi définir les bases et s'assurer d'une continuité pour les prochaines expositions.

- Comité de la galerie :  
Mme Johane Desjardins, présidente  
M. Marcel Dallaire, membre  
2 membres externes à être nommés

(C.A. 321-5)



321-6

**SUIVI DES COMMANDITES**

Le PDG informe les membres de l'entente de principe intervenue avec La Capitale groupe financier. Il énumère les grandes lignes de cette entente. Monsieur Dallaire précise que La Capitale sera le partenaire de saison pour les présentations maisons de la Société mais qu'elle n'a aucune exclusivité concernant la programmation des spectacles de danse ou des événements liés au 40<sup>e</sup> de la Société.

[REDACTED]

[REDACTED]

321-7

**40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU GTQ**

Le PDG mentionne que les activités des 17 et 21 janvier dernier visant à souligner le début des activités entourant le 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ ont été une belle réussite.

Il souligne l'ajout d'une exposition d'œuvres inédites de Jordi Bonet dont le vernissage aura lieu le 24 mars prochain. Il précise que l'équipe travaille présentement à peaufiner le spectacle commémoratif du 40<sup>e</sup> qui aura lieu en décembre prochain.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

321-8

**SUIVI DU PROJET DE MODERNISATION**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

321-9

**DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

Monsieur Dallaire présente une demande d'aide financière déposée par le Club musical de Québec dans le cadre de sa 120<sup>e</sup> saison. Le Club musical a dû modifier sa programmation du 4 mai 2011, ce qui a engendré des frais supplémentaires. Il recommande que la somme de 10 000 \$ soit consentie pour cette nouvelle présentation en contrepartie d'un plan de visibilité offert au Grand Théâtre.

Après échanges et discussions et en conformité avec le Règlement du Fonds de développement culturel, il est recommandé d'octroyer la somme de 10 000 \$ au Club musical de Québec pour sa présentation du 4 mai prochain.

321-10

**CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

À la suite de l'entente de principe intervenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2413 (personnel de soutien) pour la signature de la prochaine convention collective se terminant le 31 août 2015, la directrice de l'administration explique les points importants et les modifications apportées au texte de cette convention collective.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter les modifications proposées et d'obtenir l'autorisation des instances gouvernementales afin d'autoriser la présidente du conseil d'administration et le président-directeur général à signer la convention collective du personnel de soutien pour la période se terminant le 31 août 2015. (C.A.321-10)

321-11

### INFORMATION

#### ▪ **Contrats adjugés**

Le PDG présente la liste des contrats qui ont été adjugés au cours de la période du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 janvier 2011,

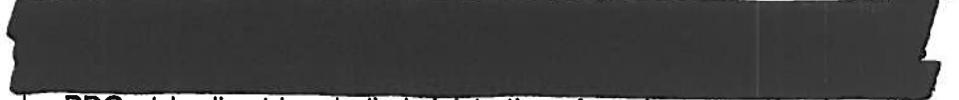


#### ▪ **Rapport annuel 2009-2010**

Monsieur Dallaire indique que le rapport annuel 2009-2010 de la Société a été transmis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine le 21 janvier dernier pour ensuite être déposé à l'Assemblée nationale. Il précise que nous devons attendre l'avis du Ministère avant de la rendre public.

#### ▪ **États financiers au 31 décembre 2010**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 31 décembre 2010.



Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

#### ▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 7 février 2011 pour les présentations et coprésentations de la Société et répond aux questions des membres.

#### ▪ **Cadre de gestion environnemental**

Monsieur Dallaire présente le Cadre de gestion environnemental qui sera déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du Plan d'action de développement durable 2009-2013.

#### ▪ **Agenda 21 de la culture**

Monsieur Dallaire dépose une invitation reçue du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine adressée aux membres du conseil d'administration pour les inviter à une période de dialogues conduisant à l'élaboration de propositions préliminaires pour l'Agenda 21 de la culture. Les membres qui souhaitent y assister n'ont qu'à informer la direction de la Société qui confirmera leur présence.

321-12 VARIA

Aucun sujet à discuter.

321-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Taschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le mercredi 30 mars 2011, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIT PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGLEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**322-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

**322-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 8 février 2011
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Suivi du projet de modernisation
6. Suivi du dossier sur la gestion des risques
7. Suivi du 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ
8. Demandes au Fonds de développement culturel
  - Festival d'Opéra
  - Saison de danse 2011-2012 du GTQ
9. Information
  - Rapport du vérificateur général
  - Contrats adjugés
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Résultats d'exploitation au 28 février 2011
10. Varia

L'ordre du jour est modifié pour que soit discuté au point « *Varia* » numéro 10, - Sécurité dans les salles et l'heure d'ouverture du foyer Louis-Fréchette.

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que modifié.

**322-3**

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 8 FÉVRIER 2011**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 8 février 2011 est adopté, tel que présenté.

**322-4**

**AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪ **Suivi des commandites**

Monsieur Dallaire souligne que l'entente intervenue avec La Capitale groupe financier comme partenaire de saison pour les présentations maisons de la Société est signée depuis le 7 mars dernier.

Il souligne que les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

**322-5**

**SUIVI DU PROJET DE MODERNISATION**

[REDACTED]

**322-6**

**SUIVI DU DOSSIER SUR LA GESTION DES RISQUES**

[REDACTED]

[REDACTED]

322-7

**SUIVI DU 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU GTQ**

Monsieur Dallaire souligne que le lancement du mois d'activités « *Hommage à Jordi Bonet* » qui a eu lieu le 24 mars a été une belle réussite. Il mentionne que cet événement a également permis de dévoiler le nouvel éclairage de la murale, le réaménagement du foyer Louis-Frêchette ainsi que l'exposition d'œuvres inédites de Jordi Bonet.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, il est convenu qu'un rapport écrit soit déposé lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, le 10 mai prochain, décrivant le concept qui sera retenu pour le spectacle commémoratif pour clore l'année du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société.

322-8

**DEMANDES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

▪ **Festival d'opéra de Québec**

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions et en conformité avec le Règlement du Fonds de développement culturel, il est recommandé d'octroyer la somme de 25 000 \$ à l'Opéra de Québec pour cette présentation spéciale.

▪ **Saison de danse 2011-2012 du GTQ**

Monsieur Dallaire présente une demande d'aide financière pour soutenir la mise en marché de la saison de danse 2011-2012 du Grand Théâtre.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions et en conformité avec le Règlement du Fonds de développement culturel, il est recommandé d'octroyer la somme de 25 000 \$ afin de promouvoir l'abonnement à la saison de danse 2011-2012.

[REDACTED]

322-9

**INFORMATION**

▪ **Rapport du vérificateur général**

Monsieur Moisan, président du Comité de vérification, présente le rapport du Vérificateur général et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont très satisfaits du rapport soumis.

▪ **Contrats adjugés**

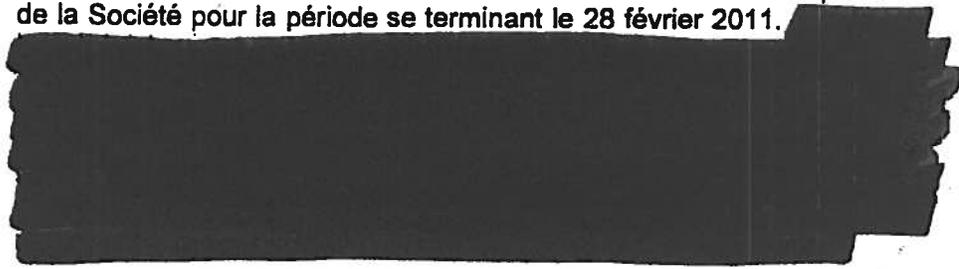
Le PDG présente la liste des contrats qui ont été adjugés depuis le 31 janvier 2011.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 23 mars 2011 pour les présentations et coprésentations de la Société et répond aux questions des membres.

▪ **Résultats d'exploitation au 28 février 2011**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 28 février 2011.



322-10

**VARIA**



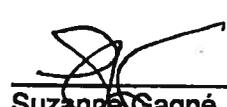
Après échanges et discussions, le PDG fera un suivi auprès de madame Geneviève Bergeron, chef du service de l'accueil, afin de s'assurer que les foyers soient accessibles le plus tôt possible avant les spectacles et que le personnel d'accueil incite la clientèle à profiter davantage du nouvel aménagement des foyers.

322-11

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

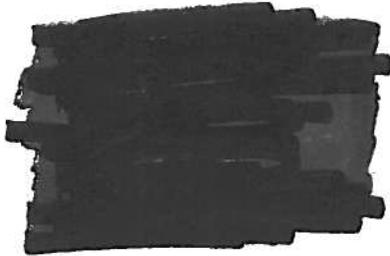
Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Maschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le mardi 10 mai 2011, à 16 heures.

PRÉSENTS :



ABSENTS :



ASSISTAIENT ÉGLEMENT :



François Taschereau  
Secrétaire

---

Mme Nathalie Bélanger, directrice de l'administration, ainsi que M. Michel Côté, directeur de la programmation, se joignent à l'assemblée.

**323-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue aux membres présents.

**323-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1.      Ouverture de l'assemblée
2.      Adoption de l'ordre du jour
3.      Suivi du 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ
  - Spectacle commémoratif
4.      Information
  - Résultats d'exploitation au 31 mars 2011
5.      Dépôt de documents
  - Projet de modernisation
  - Déclaration de la direction
6.      Planification stratégique
7.      Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

323-3

**SUIVI DU 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU GTQ**

▪ **Spectacle commémoratif**

Tel qu'il a été convenu lors de la dernière réunion du conseil d'administration du 8 février dernier, monsieur Dallaire dépose le document et commente le concept qui sera retenu ainsi que le profil du budget requis pour le spectacle commémoratif pour clore l'année du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, il est convenu des éléments suivants, soit :

- de conserver la date du 17 décembre pour cet événement;
- qu'une lettre d'entente avec monsieur Martin Genest, producteur, soit signée prochainement;
- de rédiger un document de commandites et le cas échéant, de formuler une demande auprès du Ministère pour leur implication (contribution);
- de faire un suivi lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, le 16 juin prochain, sur l'état d'avancement du dossier.

**Monsieur Michel Côté quitte l'assemblée.**

323-4

**INFORMATION**

▪ **Résultats d'exploitation au 31 mars 2011**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 31 mars 2011.

[REDACTED]

323-5

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

▪ **Projet de modernisation**

[REDACTED]

▪ **Déclaration de la direction**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

[REDACTED]

323-6

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

323-7

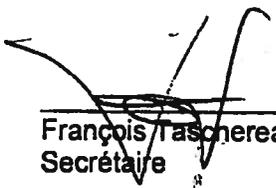
VARIA

Aucun sujet à discuter.

323-8

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Taschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le jeudi 16 juin 2011, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTE :

[REDACTED]

ASSISTAIT PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGLEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**324-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue aux membres présents.

**324-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 30 mars et 10 mai 2011
4. Budget 2011-2012
5. Analyse de la direction quant à la « *tarification de services* »
6. Régime d'emprunts 2011-2012  
(Résolution à adopter)
7. Évaluation de la séance du conseil d'administration portant sur la planification stratégique
8. Suivi du 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ
  - État d'avancement
9. Suivi du Comité de la galerie
10. Information
  - Contrats adjugés
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Résultats d'exploitation au 31 mai 2011
  - Deuxième lettre du Vérificateur général
11. Entente – Les Grands Feux Loto-Québec

12. Évaluation du président-directeur général
13. Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
14. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**324-3**      **EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS TENUES LES 30 MARS ET 10 MAI 2011**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues les 30 mars et 10 mai 2011 sont adoptés, tels que présentés.

▪      **Projet de modernisation**

[REDACTED]

**324-4**      **BUDGET 2011-2012**

[REDACTED]

**324-5**      **ANALYSE DE LA DIRECTION QUANT À LA «TARIFICATION DE SERVICES»**

[REDACTED]

CONCERNANT l'institution par la Société du Grand Théâtre de Québec d'un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2012, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 16 633 760 \$

ATTENDU QUE, conformément au décret numéro 1067-2008 du 5 novembre 2008, pris en vertu du paragraphe 4° de l'article 21 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (L.R.Q., c. S-14.01), la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par la Société et non encore remboursées au-delà de 1 000 000 \$;

ATTENDU QUE la résolution numéro 318-2, adoptée le 24 septembre 2010, par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2011, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour combler des besoins n'excédant pas 15 623 571 \$;

ATTENDU QUE le décret numéro 976-2010 du 17 novembre 2010, autorise la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer ce régime d'emprunts;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001), la Société du Grand Théâtre de Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2012, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 16 633 760 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, la Société du Grand Théâtre de Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de lui accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme à être conclus en vertu du présent régime;

ATTENDU QU'il y a lieu, aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme ainsi contractés, de consentir en faveur du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'acquiescer purement et simplement à l'hypothèque mobilière sans dépossession précitée;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro 318-2, adoptée le 24 septembre 2010, par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2012, permettant à la Société du Grand Théâtre de Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 16 633 760 \$;
2. QU'aux fins de déterminer le montant total en cours auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
  - A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
  - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par voie de marge de crédit;
  - C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.
3. QUE les emprunts contractés par la Société du Grand Théâtre de Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :
  - A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :
    - a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder :
      - i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe b du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme, édicté par le décret numéro 955-2008 du 8 octobre 2008, tel que ce règlement peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
      - ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière.
    - b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.
  - B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement :
    - a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (L.R.Q., c. M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
    - b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;

- c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société du Grand Théâtre de Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement;
- d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.
4. QU'une demande soit faite à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts desdits emprunts à long terme visés par le présent régime d'emprunts;
5. QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, au nom du gouvernement du Québec, soit consentie au ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement;
6. QUE la présidente, le président-directeur général ou la directrice de l'administration pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société du Grand Théâtre de Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme, tout billet, tout acte d'hypothèque mobilière, à consentir à toutes clauses et qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;
7. QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer le présent régime d'emprunts;
8. QUE la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

**324-7** ÉVALUATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PORTANT SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

[REDACTED]

[REDACTED]

**324-8** SUIVI DU 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU GTQ

▪ **État d'avancement**

Tel que convenu lors de la dernière réunion du conseil d'administration, monsieur Dallaire explique l'état d'avancement du dossier.

[REDACTED]

[REDACTED]

324-9

SUIVI DU COMITÉ DE LA GALERIE

[REDACTED]

324-10

INFORMATION

▪ **Contrats adjugés**

Le PDG présente la liste des contrats qui ont été adjugés depuis le 31 mars 2011.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 15 juin 2011 ainsi que les prévisions budgétaires 2010-2011 pour les présentations et coprésentations de la Société.

[REDACTED]

▪ **Résultats d'exploitation au 31 mai 2011**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 31 mai 2011. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Deuxième lettre du Vérificateur général**

[REDACTED]

324-11

**ENTENTE – LES GRANDS FEUX LOTO-QUÉBEC**

[REDACTED]

324-12

**ÉVALUATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Après échanges et discussions, les membres du conseil d'administration sont d'accord avec l'évaluation du rendement du président-directeur général pour l'année 2010-2011 telle que proposée par le Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines et sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'approuver la cote B.

324-13

**DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame Gagné propose qu'un calendrier des prochaines réunions du conseil d'administration soit déposé lors de la prochaine réunion.

324-14

**VARIA**

Aucun sujet à discuter

Madame Gagné remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur collaboration au cours de la dernière année et leur souhaite une belle saison estivale.

324-15

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le mardi 30 août 2011, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGLEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

Mme Nathalie Bélanger, directrice de l'administration, se joint à l'assemblée.

**325-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**325-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 16 juin 2011
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Analyse de la direction quant à la « *tarification de services* »
6. Budget 2011-2012
7. Activités entourant le 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ
  - État d'avancement
  - Demande – Fonds de développement culturel
8. Informations
  - [REDACTED]
  - Résultats d'exploitation au 31 juillet 2011
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés
9. Dépôt de la Déclaration de la direction
10. Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
11. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

325-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE  
LE 16 JUIN 2011**

---

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 16 juin 2011 est adopté, tel que présenté.

325-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪ **Suivi du Comité de la galerie**

La présidente informe les administrateurs qu'il y aurait lieu d'actualiser le Règlement du Comité de la galerie lors de la mise à jour de l'ensemble des politiques de la Société afin d'y prévoir une clause énumérant les critères de sélection des membres qui composeront ce comité, ainsi qu'une clause indiquant les frais exigés aux artistes pour l'exposition de leurs œuvres. Elle souligne qu'elle approuve le projet de lettre de remerciement qui doit être transmis aux membres qui ne feront plus partie de ce comité. Il est convenu de transmettre ces lettres au cours des prochains jours.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur Dallaire souligne que les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

**Monsieur Marcel Dallaire quitte l'assemblée**

▪ **Entente – Les Grands Feux Loto-Québec**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'accepter l'entente intervenue entre Les Grands Feux Loto-Québec et la Société et d'autoriser la présidente et monsieur Jean Lemieux ou madame Nathalie Bélanger à signer cette entente pour et au nom de la Société (C.A. 325-4).

Les membres du conseil d'administration se disent satisfaits de la conclusion du dossier.

Il est convenu de discuter maintenant du point 325-8 – [REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur Marcel Dallaire se joint à nouveau à l'assemblée.

**325-5**      ANALYSE DE LA DIRECTION QUANT À LA « TARIFICATION DE SERVICES »

Monsieur Dallaire dépose et présente la nouvelle tarification de services offerts par la Société qui sera appliquée tant auprès des résidents, producteurs et locataires.

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la nouvelle « tarification de services » qui sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour les producteurs et locataires, mais seulement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les institutions résidentes. (C.A. 325-5).

Monsieur Dallaire mentionne que la nouvelle tarification ne pourra être appliquée auprès des producteurs ou locataires qui ont des ententes déjà signées.

**325-6**      BUDGET 2011-2012

Monsieur Dallaire dépose et commente les prévisions du budget équilibré 2011-2012.

Le PDG et la directrice de l'administration, madame Nathalie Bélanger, donnent les explications appropriées et répondent aux questions des membres.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le budget 2011-2012. (C.A. 325-6).

La présidente remercie la direction pour la présentation de l'analyse de ce budget.

**325-7**      ACTIVITÉS ENTOURANT LE 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU GTQ

Le PDG dépose et explique les différentes manifestations extérieures qui auront lieu cet automne ainsi que l'événement-spectacle commémoratif du 17 décembre dans le cadre des activités entourant le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Monsieur Dallaire mentionne que Loto-Québec sera le commanditaire pour les différentes manifestations extérieures. Il présente la grille des activités ainsi que le budget pour le spectacle commémoratif du 17 décembre et répond aux questions des administrateurs. Le PDG souligne qu'il amorcera au cours des prochains jours des démarches auprès de Télé-Québec pour la captation TV du spectacle commémoratif du 17 décembre.

[REDACTED]

325-8

#### INFORMATION

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### ▪ **Résultats d'exploitation au 31 juillet 2011**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 31 juillet 2011 [REDACTED]

[REDACTED] Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

#### ▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 25 août 2011 ainsi que les prévisions budgétaires 2010-2011 pour les présentations et coprésentations de la Société.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

#### ▪ **Contrats adjudés**

Le PDG présente la liste des contrats qui ont été adjudés depuis le 16 juin 2011.

325-9

#### DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales. [REDACTED]

[REDACTED]

325-10

**DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame Gagné dépose un calendrier des dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration. Après vérification des disponibilités des membres du conseil d'administration, il est convenu de reporter la réunion prévue le 4 octobre au 5 octobre 2011.

La présidente mentionne que toutes les réunions régulières du conseil auront lieu à 17 heures et que les deux réunions spéciales sur la Planification stratégique débiteront à 16 heures.

325-11

**VARIA**



325-12

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le mercredi 5 octobre 2011, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**326-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**326-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 30 août 2011
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Plan du maintien des actifs 2011-2012 et modification des plans antérieurs
6. Rapport sur l'enveloppe du bâtiment
7. Mise à jour des politiques et règlements
8. Agenda de travail – plan stratégique
9. Informations
  - Résultats prévus de l'exercice 2010-2011
  - 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ – état d'avancement
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés
10. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

326-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE  
LE 30 AOÛT 2011**

---

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 30-août 2011 est adopté, tel que présenté.

326-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Analyse de la direction quant à la « tarification de services »**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- **Entente – Les Grands Feux Loto-Québec**

Madame Gagné souligne qu'elle a signé l'entente au moment où Les Grands Feux Loto-Québec déposaient un avis d'intention à la Cour supérieure du Québec et se plaçaient sous la protection de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, il est convenu d'attendre la suite des événements.

- **Projet de mise en lumière**

[REDACTED]

Monsieur Dallaire souligne que les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

326-5

**PLAN DU MAINTIEN DES ACTIFS 2011-2012 ET MODIFICATION  
DES PLANS ANTÉRIEURS**

---

Les membres passent en revue les projets énumérés au document déposé concernant le plan du maintien des actifs 2011-2012 et les modifications des plans antérieurs. Monsieur Dallaire et madame Bélanger répondent aux interrogations des membres relativement aux projets soumis.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter les projets prévus dans le plan du maintien des actifs 2011-2012 et les modifications des plans antérieurs en s'assurant que le réaménagement des locaux administratifs de la Société soit fait de façon cohérente par rapport au projet de modernisation et en s'assurant également que la relocalisation des bureaux administratifs du Théâtre du Trident soit fait conformément aux modalités du bail. (C.A. 326-5).

326-6

RAPPORT SUR L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

[REDACTED]

Après échanges et discussions, il est convenu de procéder aux interventions requises dans l'immédiat et de plus, il sera nécessaire d'obtenir l'avis d'un expert spécialisé en béton quant à la faisabilité de démanteler la murale de Jordi Bonet pour effectuer éventuellement les travaux nécessaires à long terme.

326-7

MISE À JOUR DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

[REDACTED]

326-8

AGENDA DE TRAVAIL – PLAN STRATÉGIQUE

Monsieur Dallaire mentionne que le Ministère nous transmettra sous peu un document de base dont nous devons nous inspirer pour l'élaboration de notre Plan stratégique 2012-2015 tout en tenant compte des réalisations de l'actuel Plan stratégique 2009-2012 de la Société.

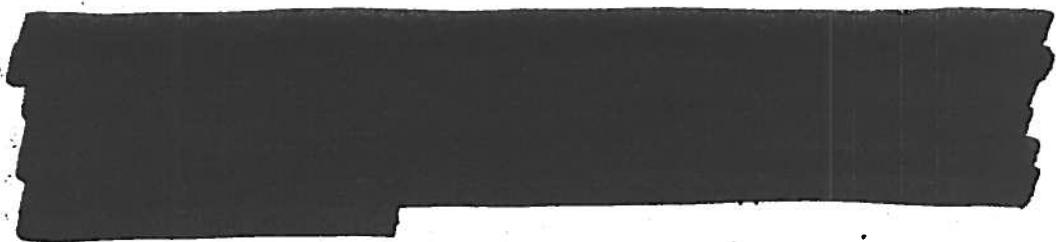
[REDACTED]

326-9

**INFORMATION**

▪ **Résultats prévus de l'exercice 2010-2011**

Le PDG explique les résultats prévus pour l'exercice financier terminé le 31 août 2011.



▪ **40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ – état d'avancement**

Monsieur Dallaire résume l'état d'avancement des activités entourant le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société. Il commente, au 4 octobre 2011, les coûts relatifs aux manifestations extérieures et à l'événement-spectacle commémoratif du 17 décembre.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 27 septembre 2011 ainsi que les prévisions budgétaires 2011-2012 pour les présentations et coprésentations de la Société.



▪ **Contrats adjugés**

Le PDG indique qu'aucun contrat n'a été adjugé entre le 30 août et le 28 septembre 2011.

326-10

**VARIA**

Aucun sujet à discuter.

326-11

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le mercredi 16 novembre 2011, à 16 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT POUR PRÉSENTER LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE :

[REDACTED]

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

327-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

327-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 5 octobre 2011
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Contrat de déneigement
6. Rapport sur la situation du spectacle
7. Planification stratégique 2009-2012
  - Présentation du Plan stratégique 2011-2015 du Ministère [REDACTED]
  - Bilan du Plan 2009-2012
  - Calendrier de travail 2012-2015
8. Varia

L'ordre du jour est modifié pour que soit discuté au point « *Varia* » numéro 8, -  
Dossier - [REDACTED]

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que modifié.

**327-3**      **EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE  
LE 5 OCTOBRE 2011**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 5 octobre 2011 est adopté, tel que présenté.

**327-4**      **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪      **Mise à jour des politiques et Règlements**

[REDACTED]

▪      **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**

Monsieur Dallaire mentionne que les travaux présentement en cours se termineront d'ici un mois. [REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur Dallaire souligne que les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

**327-5**      **CONTRAT DE DÉNEIGEMENT**

Le PDG souligne qu'un appel d'offres public a été déposé en octobre 2011 pour le contrat de déneigement de la Société.

Monsieur Dallaire et madame Bélanger répondent aux interrogations des membres relativement aux modalités de ce nouveau contrat.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'accepter les modalités du nouveau contrat de déneigement de la Société. Ce contrat sera valide pour une période de trois (3 ans) avec deux (2) années d'option de renouvellement. (C.A. 327-5).

Avant de poursuivre la réunion avec les membres du conseil d'administration, il est convenu de discuter maintenant du point # 327-7 concernant la présentation du Plan stratégique 2011-2015 du Ministère [REDACTED] du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF).

327-6

### RAPPORT SUR LA SITUATION DU SPECTACLE

Monsieur Dallaire dépose, résume et commente le rapport sur la situation du spectacle. [REDACTED]

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Madame Gagné félicite les membres du comité pour le rapport soumis qui sera également utile dans l'élaboration du Plan stratégique 2012-2015.

327-7

### PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2009-2012

- **Présentation du Plan stratégique 2011-2015 du Ministère du MCCCC** [REDACTED]

[REDACTED] dépose et commente les documents relatifs à l'élaboration ainsi qu'à la compréhension du Plan stratégique 2011-2015 du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il présente la mission et la vision du Ministère et décrit son positionnement dans une telle démarche, le tout en conformité avec les exigences du Conseil du trésor.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

[REDACTED] présente le guide énonçant les lignes directrices encadrant la démarche d'une planification stratégique des sociétés d'État et des autres organismes du gouvernement du Québec. Elle explique les différentes étapes à suivre, entre autres, les obligations et attentes générales, le contenu ainsi que le processus de validation jusqu'au dépôt à l'Assemblée nationale. [REDACTED]

[REDACTED] souligne que ce guide est bien fait et qu'il est un bon outil de travail devant bien le cadre légal de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, 2006* auquel la Société du Grand Théâtre est assujettie.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- **Bilan du Plan 2009-2012**
- **Calendrier de travail 2012-2015**

Monsieur Dallaire dépose les documents faisant état du bilan des actions et des enjeux du Plan stratégique 2009-2012. Monsieur Dallaire et monsieur Jean Lemieux expliquent l'état d'avancement pour chacun des objectifs ciblés, des actions envisagées ainsi que l'échéancier proposé.

[REDACTED]

Le PDG présente le calendrier et plan de travail pour l'élaboration du Plan stratégique 2012-2015 afin que l'échéancier soit respecté et que le Plan stratégique de la Société soit transmis pour approbation au Ministère en août 2012.

[REDACTED]

327-8

VARIA

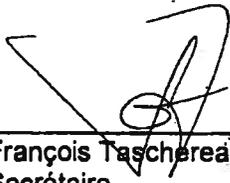
[REDACTED]

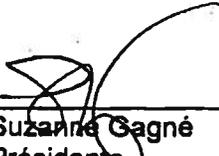
[REDACTED]

327-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 13 décembre 2011, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

Mme Nathalie Bélanger, directrice de l'administration, se joint à l'assemblée.

**328-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**328-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 16 novembre 2011
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Dépôt et adoption des états financiers vérifiés au 31 août 2011 et autorisation de signature
6. Texte du rapport annuel – exercice 2010-2011
7. Suivi du Plan de réduction des dépenses
8. Suivi de la 2<sup>e</sup> lettre du vérificateur général du 11 avril 2011
9. Actualisation des règlements et politiques
  - Règlement de régie interne
  - Règlement de délégation de pouvoir et d'autorité
  - Règlement du CGERH
  - Règlement du Comité de vérification
  - Politique des frais de déplacement
  - Politique des billets de faveur
10. Modification au Plan de maintien des actifs

11. Suivi – Rencontre avec le Trident
  - Modification de la tarification de l'affichage extérieur pour les résidents
12. Informations
  - Résultats d'exploitation au 31 octobre 2011
  - 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ
    - Budget
    - Spectacle commémoratif du 17 décembre
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés
13. Dépôt de la Déclaration de la direction
14. Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
15. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**328-3** EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 16 NOVEMBRE 2011

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 16 novembre 2011 est adopté, tel que présenté.

**328-4** AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

- **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur Dallaire souligne que les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

**328-5** DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 AOÛT 2011 ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur Moisan mentionne que les représentants du Vérificateur général, les membres du comité de vérification ainsi que monsieur Dallaire et madame Bélanger se sont rencontrés plus tôt aujourd'hui.

Il souligne que les représentants du Vérificateur général sont très satisfaits de la vérification effectuée au Grand Théâtre et de la collaboration du personnel. Il mentionne qu'un rapport sans réserve du Vérificateur général sera émis.

Monsieur Moisan explique et présente les états financiers vérifiés au 31 août 2011. Il indique les changements apportés à la présentation des états financiers. Monsieur Moisan remercie madame Bélanger pour le travail fait au cours de la dernière année.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter, tels que déposés, les états financiers vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 août 2011. (C.A. 328-5)

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'autoriser la présidente et le vice-président à signer lesdits états financiers pour et au nom de la Société. (C.A. 328-5)

**328-6**

#### **TEXTE DU RAPPORT ANNUEL – EXERCICE 2010-2011**

La PDG dépose les textes du rapport annuel du Grand Théâtre de l'exercice 2010-2011.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Madame Nathalie Bélanger explique la Politique de financement qui figurera au rapport annuel. Elle mentionne que la forme de présentation est celle imposée par le Ministère.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, les textes du rapport annuel pour l'exercice 2010-2011 sont adoptés suivant les modifications suggérées qui y seront apportées. (C.A. 328-6)

**328-7**

#### **SUIVI DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES**

Monsieur Dallaire rappelle que le ministre des Finances et la présidente du Conseil du Trésor ont demandé aux organismes gouvernementaux de réduire leurs dépenses pour les quatre prochaines années financières. En ce sens, ils ont adopté la *Politique visant la réduction des dépenses* lors de l'assemblée régulière du 26 août 2010 et cette politique a été approuvée par décret le 16 février 2011. Madame Bélanger présente et commente le suivi des données financières qui ont été transmises au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en août dernier.

[REDACTED]

**328-8**

#### **SUIVI DE LA 2<sup>E</sup> LETTRE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU 11 AVRIL 2011**

[REDACTED]

  
**ACTUALISATION DES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES**

Monsieur Dallaire dépose et commente les quatre principaux règlements de la Société qui ont été présentés aux membres du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines (CGERH) lors de la séance du 28 octobre dernier et qui en recommandent l'adoption.



▪ **Règlement de régie interne**

Les administrateurs émettent certains commentaires quant à certains termes ou mots qu'ils souhaiteraient modifier.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, le Règlement de régie interne est adopté suivant les modifications suggérées qui y seront apportées. (C.A. 328-9)

▪ **Règlement de délégation de pouvoir et d'autorité**

Les administrateurs n'ont aucun commentaire à formuler.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, le Règlement de délégation de pouvoir et d'autorité est adopté, tel que présenté. (C.A. 328-9)

▪ **Règlement du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines**

Les administrateurs n'ont aucun commentaire à formuler.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, le Règlement du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines est adopté, tel que présenté. (C.A. 328-9)

▪ **Règlement du comité de vérification**

Les administrateurs émettent certains commentaires au sujet de certains termes ou mots qu'ils souhaiteraient modifier.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, le Règlement du comité de vérification est adopté suivant les modifications suggérées qui y seront apportées. (C.A. 328-9)

▪ **Politique sur les frais de déplacement**

▪ **Politique des billets de faveur**

Le PDG dépose et commente la Politique sur les frais de déplacement ainsi que la Politique des billets de faveur qui ont été préalablement présentées aux membres du comité de vérification.


Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la Politique sur les frais de déplacement est adoptée suivant les modifications suggérées qui y seront apportées. (C.A. 328-9)

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la Politique sur les billets de faveur sera modifiée selon les commentaires formulés et transmise par courriel aux membres du conseil d'administration pour obtenir leur approbation. (C.A. 328-9)

328-10

#### MODIFICATION AU PLAN DE MAINTIEN DES ACTIFS

Monsieur Dallaire présente les modifications au Plan de maintien des actifs 2010-2011. Les membres du conseil d'administration acceptent les modifications présentées.

328-11

#### SUIVI – RENCONTRE AVEC LE TRIDENT



Après échanges et discussions, il est convenu de valider auprès des autres institutions résidentes leurs besoins et de revoir la nouvelle tarification de l'affichage extérieur à la baisse, soit à 250 \$.

328-12

#### INFORMATIONS



#### ▪ **Résultats d'exploitation au 31 octobre 2011**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 31 octobre 2011. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

#### ▪ **40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ**

Le PDG résume l'état d'avancement du spectacle commémoratif du 17 décembre qui s'annonce comme étant un spectacle audacieux.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

#### ▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 6 décembre 2011 ainsi que les prévisions budgétaires 2011-2012 pour les présentations et coprésentations de la Société.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

▪ **Contrats adjugés**

Monsieur Dallaire présente la liste des contrats qui ont été adjugés depuis le 30 août 2011.

**328-13**      **DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

**328-14**      **DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame Gagné mentionne que les dates des prochaines réunions du conseil d'administration sont déjà fixées jusqu'au mois de juin.

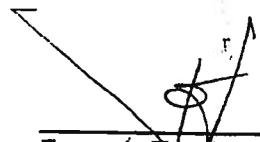
**328-15**      **VARIA**

[REDACTED]

[REDACTED]

**328-16**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 8 février 2012, à 17 heures.

PRÉSENTS :



ASSISTAIT PAR APPEL CONFÉRENCE :



ABSENTS :



ASSISTAIT ÉGALEMENT :



François Taschereau  
Secrétaire

---

**329-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**329-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 13 décembre 2011
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Nominations pour le renouvellement des comités :
  - Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
  - Comité de vérification
  - Comité de la galerie
6. Projet d'agrandissement
  - État d'avancement
  - Demande au Fonds des immobilisations
7. Protocole d'entente – Projet de mise en lumière
8. Charte d'engagement – Agenda 21 de la culture
9. Informations
  - Planification stratégique
  - Rapport annuel 2010-2011
  - 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ – Suivi du budget
  - La Capitale – Suivi de l'entente
  - Résultats d'exploitation au 31 décembre 2011
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ

- Les Ballets russes
- Contrats adjugés

10. Varia

L'ordre du jour est modifié pour que soit discuté au point « Varia » numéro 10 - *Rapport du Vérificateur général.*

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que modifié.

329-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2011**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 13 décembre 2011 est adopté, tel que présenté.

329-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**

[REDACTED]

[REDACTED]

- **Suivi – Rencontre avec le Trident**

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de modifier à la baisse la tarification de l'affichage extérieur, soit à 250 \$ pour les institutions résidentes seulement (C.A. – 329-4).

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur Dallaire profite de l'occasion pour informer les administrateurs de l'entente intervenue avec Québécomm, avec la collaboration d'ExpoCité, pour la vente des billets du spectacle de Madonna sur les Plaines d'Abraham le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Monsieur Dallaire souligne que les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

329-5

#### NOMINATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DES COMITÉS

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie

En conformité avec l'article 11 de sa loi constitutive, chaque année, lors de sa première réunion, la Société forme les différents comités pour l'année en cours.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de reconduire pour l'année 2012, dans leur mandat respectif, les personnes suivantes :

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines : Mme Suzanne Gagné, est d'office présidente de ce comité  
M. Alain Lemay, vice-président  
M. François Taschereau, secrétaire
- Comité de vérification : M. Gilles Moisan, président  
Mme Johane Desjardins  
Mme Julie Rouleau
- Comité de la galerie : Mme Johane Desjardins, présidente  
M. Marcel Dallaire, membre  
Mme Caroline Tremblay, membre externe  
M. Benoît Robert, membre externe

(C.A. 329-5).

329-6

#### PROJET D'AGRANDISSEMENT

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

329-7

### PROTOCOLE D'ENTENTE – PROJET DE MISE EN LUMIÈRE

Monsieur Dallaire dépose le protocole d'entente concernant la réalisation du projet de mise en lumière à intervenir avec la Commission de la capitale nationale. Il mentionne que l'annonce de ce projet est prévue à la fin du mois de mars et se fera en compagnie de madame Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de monsieur Sam Hamad, ministre délégué de la Commission de la capitale nationale et de monsieur Jacques Langlois, directeur général de la Commission de la capitale nationale.



Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'autoriser le président-directeur général à signer le protocole d'entente concernant la réalisation du projet de mise en lumière.

329-8

### CHARTE D'ENGAGEMENT – AGENDA 21 DE LA CULTURE

Monsieur Dallaire dépose le document décrivant les grandes lignes de la Charte d'engagement de l'Agenda 21 de la culture du Québec.

Après échanges et discussions, la présidente propose que la Société adhère à cette charte, qui permettra de joindre l'un des enjeux déterminant pour l'élaboration de notre Plan stratégique 2012-2015.

329-9

### INFORMATIONS

#### ▪ Planification stratégique

Le PDG informe les membres de l'état d'avancement du dossier. Il mentionne avoir reçu une lettre du Ministère précisant les autres attentes et objectifs dont il faudra tenir compte lors de l'élaboration de notre Planification stratégique 2012-2015.



#### ▪ Rapport annuel 2010-2011

Monsieur Dallaire indique que le rapport annuel 2010-2011 de la Société a été transmis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en vue d'être ensuite déposé à l'Assemblée nationale. Il précise que nous devons attendre l'avis du Ministère avant de le rendre public.

#### ▪ 40<sup>e</sup> anniversaire du GTQ – Suivi du budget

Monsieur Dallaire informe les membres du conseil d'administration que les objectifs prévus pour les activités du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société ont été atteints. Il présente le suivi des coûts des événements extérieurs ainsi que du spectacle commémoratif du 17 décembre dernier.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

▪ **La Capitale – Suivi de l'entente**

Le PDG mentionne que La Capitale, groupe financier a renouvelé son entente de partenariat pour une période additionnelle de trois ans, et ce, pour la somme globale de 270 000 \$, avec option



▪ **Résultats d'exploitation au 31 décembre 2011**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 31 décembre 2011. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 31 janvier 2012, ainsi que les prévisions budgétaires 2011-2012 pour les présentations et coprésentations de la Société.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

▪ **Les Ballets russes**

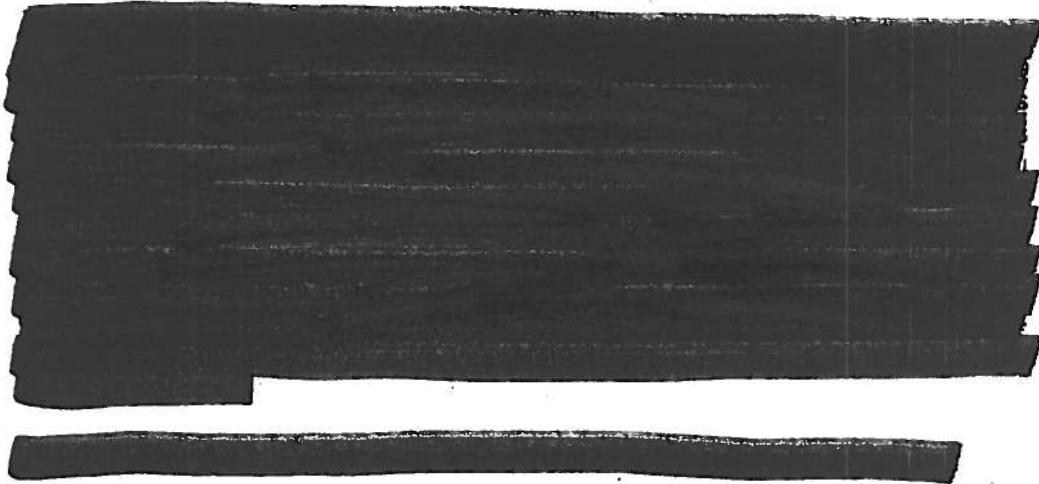


▪ **Contrats adjudés**

Monsieur Dallaire présente la liste des contrats qui ont été adjudés depuis le 30 août 2011.

329-10

VARIA



329-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 21 mars 2012, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**330-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**330-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 8 février 2012
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Analyse de la situation des ressources humaines
  - Plan de travail
  - Embauche d'un professionnel
6. Actualisation des politiques et règlements
  - Agenda de travail
  - Dépôt pour approbation :
    - Politique visant à contrer le harcèlement au travail
    - Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés
    - Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs
    - Politique sur les cadeaux remis à un employé lors du départ à la retraite
7. Demande au Fonds de développement culturel
  - Saison Danse 2012-2013 du GTQ
8. Informations
  - [REDACTED]
  - Résultats d'exploitation au 29 février 2012
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés

9. Dépôt de la Déclaration de la direction

10. Varia

L'ordre du jour est modifié pour que soit discuté au point « Varia » numéro 10 – *Sondage exclusif – Les citoyens de la grande région de Québec et les activités culturelles.*

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que modifié.

330-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 8 FÉVRIER 2012**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 8 février 2012 est adopté, tel que présenté.

330-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪ **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**

[REDACTED]

▪ **Suivi – Rencontre avec le Trident**

[REDACTED]

▪ **Projet d'agrandissement**

[REDACTED]

▪ **Projet de mise en lumière**

Monsieur Dallaire informe les membres du conseil d'administration que le protocole d'entente pour la réalisation du projet de mise en lumière a été signé. Il répond aux questions des administrateurs concernant la propriété des équipements, le droit de servitude, les droits d'auteur et l'utilisation du concept. Le PDG mentionne que l'annonce de ce projet aura lieu le jeudi 29 mars prochain, à 14 heures, au foyer Louis-Fréchette en présence des ministres Christine St-Pierre et Sam Hamad.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport du Vérificateur général**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

330-5

**ANALYSE DE LA SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

330-6

**ACTUALISATION DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

- **Agenda de travail**
- **Dépôt pour approbation**
  - **Politique visant à contrer le harcèlement au travail**
  - **Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés**
  - **Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs**
  - **Politique sur les cadeaux remis à un employé lors du départ à la retraite**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Politique visant à contrer le harcèlement au travail**

Le PDG dépose la Politique visant à contrer le harcèlement au travail en précisant qu'aucune modification n'a été apportée depuis son adoption le 15 décembre 2008

Les administrateurs n'ont aucun commentaire à formuler.

Après échanges et discussions, la Politique visant à contrer le harcèlement au travail est adoptée, tel que présentée. (C.A. 330-6)

- **Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés**
- **Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs**

Le PDG dépose le Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés ainsi que le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs en précisant qu'aucune modification n'a été apportée à ces derniers depuis leur adoption par les membres du conseil d'administration.

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Politique sur les cadeaux remis à un employé lors du départ à la retraite**

Le PDG dépose la Politique sur les cadeaux remis à un employé lors du départ à la retraite.

[REDACTED]

330-7

**DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

▪ **Saison Danse 2012-2013 du GTQ**

Monsieur Dallaire présente une demande d'aide financière pour soutenir la mise en marché de la saison de danse 2012-2013 du Grand Théâtre.

Il explique le contexte particulier du développement de la danse à Québec et indique que c'est un public différent et diversifié qui assiste à ces représentations.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions et en conformité avec le Règlement du Fonds de développement culturel, il est recommandé d'accorder la somme de 25 000 \$ afin de promouvoir l'abonnement à la saison de danse 2012-2013.

330-8

**INFORMATIONS**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Résultats d'exploitation au 29 février 2012**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 29 février 2012. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 14 mars 2012, ainsi que les prévisions budgétaires 2011-2012 pour les présentations et coprésentations de la Société.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

▪ **Contrats adjudés**

Monsieur Dallaire mentionne qu'aucun contrat n'a été adjudé depuis le 8 février 2012, date de la dernière assemblée régulière du conseil d'administration.

330-9

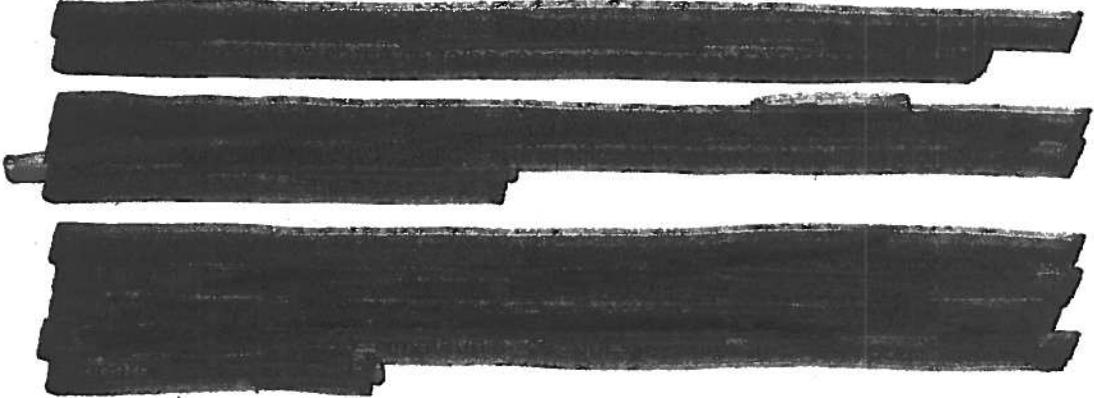
**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

330-10

**VARIA**

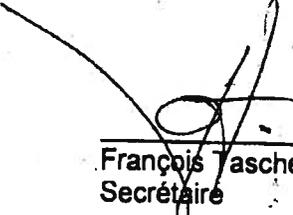
Monsieur Dallaire dépose le sondage effectué par la firme Léger Marketing « *Les citoyens de la grande région de Québec et les activités culturelles* ».



330-11

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 27 mars 2012, à 16 h 30.

PRÉSENTS :



ASSISTAIENT ÉGALEMENT POUR PRÉSENTER LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE :



ASSISTAIT ÉGALEMENT :



François Tascheréau  
Secrétaire



**331-1**     **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration et remercie les membres du comité de travail à l'interne pour le travail accompli.

**331-2**     **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1.     Ouverture de l'assemblée
2.     Adoption de l'ordre du jour
3.     Planification stratégique 2012-2015
  - Calendrier de travail – Mis à jour
  - Résumé de la démarche
  - Lettre reçue de la ministre – Attentes et objectifs
  - Projet – Plan stratégique
4.     Prochaine rencontre

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**331-3**     **PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2012-2015**

- Calendrier de travail – mis à jour
- Résumé de la démarche
- Lettre reçue de la ministre – Attentes et objectifs
- Projet – Plan stratégique

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, il est convenu que l'élaboration du prochain plan stratégique de la Société soit faite pour la période 2012 à 2016.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

331-4

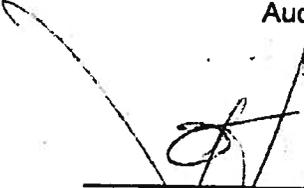
**PROCHAINE RENCONTRE**

Après échanges et discussions, il est convenu que la prochaine séance spéciale du conseil d'administration pour discuter de la planification stratégique aura lieu le 22 mai prochain. L'heure de cette réunion sera confirmée ultérieurement.

331-5

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue au Salon vert du Grand Théâtre de Québec, le mercredi 16 mai 2012, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

332-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

332-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 21 et 27 mars 2012
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Mandats et attentes à l'égard du PDG pour l'année 2012-2013
6. Actualisation des politiques et règlements
  - Dépôt pour approbation et adoption :
    - Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés
    - Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs
    - Politique sur les cadeaux remis à un employé lors de son départ
    - Politique visant à contrer le harcèlement au travail
    - Politique sur la sécurité informatique et sur l'utilisation des ressources informatiques
7. Analyse de la situation des ressources humaines
  - Plan de travail
  - Offre de service
8. Demande au Fonds de développement culturel
  - Orchestre symphonique de Québec

9. Informations
- Convention collective du personnel d'accueil
  - Mise à jour – Planification stratégique 2012-2016
  - Résultats d'exploitation au 30 avril 2012
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés

10. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, en modifiant :

- Point 9 sera intitulé – *Convention collective du personnel d'accueil*
- Point 10 sera intitulé – *Informations*
- Point 11 sera intitulé – *Varia*

332-3

**EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS TENUES LES 21 ET 27 MARS 2012**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues les 21 et 27 mars 2012 sont adoptés, tels que présentés.

332-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

▪ **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Projet d'agrandissement**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] es

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Projet de mise en lumière**

Monsieur Dallaire informe les membres du conseil que ce dossier suit son cours et devrait être réalisé d'ici Pâques l'an prochain.

▪ **Rapport du Vérificateur général**

[REDACTED]

332-5

**MANDATS ET ATTENTES À L'ÉGARD DU PDG POUR L'ANNÉE 2012-2013**

La présidente présente la liste des mandats et attentes à l'égard du PDG pour l'année 2012-2013, qui a été discutée et acceptée par les membres du Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la liste des mandats et attentes à l'égard du président-directeur général pour l'année 2012-2013 est adoptée, tel que modifiée. (C.A. 332-5)

[REDACTED]

**ACTUALISATION DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

- **Dépôt pour approbation et adoption :**
  - **Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés**
  - **Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs**
  - **Politique sur les cadeaux remis à un employé lors de son départ**
  - **Politique visant à contrer le harcèlement au travail**
  - **Politique sur la sécurité informatique et sur l'utilisation des ressources informatiques**

Monsieur Dallaire dépose et commente les cinq politiques et règlements de la Société qui doivent être mis à jour.

Monsieur Dallaire et madame Bélanger répondent aux questions des administrateurs.

- **Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés**
- **Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs**

Madame Bélanger informe les administrateurs des modifications apportées à ces politiques à la suite des commentaires formulés lors de la séance régulière du conseil du 21 mars dernier. Elle mentionne que l'expression « *valeur modeste* » n'a pas été modifiée étant donné que cette expression est utilisée par un grand nombre d'institutions publiques et que le mot « *conseil* » a été remplacé par le mot « *gouvernement* ».

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, le Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés ainsi que le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs sont adoptés, tels que présentés. (C.A. 332-6)

- **Politique sur les cadeaux remis à un employé lors de son départ**

Monsieur Dallaire dépose la politique sur les cadeaux remis à un employé lors de son départ, qui a été modifiée à la suite des commentaires formulés lors de la séance régulière du conseil le 21 mars dernier.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la Politique sur les cadeaux remis à un employé lors de son départ est adoptée, tel que présentée. (C.A. 332-6)

- **Politique visant à contrer le harcèlement au travail**

Le PDG dépose la Politique visant à contrer le harcèlement au travail en précisant que cette politique n'a pas été adoptée par résolution lors de la séance régulière du conseil du 21 mars dernier.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la Politique visant à contrer le harcèlement au travail est adoptée, tel que présentée. (C.A. 332-6)

- **Politique sur la sécurité informatique et sur l'utilisation des ressources informatiques**

Le PDG dépose la Politique sur la sécurité informatique et sur l'utilisation des ressources informatiques. Madame Bélanger indique les modifications apportées depuis son adoption le 16 juin 2008.



Après échanges et discussion, sur proposition dûment faite et appuyée, la Politique sur la sécurité informatique et sur l'utilisation des ressources informatiques est adoptée, tel que modifiée. (C.A. 332-6)

332-7

#### **ANALYSE DE LA SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES**

- **Plan de travail**
- **Offre de service**

La présidente présente le plan de travail qui a fait l'objet d'une réflexion lors de la dernière réunion du Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines. Monsieur Dallaire mentionne qu'une bonne partie du travail a déjà été amorcée à l'interne.



332-8

#### **DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

- **Orchestre symphonique de Québec**

Monsieur Dallaire présente une demande d'aide financière pour soutenir deux projets spéciaux de l'Orchestre symphonique de Québec, qui auront lieu aux mois d'août et septembre prochains.

Il explique le contexte et l'association possible à ces projets en précisant que la signature de la Société sera associée aux campagnes promotionnelles de ces deux activités à titre de partenaire.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Il est convenu que le PDG devra clarifier auprès des représentants de l'Orchestre qui paiera les frais reliés aux éléments de visibilité, notamment les bannières, les modules d'affichage choisis par le Grand Théâtre.

Après échanges et discussions et en conformité avec le Règlement du Fonds de développement culturel, il est recommandé d'accorder la somme globale de 10 000 \$ afin que la Société puisse s'associer à la réalisation des deux projets proposés par l'Orchestre symphonique de Québec tout en s'assurant d'un plan de visibilité et de l'installation d'un écran géant lors du concert inaugural de l'Orchestre.

[REDACTED]

332-9

### CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL D'ACCUEIL

La directrice de l'administration mentionne qu'une entente de principe est intervenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2493 (personnel d'accueil), pour la signature de la prochaine convention collective se terminant le 29 février 2016. Elle dépose et commente les points importants se rapportant aux clauses normatives et monétaires. Madame Bélanger indique que cette entente aura un impact total de 2 794 \$ par année.

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter l'entente de principe intervenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2493 (personnel d'accueil), tel que modifiée. (C.A. 332-9)

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

332-10

### INFORMATIONS

#### ▪ **Mise à jour – Planification stratégique**

Monsieur Dallaire souligne que tous les membres du comité de gestion ainsi que l'ensemble des employés permanents ont été consultés. Le comité travaille présentement à la rédaction du Plan d'action 2012-2016, appuyé sur tous les indices de performance, qui leur sera remis lors de la prochaine séance spéciale du conseil d'administration le mardi 29 mai prochain.

#### ▪ **Résultats d'exploitation au 30 avril 2012**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 30 avril 2012. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 15 mai 2012, ainsi que les prévisions budgétaires 2011-2012 pour les présentations et coprésentations de la Société.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles de la saison 2011-2012 présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

[REDACTED]

▪ **Contrats adjugés**

Monsieur Dallaire mentionne qu'aucun contrat n'a été adjugé depuis le 21 mars 2012, date de la dernière assemblée régulière du conseil d'administration.

332-11

**VARIA**

Aucun sujet à discuter.

332-12

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
François Paschereau  
Secrétaire

  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 29 mai 2012, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT POUR PRÉSENTER LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE :

[REDACTED]

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

[REDACTED]

**333-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration et remercie les membres du comité de travail à l'interne pour le travail accompli.

**333-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Planification stratégique 2012-2016
  - Calendrier de travail – Mis à jour
  - Tableau synoptique – Mis à jour
  - Présentation du Plan d'action 2012-2016
4. Prochaine rencontre

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**333-3 PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2012-2016**

- Calendrier de travail – Mis à jour
- Tableau synoptique – Mis à jour
- Présentation du Plan d'action 2012-2016





[REDACTED]

333-4

**PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre pour discuter de la planification stratégique 2012-2016 aura lieu lors de la séance régulière du conseil d'administration le 20 juin prochain.

333-5

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 20 juin 2012, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTE :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

[REDACTED]

Conformément à l'avis de nominations du Conseil des ministres du 13 juin 2012, dont copie est jointe aux présentes, ainsi qu'aux dispositions du décret #604-2012, madame Madeleine Nadeau, messieurs François Taschereau et Gilles Moisan sont nommés de nouveau membres du conseil d'administration, pour un mandat de quatre ans, et madame Louise Clément est nommée membre du conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, pour un mandat de quatre ans.

**334-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

**334-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 16 et 29 mai 2012
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Prévision des résultats 2011-2012
6. Budget 2012-2013
7. Régime d'emprunts 2012-2013
8. Informations
  - Dossier des ressources humaines
    - État d'avancement
    - Postes à combler
  - Tarification de services 2012-2013
  - Résultats d'exploitation au 31 mai 2012
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrat adjudgé

9. Dépôt de la Déclaration de la direction
10. Planification stratégique 2012-2016
  - Tableau synoptique
  - Texte de présentation
11. Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
12. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, en ajoutant au point 12 *Varia – Nomination au Comité de vérification.*

334-3

**EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS TENUES LES 16 ET 29 MAI 2012**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues les 16 et 29 mai 2012 sont adoptés, tels que présentés.

334-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

▪ **Projet d'agrandissement**

[REDACTED]

▪ **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**

[REDACTED]

▪ **Projet de mise en lumière**

Monsieur Dallaire informe les membres du conseil que, tel qu'il était prévu au calendrier de travail, deux essais ont eu lieu afin de mieux cerner les besoins électriques et ainsi pouvoir valider le choix des appareils qui seront utilisés par le concepteur du projet.

334-5

**PRÉVISION DES RÉSULTATS 2011-2012**

La présidente mentionne que les prévisions des résultats 2011-2012 ont été présentées aux membres du Comité de vérification.

Monsieur Dallaire dépose la prévision des résultats 2011-2012.

[REDACTED]

334-6

**BUDGET 2012-2013**

Monsieur Dallaire dépose le budget 2012-2013.

[REDACTED]

Ce budget a été préalablement soumis aux membres du Comité de vérification qui en recommandent l'adoption au conseil d'administration.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le budget 2012-2013, tel que déposé. (C.A. 334-6).

334-7

**RÉGIME D'EMPRUNTS 2012-2013**

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société du Grand Théâtre de Québec, valide jusqu'au 30 novembre 2013, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 14 433 006 \$

ATTENDU QUE, conformément au décret numéro 1067-2008 du 5 novembre 2008, pris en vertu du paragraphe 4° de l'article 21 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (L.R.Q., c. S-14.01), la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par la Société et non encore remboursées au-delà de 1 000 000 \$;

ATTENDU QUE la résolution numéro 324-6, adoptée le 16 juin 2011 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, institue un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 16 633 760 \$, et ce, d'ici le 30 novembre 2012;

ATTENDU QUE le décret numéro 1077-2011 du 26 octobre 2011 autorise la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer ce régime d'emprunts;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001), la Société du Grand Théâtre de Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2013, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 14 433 006 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, la Société du Grand Théâtre de Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de lui accorder, au nom du gouvernement, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme à être conclus en vertu du présent régime;

ATTENDU QU'il y a lieu, aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme ainsi contractés, de consentir en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'acquiescer purement et simplement à l'hypothèque mobilière sans dépossession précitée;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro 324-6, adoptée le 16 juin 2011, par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2013, permettant à la Société du Grand Théâtre de Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 14 433 006 \$.
2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
  - A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
  - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par voie de marge de crédit;

- C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.
3. QUE les emprunts contractés par la Société du Grand Théâtre de Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :
- A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :
- a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :
- i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphes b du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme, édicté par le décret numéro 955-2008 du 8 octobre 2008, tel que ce règlement peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
- ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;
- b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours;
- B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement :
- a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts, ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (L.R.Q., c. M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
- b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;
- c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société du Grand Théâtre de Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
- d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.
4. QU'une demande soit faite à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime d'emprunts.
5. QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, au nom du gouvernement du Québec, soit consentie au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

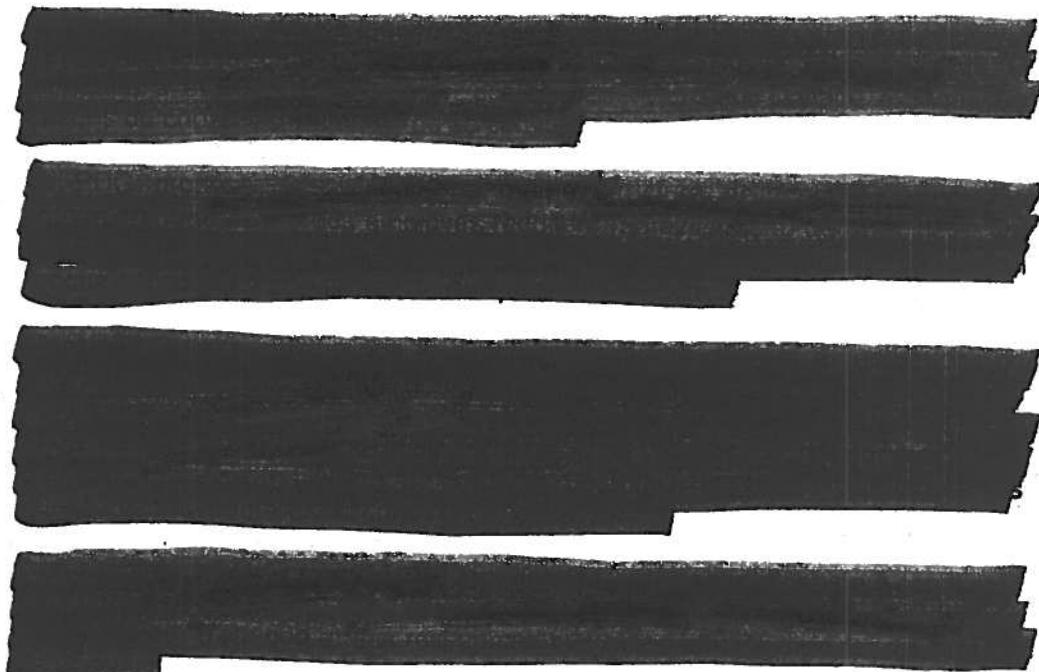
6. QUE la présidente, le président-directeur général ou la directrice de l'administration pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société du Grand Théâtre de Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par voie de marge de crédit, ou à long terme, tout billet, tout acte d'hypothèque mobilière, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes.
7. QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme.
8. QUE la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

Madame Bélanger souligne que cette demande est adressée annuellement et permet à la Société d'effectuer des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement.

334-8

#### INFORMATIONS

- **Dossier des ressources humaines**
  - État d'avancement
  - Postes à combler



- **Tarification de services 2012-2013**

Le PDG dépose la liste de la tarification des services 2012-2013 qui a été déposée et présentée lors de la séance régulière du conseil d'administration du 30 août 2011 et qui sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour la saison 2012-2013.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la *Tarification de service 2012-2013* qui sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour la saison 2012-2013 (C.A. 334-8).

- **Résultats d'exploitation au 31 mai 2012**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 31 mai 2012. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration et mentionnent que ces résultats reflètent les prévisions prévues.

- **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 12 juin 2012, ainsi que l'état des revenus et dépenses pour les présentations et coprésentations de la Société pour la saison 2011-2012.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles de la saison 2011-2012 présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

- **Contrat adjudgé**

Monsieur Dallaire dépose la liste des publications effectuées depuis le 16 mai 2012.

334-9

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

[REDACTED]

334-10

**PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2012-2016**

- **Tableau synoptique**
- **Texte de présentation**

[REDACTED]

[REDACTED]

334-11

**DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame Gagné mentionne que la prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu au mois de septembre et que les administrateurs recevront une confirmation par courriel après vérification de leurs disponibilités.

334-12

VARIA

Monsieur Dallaire informe les administrateurs que le lancement de la Saison 2012-2013 aura lieu le 10 septembre.

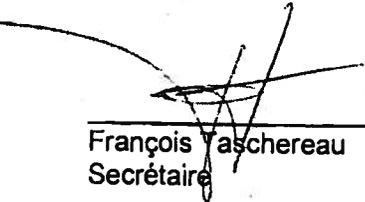
Madame Gagné informe les membres du conseil d'administration du renouvellement du mandat de madame Madeleine Nadeau et messieurs François Taschereau et Gilles Moisan pour quatre ans. Elle annonce également le non-renouvellement du mandat de madame Julie Rouleau au sein du conseil et de son remplacement par madame Louise Clément pour un mandat de quatre ans. Étant donné que madame Rouleau siégeait au Comité de vérification, après consultation, elle suggère que monsieur Jean-François Fournier la remplace sur ce comité.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la nomination de monsieur Jean-François Fournier pour siéger au Comité de vérification de la Société. (C.A. 334-12).

334-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue par courriel, le jeudi 13 septembre 2012.

PRÉSENTS :



François Taschereau  
Secrétaire

---

**335-1**      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

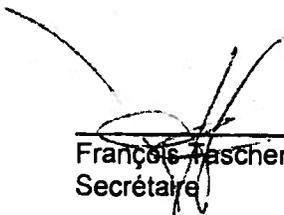
1.      Adoption de l'ordre du jour
2.      Convention collective IATSE

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**335-2**      CONVENTION COLLECTIVE IATSE

À la suite de l'entente de principe intervenue avec l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 523, Québec (IATSE) pour la signature de la prochaine convention collective se terminant le 31 août 2016. Un tableau expliquant les clauses négociées ainsi que les impacts financiers annuels estimés a été remis aux membres du conseil d'administration.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter l'entente de principe intervenue avec l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 523, Québec (IATSE) et d'autoriser la présidente du conseil d'administration et le président-directeur général à signer la convention collective IATSE pour la période se terminant le 31 août 2016 après avoir obtenu l'autorisation des instances gouvernementales.(C.A. 335-2).

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 26 septembre 2012, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

336-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

336-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 20 juin et 13 septembre 2012
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Actualisation et révision des politiques
  - Politique d'octroi de contrats
  - Suivi
6. Projet de modernisation
  - Mandats octroyés
7. Projet de mise en lumière
8. Plan d'action de réduction des dépenses
9. Informations
  - Planification stratégique 2012-2016
    - État de situation
  - Dossier des ressources humaines
    - État d'avancement
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés
10. Dépôt de la Déclaration de la direction

11. Dates proposées pour les prochaines réunions  
du conseil d'administration

12. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**336-3** EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS TENUES  
LES 20 JUIN ET 13 SEPTEMBRE 2012

Sur proposition dûment faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues les 20 juin et 13 septembre 2012 sont adoptés, tels que présentés.

**336-4** AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

▪ **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**

Monsieur Dallaire informe les membres du conseil qu'un mandat a été accordé à la firme d'architectes St-Gelais Montmigny & Associés afin d'analyser le rapport d'expertise rédigé par Patenaude Trempe, pour ainsi élaborer différentes options et évaluer les travaux qui devront être réalisés conformément à ces options.

[REDACTED]

Les administrateurs seront informés de la suite de ce dossier.

Les autres points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

**336-5** ACTUALISATION ET RÉVISION DES POLITIQUES

▪ **Politique d'octroi de contrats**  
▪ **Suivi**

La présidente présente et commente la liste des politiques et règlements de la Société tout en mentionnant les politiques qui restent à mettre à jour.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

336-6

**PROJET DE MODERNISATION**

▪ **Mandats octroyés**

Monsieur Dallaire souligne qu'un mandat a été octroyé à une firme comptable pour évaluer les coûts de fonctionnement et d'opération du projet.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les administrateurs seront informés de la suite de ce dossier.

336-7

**PROJET DE MISE EN LUMIÈRE**

Monsieur Dallaire mentionne que l'échéancier du projet a été révisé. Le projet devrait être complété pour juin 2013 et il rappelle que les représentants de la Commission de la Capitale nationale sont les maîtres d'œuvre de ce projet.

336-8

**PLAN D'ACTION DE RÉDUCTION DES DÉPENSES**

Le PDG et la directrice de l'administration expliquent les différentes étapes pour l'élaboration de ce plan d'action. Ils fournissent les explications appropriées en considération des sections A, B C et D, le tout en tenant compte des compressions imposées par le gouvernement.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, le Projet d'action de réduction des dépenses est approuvé par les membres du conseil d'administration.

336-9

### INFORMATIONS

- **Planification stratégique 2012-2016**
  - **État de situation**

Le PDG rappelle que le texte de la présentation ainsi que le tableau synoptique de la Planification stratégique 2012-2016 ont été approuvés par courriel le 26 juin dernier.

[REDACTED]

[REDACTED]

- **Dossier des ressources humaines**
  - **État d'avancement**

Monsieur Dallaire mentionne que l'appel de candidatures ainsi que les entrevues avec les candidats potentiels pour l'embauche du chef du Service du marketing et des communications sont maintenant terminés. Il indique que plus de 100 curriculum vitae ont été reçus. Sept personnes ont été sélectionnées et deux de ces dernières ont été retenues. L'étape de validation des compétences auprès d'une firme spécialisée pour l'un de ces candidats n'est pas complétée. L'entrée en fonction du candidat choisi est prévue d'ici les prochaines semaines.

- **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 25 septembre 2012, ainsi qu'une nouvelle présentation de l'état des revenus et dépenses pour les présentations et coprésentations de la Société pour la saison 2011-2012.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles de la saison 2011-2012 présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

- **Contrat adjudgé**

Monsieur Dallaire dépose la liste des publications effectuées depuis le 30 juin 2012 et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

336-10

### DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

336-11

### DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

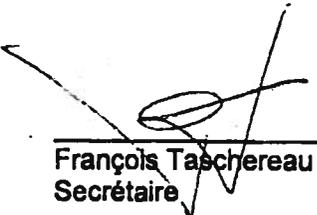
Madame Gagné propose différentes dates pour la tenue des prochaines réunions du conseil d'administration. Ces dates seront transmises aux membres afin d'obtenir leur confirmation.

**336-12**      **VARIA**

Aucun sujet à discuter.

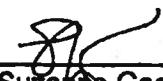
**336-13**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Taschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 13 novembre 2012, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENT :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**Mme Nathalie Bélanger, directrice de l'administration, se joint à l'assemblée.**

**337-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum, elle est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**337-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 26 septembre 2012
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Note du Vérificateur général (informations sensibles)
  - Rapport d'analyse fiscale
6. Actualisation et révision des politiques
  - Politique des billets de faveur
  - Politique d'octroi de contrats
  - Politique linguistique
  - Politique sur les ressources humaines
  - Règlement du Fonds de développement culturel
7. Profil de compétence et d'expérience pour les administrateurs
8. Adoption de la procédure d'évaluation des membres du conseil d'administration
9. Informations
  - Embauche du chef du Service du marketing
  - États financiers au 30 septembre 2012
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés

10. Varia

11. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

337-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 26 SEPTEMBRE 2012**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 26 septembre 2012 est adopté, tel que présenté.

337-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪ **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**

[REDACTED]

Les administrateurs seront informés de la suite de ce dossier dès qu'il y aura des développements.

▪ **Projet de modernisation**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs que le mandat confié à la firme comptable RCGT est en cours de réalisation et les différents chapitres du dossier ont été mis à jour en tenant compte de tous les aspects sociaux, économiques et de communication.

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Projet de mise en lumière**

Monsieur Dallaire mentionne que le dossier suit son cours et que, suivant l'échéancier, le projet devrait être complété, comme prévu, pour l'été 2013.

▪ **Planification stratégique 2012-2016**

Le PDG mentionne être toujours en attente de directives des autorités ministérielles relativement au dépôt du Plan stratégique.

[REDACTED]

337-5

**NOTE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (INFORMATIONS SENSIBLES)**

▪ **Rapport d'analyse fiscale**

[REDACTED]

Les administrateurs seront informés de la suite de ce dossier.

337-6

**ACTUALISATION ET RÉVISION DES POLITIQUES**

Madame Gagné dépose et décrit la nouvelle présentation du tableau de l'ensemble des politiques et règlements de la Société. Elle souligne que le tableau a été modifié afin d'en faciliter la compréhension.

Monsieur Dallaire dépose et commente les politiques qui devront être approuvées lors de la présente séance régulière du conseil.

▪ **Politique des billets de faveur**

Le PDG indique que la Politique des billets de faveur a été modifiée pour se conformer au projet d'analyse fiscale et qu'elle a été préalablement présentée aux membres du comité de vérification.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la Politique des billets de faveur sera modifiée selon les commentaires formulés et sous réserve des réponses reçues du fiscaliste aux questions soulevées. La politique sera alors transmise par courriel aux membres du conseil d'administration pour obtenir leur approbation. (C.A. 337-6)

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est également convenu de modifier la Politique sur la gestion du stationnement, selon les commentaires formulés. (C.A. 337-6)

▪ **Politique d'octroi de contrats**

Monsieur Dallaire indique les modifications apportées à la Politique d'octroi de contrats à la suite des commentaires formulés lors de la dernière séance régulière du conseil d'administration et qui a été présentée aux membres du comité de vérification lors de la réunion du 12 novembre, lesquels en recommandent l'adoption.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la Politique d'octroi de contrats est adoptée, telle que présentée. (C.A. 337-6)

▪ **Politique linguistique**

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la Politique linguistique est adoptée suivant les modifications suggérées qui y seront apportées. (C.A. 337-6)

▪ **Politique sur les ressources humaines**

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est convenu qu'aucune politique sur les ressources humaines ne sera rédigée, mais qu'un cahier à l'intention des employés sera élaboré et servira de guide pour tout le volet relié aux ressources humaines. (C.A. 337-6)

▪ **Règlement du Fonds de développement culturel**

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, le Règlement du Fonds de développement culturel est adopté suivant les modifications suggérées qui y seront apportées. (C.A. 337-6)

[REDACTED]

[REDACTED]

337-7

**PROFIL DE COMPÉTENCE ET D'EXPÉRIENCE POUR LES ADMINISTRATEURS**

La présidente présente le profil de compétence et d'expérience pour les administrateurs, qui a été adopté par les membres du conseil le 27 août 2008 en conformité avec la *Loi sur la gouvernance* et présenté aux membres du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est convenu de ne pas modifier le profil de compétence et d'expérience pour les administrateurs, mais de vérifier si ce document a déjà été transmis au cabinet du ministre afin de servir de guide lors d'éventuelles nominations. (C.A. 337-7)

337-8

**ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La présidente dépose le document d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration présenté lors de la dernière réunion du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines et qu'elle a modifié à la suite des commentaires formulés lors de cette réunion.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, la Procédure d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et autoévaluation des administrateurs est adoptée suivant les modifications suggérées qui y seront apportées. (C.A. 337-8)

[REDACTED]

337-9

### INFORMATIONS

#### ▪ **Embauche du chef du Service du marketing**

Monsieur Dallaire résume toutes les étapes du processus de sélection qui ont été suivies pour l'embauche du chef du Service du marketing et des communications.

Il informe les membres que madame Lucie Cloutier, présentement relationniste à la Société, a été nommée chef du Service du marketing et des communications.

[REDACTED]

[REDACTED]

#### ▪ **États financiers au 30 septembre 2012**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société au 30 septembre 2012 et dépose les résultats d'exploitation mis à jour au 31 octobre 2012. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

#### ▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 12 novembre 2012, ainsi que l'état des revenus et dépenses pour les présentations et coprésentations de la Société pour la saison 2012-2013.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles de la saison 2012-2013 présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

[REDACTED]

[REDACTED]

#### ▪ **Contrats adjudgés**

Monsieur Dallaire dépose la liste des publications effectuées depuis le 26 septembre 2012 et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

337-10

VARIA

Les membres du conseil d'administration profitent de l'occasion pour féliciter toute l'équipe du Grand Théâtre pour le bon travail fait quotidiennement auprès des producteurs et locataires des salles à la suite de la réception d'une lettre de remerciements.

337-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Vaschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 12 décembre 2012, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENT :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

Mme Nathalie Bélanger, directrice de l'administration, se joint à l'assemblée.

**338-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**338-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 13 novembre 2012
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Suivi de la rencontre avec la sous-ministre, Rachel Laperrière
  - Impacts du budget Marceau
  - Planification stratégique 2012-2016
  - Projet de modernisation et de développement du Grand Théâtre
6. Suivi des politiques et règlements
  - Échéancier de travail
7. Dépôt et adoption des états financiers vérifiés au 31 août 2012 et autorisation de signature
8. Textes du rapport annuel – exercice 2011-2012
9. Informations
  - Tableaux synthèses des résultats des ventes 2011-2012
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés
10. Dépôt de la Déclaration de la direction

11. Varia
12. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

338-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 13 NOVEMBRE 2012**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 13 novembre 2012 est adopté, tel que présenté.

338-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪ **Planification stratégique**

Monsieur Dallaire mentionne que le sujet est à l'ordre du jour.

▪ **Rapport d'analyse fiscale**

[REDACTED]

▪ **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs que l'analyse de la firme d'architectes St-Gelais Montmigny & Associés devra être complétée d'ici la période des Fêtes. Le rapport fera état des solutions retenues relativement aux problèmes décelés. Ils seront informés de l'évolution du dossier.

338-5

**SUIVI DE LA RENCONTRE AVEC LA SOUS-MINISTRE, RACHEL LAPERRIÈRE**

- **Impacts du budget Marceau**
- **Planification stratégique 2012-2016**
- **Projet de modernisation et de développement du Grand Théâtre**

[REDACTED]



338-6

**SUIVI DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

▪ **Échéancier de travail**

Monsieur Dallaire informe les membres du conseil d'administration de l'échéancier de travail prévu par rapport aux politiques et règlements qui restent à mettre à jour. Il indique que la Politique sur la formation leur sera présentée pour approbation lors de la séance régulière du conseil prévue le 26 mars 2013. Il mentionne également que la mise à jour des risques potentiels ainsi que l'élaboration et la rédaction de la Politique sur la gestion des risques débiteront en janvier 2013. La direction prévoit présenter cette politique aux membres du conseil d'administration pour approbation lors de la séance régulière du conseil prévue le 19 juin 2013.

338-7

**DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 AOÛT 2012 ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Madame Bélanger explique et présente les états financiers vérifiés au 31 août 2012. Elle indique les changements apportés à la présentation des états financiers.

Monsieur Moisan souligne que les représentants du Vérificateur général sont très satisfaits de l'audit effectué au Grand Théâtre et de la collaboration du personnel. Il mentionne qu'un rapport sans réserve du Vérificateur général sera émis.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Madame Bélanger et monsieur Dallaire répondent aux questions des administrateurs.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter, tels que déposés, les états financiers vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 août 2012. (C.A. 338-7)

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'autoriser la présidente et le secrétaire à signer lesdits états financiers pour et au nom de la Société. (C.A. 338-7)

338-8

#### TEXTES DU RAPPORT ANNUEL – EXERCICE 2011-2012

La PDG dépose les textes du rapport annuel du Grand Théâtre pour l'exercice 2011-2012.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, les textes du rapport annuel pour l'exercice 2011-2012 sont adoptés. (C.A. 338-8)

338-9

#### INFORMATIONS

##### ▪ **Tableaux synthèses des résultats des ventes 2011-2012**

Monsieur Dallaire dépose et commente les tableaux synthèses des résultats des ventes pour la saison 2011-2012.

[REDACTED]

##### ▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 11 décembre 2012 pour les présentations et coprésentations de la Société.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

##### ▪ **Contrats adjugés**

Monsieur Dallaire mentionne que le seul contrat adjugé depuis le 13 novembre 2012 est celui pour l'achat d'un projecteur pour les services scéniques.

##### ▪ **Résultats d'exploitation au 30 novembre 2012**

Monsieur Dallaire dépose et commente les résultats d'exploitation au 30 novembre 2012.

338-10

#### DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

**338-11**      **VARIA**

Aucun autre sujet à discuter.

**338-12**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Tschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 12 mars 2013, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENT :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

339-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

339-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 13 novembre 2012
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Nomination pour le renouvellement des comités :
  - Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
  - Comité de vérification
  - Comité de la galerie
6. Politique de formation
7. Plan de maintien des actifs
8. Suivi du solde des fonds
  - Demande au fonds de développement culturel (Saison Danse)

9. Suivi sur la situation budgétaire :
- La diffusion du spectacle
    - Actualisation de l'état de situation
  - Développement de nouvelles sources de revenus
  - Nouvelles actions de compressions de dépenses
10. Informations :
- Rapport annuel 2011-2012 (dépôt du rapport)
  - Vérificateur général
    - Informations sensibles
  - Nouvelles orientations du ministre
    - Plan stratégique 2012-2016
  - Résultats d'exploitation au 31 janvier 2013
  - Rapport des représentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés
  - Déclaration de la direction

11. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

339-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2012**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 12 décembre 2012 est adopté, tel que présenté.

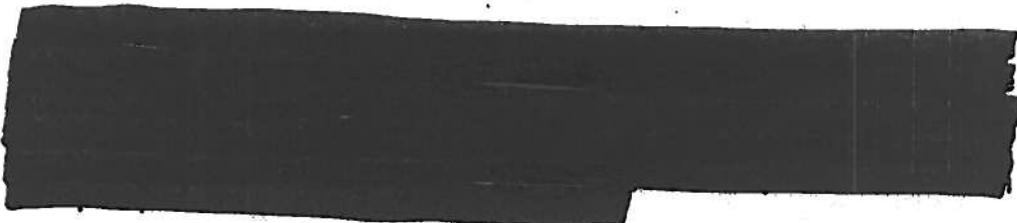
339-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Rapport sur l'enveloppe du bâtiment**



- **Projet de modernisation**



339-5

**NOMINATION POUR RENOUELEMENT DES COMITÉS**

- **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines**
- **Comité de vérification.**
- **Comité de la galerie**

En conformité avec l'article 11 de sa loi constitutive, chaque année la Société forme les différents comités pour l'année en cours.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de reconduire pour l'année 2013, dans leur mandat respectif, les personnes suivantes :

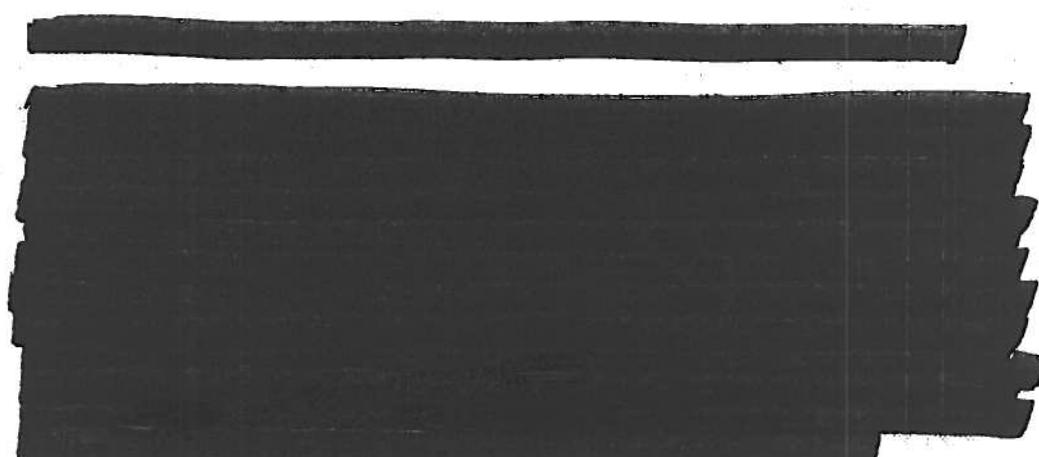
- **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines :** Mme Suzanne Gagné, est d'office présidente de ce comité  
M. Alain Lemay, vice-président  
M. François Taschereau, secrétaire
- **Comité de vérification :** M. Gilles Moisan, président  
M. Johane Desjardins  
M. Jean-François Fournier
- **Comité de la galerie :** Mme Johane Desjardins, présidente  
M. Marcel Dallaire, membre  
Mme Caroline Tremblay, membre externe  
M. Benoît Robert, membre externe

(C.A. 339-6)

339-6

**POLITIQUE DE FORMATION**

Monsieur Dallaire dépose la politique de formation. Madame Gagné précise aux membres du comité que cette politique est un document qui s'adresse à tous les employés du Grand Théâtre.



Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est convenu d'adopter la politique de formation suivant les modifications suggérées qui y seront apportées. (C.A. 339-6)

- **Politique de gestion des risques**

Madame Gagné et monsieur Moisan informent les membres du conseil d'administration que le document « Réflexion sur le développement des affaires du Grand Théâtre » est maintenant prioritaire à l'élaboration d'une politique de gestion des risques. L'adoption d'une politique de gestion des risques est reportée.

339-7

**PLAN DU MAINTIEN DES ACTIFS**

Le PDG et la directrice de l'administration présentent et proposent la grille triennale du plan de maintien des actifs qui a été préalablement soumise au comité de vérification. Madame Bélanger décrit et commente les différents points et répond aux questions.

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est convenu d'approuver le plan du maintien des actifs pour la période 2012-2013.

339-8

**SUIVI DU SOLDE DES FONDS**

- Suivi du solde des fonds
- Demande au fonds de développement culturel (Saison Danse)

Monsieur Dallaire présente le solde des fonds.

Il présente aussi une demande au fonds de développement culturel afin de soutenir la mise en marché de la saison de danse 2013-2014 du Grand Théâtre.

Il explique le contexte particulier du développement de la danse à Québec et indique que c'est un public différent et diversifié qui assiste à ces représentations.

La présidente rappelle que cette série de spectacles est en droite ligne avec notre mission et avec les orientations de notre plan stratégique.

[REDACTED]

Après échanges et discussions et en conformité avec le Règlement du Fonds de développement culturel, il est recommandé d'accorder la somme de 25 000 \$ afin de promouvoir l'abonnement à la saison de danse 2013-2014.

339-9

**SUIVI SUR LA SITUATION DU SPECTACLE**

- La diffusion du spectacle
  - Actualisation de l'état de situation

Monsieur Dallaire présente une actualisation du rapport sur l'état de la situation du spectacle datant de novembre 2011. Il commente les éléments graphiques et répond aux questions des membres.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Le PDG profite de l'occasion pour informer les membres de la mise en service de l'application du site mobile du Grand Théâtre et que l'étape à venir consiste en l'adaptation du site de Billetech en site mobile, ce qui facilitera la vente de billets sur ce type d'appareil. Il explique les changements profonds des habitudes de consommation et énumère les supports électroniques de diffusion actuels qui sont utilisés par la Société, lesquels offrent une vitrine aux activités du Grand Théâtre.

- **Développement de nouvelles sources de revenus**
- **Nouvelles actions de compressions de dépenses**

Monsieur Dallaire indique aux administrateurs que plusieurs rencontres de travail portant sur ces sujets ont été tenues depuis janvier avec tous les gestionnaires de la Société.

[REDACTED]

Madame Gagné souligne que ce travail très colossal sera porté à l'ordre du jour de la prochaine session régulière du conseil d'administration.

[REDACTED]

Le PDG informe les administrateurs qu'il fera à nouveau un suivi auprès des représentants [REDACTED] en vue de finaliser les pourparlers pour conclure une entente pour l'année en cours.

Monsieur Dallaire informera les membres du comité du suivi du dossier.

339-10

### INFORMATIONS

- **Rapport annuel 2011-2012 (dépôt du rapport)**

Monsieur Dallaire dépose aux membres le rapport annuel 2011-2012 et mentionne qu'il n'est pas encore autorisé à le publier.

- **Vérificateur général**
  - **Informations sensibles**

Monsieur Dallaire remet aux membres du conseil la lettre réponse du Vérificateur général quant aux informations sensibles. Madame Gagné informe les membres que la Société a répondu de manière satisfaisante aux recommandations du Vérificateur général.

- **Nouvelles orientations du ministre**
  - **Plan stratégique 2012-2016**

Monsieur Dallaire dépose aux membres la lettre reçue du ministère de la Culture et des Communications qui précise les attentes du ministre dont le Grand Théâtre devra tenir compte lors de l'élaboration de son plan stratégique 2012-2016. Il précise que les représentants du ministère revoient présentement les enjeux de

leur planification stratégique et qu'ils nous informeront de la marche à suivre pour le dépôt de notre plan stratégique.

Après discussions, il est convenu que les membres du conseil d'administration procéderont, au moment opportun et en conformité avec les orientations formulées par le ministre, à l'approbation d'un nouveau texte de présentation, ainsi que d'un nouveau tableau synoptique de la Planification stratégique 2012-2016 prévu pour adoption en juin 2013.

Monsieur Dallaire souligne qu'une rencontre de la Table réseau du ministère est prévue à Montréal le 15 mars et que ce sujet est à l'ordre du jour.

▪ **Résultats d'exploitation au 31 janvier 2013**

Le PDG dépose et commente les résultats d'exploitation au 31 janvier 2013. Monsieur Dallaire et Madame Bélanger répondent aux questions des membres du comité.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 10 mars 2013, pour les présentations et coprésentations de la Société de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au grand Théâtre.

▪ **Contrats adjudés**

Monsieur Dallaire mentionne que le seul contrat adjudé depuis le 12 décembre 2012 est celui pour le remplacement des lanterneaux.

▪ **Déclaration de la direction**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

**339-11**      **VARIA**

Aucun autre sujet à discuter.

**339-12**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 30 avril 2013, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENT :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**340-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

Madame Bélanger mentionne que les vignettes de stationnement sont présentement en vigueur et en fait la distribution.

Monsieur Dallaire ajoute que les éléments d'affichage dans le stationnement restent à être complétés.

[REDACTED]

**340-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 12 mars 2013
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Enveloppe du bâtiment
6. Suivi de la rencontre avec le ministre
7. Réflexion sur le développement des affaires du Grand Théâtre (suivi du dossier)
8. Prévision des résultats au 31 août 2013

9. Approbation du contrat de la firme de sécurité
10. Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et autoévaluation des administrateurs
11. Informations :
  - Mise à jour – Planification stratégique 2012-2016
  - Résultats d'exploitation au 31 mars 2013
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés
12. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, en ajoutant au point 10. Varia – *Visite des lieux par les membres du conseil d'administration.*

340-3

#### **EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 12 MARS 2013**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 12 mars 2013 est adopté, tel que présenté.

340-4

#### **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

[REDACTED]

Monsieur Dallaire informe les membres du conseil qu'une nouvelle entente est intervenue avec les dirigeants [REDACTED] et que celle-ci couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014. Il explique les raisons pour lesquelles cette entente a été écourtée à une durée d'un an.

##### ▪ **Plan du maintien des actifs**

Monsieur Dallaire mentionne que le plan du maintien des actifs pour la période 2012-2013 a été accepté tel que déposé par le ministère.

##### ▪ **Rapport annuel**

Le PDG confirme le dépôt du rapport annuel 2011-2012. Il précise qu'il est maintenant diffusé sur le site internet de la Société.

340-5

#### **ENVELOPPE DU BÂTIMENT**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, il est convenu de mandater la firme d'architectes qui a évalué l'enveloppe du bâtiment en 2011 pour obtenir une mise à jour de la

situation et pour analyser une nouvelle option, soit le remplacement des murs extérieurs par de nouveaux panneaux de béton.

340-6

#### SUIVI DE LA RENCONTRE AVEC LE MINISTRE

La présidente et Monsieur Dallaire résument leur rencontre du 16 avril avec le ministre de la Culture et des Communications et son attachée politique.

[REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur Dallaire indique être en attente de confirmation pour une rencontre en mai avec la sous-ministre, le sous-ministré p.i. aux politiques de la Culture et des communications et le directeur général de l'administration du ministère. Il mentionne être sans nouvelles de la ministre responsable de la Capitale-Nationale.

340-7

#### RÉFLEXION SUR LE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES DU GRAND THÉÂTRE (SUIVI DU DOSSIER)

La présidente rappelle que ce sujet était à l'ordre du jour de la précédente rencontre du conseil et invite Monsieur Dallaire à présenter ce point.

Monsieur Dallaire présente le document intitulé « Réflexion sur le développement des affaires du Grand Théâtre » et explique le cadre des rencontres effectuées depuis le 16 janvier avec les directeurs et les chefs de service de la Société qui ont mené à l'élaboration du présent document. Il mentionne que les éléments qui y sont contenus sont répertoriés par thèmes et identifiés par un code de couleur et qu'une liste de priorités doit être établie parmi les priorités identifiées. Il spécifie que les éléments en vert correspondent à des actions qui ont été identifiées comme prioritaires et réalisables à court terme par l'équipe de direction.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil sur les éléments de la question #1 codifiés en vert et en jaune.

Après échanges et discussions, il est convenu de mettre à jour le tableau en tenant compte des éléments priorisés à la question #1 par les membres du CA et d'établir un calendrier de réalisation. Il est également convenu que les éléments des autres questions devront faire l'objet d'une prochaine réunion et ce, à partir du même canevas de travail.

[REDACTED]

340-8

#### PRÉVISION DES RÉSULTATS AU 31 AOÛT 2013

Monsieur Dallaire et madame Bélanger présentent les prévisions au 31 août 2013 et mentionnent que ces documents ont été soumis au comité de vérification du 29 avril. Monsieur Dallaire explique le sommaire des écarts.

La présidente remercie la direction pour la qualité des documents soumis.

340-9

**APPROBATION DU CONTRAT DE LA FIRME DE SÉCURITÉ**

Monsieur Dallaire et madame Bélanger présentent aux membres un résumé des propositions reçues suite à l'appel d'offre en référence au choix de la firme de sécurité et répondent aux questions.

Sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'accorder le contrat à la firme actuellement en place qui présente la meilleure proposition.

(C.A. 340-9)

340-10

**ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS ET AUTOÉVALUATION DES ADMINISTRATEURS**

En conformité avec la Loi sur la gouvernance des sociétés d'États, la Présidente remet à chacun des membres du conseil une enveloppe relative à l'Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et autoévaluation des administrateurs et demande un retour des grilles d'évaluations d'ici le 15 mai.

340-11

**INFORMATION**

▪ **Mise à jour – Planification stratégique 2012-2016**

Monsieur Dallaire rappelle aux membres la rencontre tenue en mars avec la Table réseau du MCC. Il mentionne également avoir rencontré à ce sujet les personnes responsables de ce dossier au ministère avec Jean Lemieux du Grand Théâtre, pour discuter de l'échéancier. Il explique les différentes étapes à venir d'ici le dépôt du Plan stratégique de la Société au ministère dont, l'approbation par l'Assemblée nationale du Plan stratégique du ministre lequel engendrera des modifications mineures au Plan de la Société, la soumission, pour commentaires, de ce plan au MCE et au CT, les modifications à y apporter suite à leurs recommandations, s'il y a lieu, et enfin son dépôt au ministère.

La présidente demande que le conseil puisse recevoir par courriel les modifications apportées au document avant qu'il ne soit soumis au MCE et au CT pour approbation.

▪ **Résultats d'exploitation au 31 mars 2013**

Monsieur Dallaire dépose et commente les résultats d'exploitation au 31 mars 2013. Monsieur Dallaire et Madame Bélanger répondent aux questions des membres du comité.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Monsieur Dallaire dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 22 avril 2013, pour les présentations et coprésentations de la Société de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre.

▪ **Contrats adjugés**

Monsieur Dallaire mentionne que le seul contrat adjugé depuis le 12 mars 2013 est celui pour le remplacement des lanterneaux.

**340-12**     **VARIA**

Monsieur Dallaire mentionne qu'à la suite d'une demande de visite des lieux par un membre du conseil, des dates seront proposées afin de convenir d'une visite guidée par le chef du Service de l'immeuble et dont la durée sera de 90 minutes. Tous les membres du CA sont invités à cette visite.

**340-13**     **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Taschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique, le jeudi 6 juin 2013, à 8 h 30.**

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENTE :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

[REDACTED]

**341-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**341-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Planification stratégique 2013-2017
  - Présentation de la planification stratégique 2013-2017 modifiée suite aux rencontres des personnes responsables de ce dossier au MCC, MCE et CT
4. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**341-3 PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2013-2017**

Monsieur Dallaire présente aux membres la version révisée du Plan stratégique 2013-2017 de la Société pour approbation qui tient compte des orientations du MCC et des précisions reçues du MCE et CT. Le PDG énumère les étapes qui ont mené à cette révision. Il mentionne que le tableau synoptique du Plan stratégique 2013-2017 sera ajusté dans le même sens et qu'une version finale du

document sera remise aux membres lors de la prochaine séance régulière du conseil.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échange et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est convenu, suite aux commentaires formulés par les membres du conseil, de procéder à l'approbation du texte du Plan stratégique 2013-2017 avec les modifications qui y seront apportées et d'amorcer la suite des procédures avec le MCC, le MCE et le CT. Il est également convenu qu'une version finale du Plan stratégique 2013-2017 soit déposée aux membres lors de la prochaine séance régulière du conseil.

La Présidente remercie les membres.

341-3

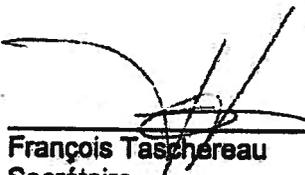
VARIA

Aucun autre sujet à discuter.

341-4

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
François Taschereau  
Secrétaire

  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 19 juin 2013, à 17 heures.

PRÉSENTS :



ABSENT :



ASSISTAIENT ÉGALEMENT :



François Taschereau  
Secrétaire

---

**342-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**342-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 30 avril et 6 juin 2013
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Budget 2013-2014
6. Budget 2012-2013 (format de présentation)
7. Régime d'emprunts 2013-2014
8. Tarification des services 2013-2014
9. Réflexion sur le développement des affaires du Grand Théâtre
10. Résultats de l'Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et autoévaluation des administrateurs
11. Informations
  - Objectifs et mandats du PDG pour l'année 2013-2014
  - Lettre du ministre
  - Résultats d'exploitation au 31 mai 2013
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjudgés

12. Dépôt de la Déclaration de la direction
13. Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
14. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, en ajoutant au point 12 Varia – *Piano* et – *Grève de la construction*.

342-3

**EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS  
TENUES LES 30 AVRIL ET 6 JUIN 2013**

Sur proposition faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues les 30 avril et 6 juin 2013 sont adoptés, tels que présentés.

342-4

**AFFAIRE DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

- **Enveloppe du bâtiment**

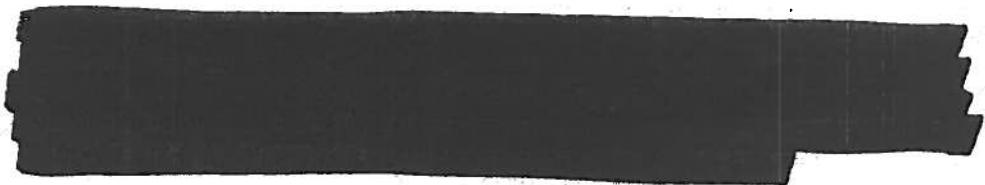
Monsieur Dallaire informe les membres que le mandat pour la mise à jour de l'évaluation de l'enveloppe du bâtiment a été confié à la même firme d'architectes qui en a fait l'expertise en 2011 et répond aux questions des membres. Il mentionne qu'un rapport sera transmis à la Société autour du 21 juillet et qu'un suivi de ce dossier leur sera fait.

- **Plan stratégique**

Monsieur Dallaire dépose la version finale du Plan stratégique 2013-2017 de la Société à la suite des commentaires et de l'approbation des membres lors de la dernière assemblée spéciale du conseil du 6 juin de même que le tableau synoptique qui a été ajusté dans le même sens. Il indique que la suite des procédures sera amorcée avec le MCC, le MCE et le CT. Le PDG mentionne également la réception d'une lettre du MCC le 17 juin confirmant le dépôt du Plan stratégique du ministère à l'Assemblée nationale.

- **Suivi de la rencontre avec la sous-ministre**

Monsieur Dallaire résume sa rencontre avec la sous-ministre, le sous-ministre p.i aux politiques de la Culture et des communications et le directeur général de l'administration du ministère où il était accompagné de Madame Bélanger. Il informe les membres de la nature des échanges qu'ils ont eus et de l'intention de la sous-ministre de diriger le dossier concernant les taxes foncières auprès des instances gouvernementales supérieures concernées.



[REDACTED]

342-5

**BUDGET 2013-2014**

La présidente invite le président du Comité de vérification Monsieur Moisan à présenter ce point.

Monsieur Moisan informe les membres du conseil qu'à la demande de Monsieur Dallaire et Madame Bélanger, une rencontre a été tenue le 7 juin dernier au cours de laquelle le budget 2013-2014 lui a été présenté.

[REDACTED]

Monsieur Moisan invite Monsieur Dallaire à poursuivre la présentation de ce point.

Monsieur Dallaire explique aux membres l'exercice fait par chacun des responsables de services et énumère les différentes étapes qui ont conduit à l'élaboration du budget 2013-2014, lequel tient compte des coupures imposées par le ministère et de la nouvelle augmentation des taxes foncières.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

342-6

**BUDGET 2012-2013 (FORMAT DE PRÉSENTATION)**

Monsieur Dallaire et madame Nathalie Bélanger présentent un nouveau format de présentation du budget qui tient compte des nouvelles normes comptables et répondent aux questions des membres du conseil.

La présidente suggère qu'un format de présentation incluant l'ensemble des fonds soit présenté lors de la prochaine séance.

342-7

**RÉGIME D'EMPRUNTS 2013-2014**

**CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société du Grand Théâtre de Québec, valide jusqu'au 30 novembre 2014, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 12 763 476 \$;**

**ATTENDU QUE, conformément au décret numéro 1067-2008 du 5 novembre 2008, pris en vertu du paragraphe 4° de l'article 21 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (chapitre S-14.01), la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par la Société et non encore remboursées au-delà de 1 000 000 \$;**

**ATTENDU QUE la résolution numéro 334-7, adoptée le 20 juin 2012 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2013, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 14 433 006 \$;**

**ATTENDU QUE le décret numéro 1122-2012 du 28 novembre 2012 autorise la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer ce régime d'emprunts;**

**ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Société du Grand Théâtre de Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2014, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 12 763 476 \$;**

**ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, la Société du Grand Théâtre de Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;**

**ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;**

**ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande au ministre de la Culture et des Communications de lui accorder, au nom du gouvernement, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le**

Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme à être conclus en vertu du présent régime;

ATTENDU QU'il y a lieu, aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme ainsi contractés, de consentir en faveur du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande au ministre de la Culture et des Communications d'acquiescer purement et simplement à l'hypothèque mobilière sans dépossession précitée;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro 334-7, adoptée le 20 juin 2012, par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2014, permettant à la Société du Grand Théâtre de Québec d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 12 763 476 \$.

2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :

A. du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;

B. du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;

C. de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.

3. QUE les emprunts contractés par la Société du Grand Théâtre de Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :

A. si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :

a. le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :

i. le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe b du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A-6.001, r.3);

ii. tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;

b. le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours;

B. si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de

responsable du Fonds de financement :

- a. le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
  - b. les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;
  - c. chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société du Grand Théâtre de Québec en faveur du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - d. le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.
4. QU'une demande soit faite au ministre de la Culture et des Communications d'accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime d'emprunts.
  5. QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, soit consentie au ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement.
  6. QUE la présidente, le président-directeur général ou la directrice de l'administration pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société du Grand Théâtre de Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit, ou à long terme, tout billet, tout acte d'hypothèque mobilière, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes.
  7. QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme.
  8. QUE la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

Madame Bélanger souligne que cette demande est adressée annuellement et permet à la Société d'effectuer des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement.

342-8

#### TARIFICATION DE SERVICES 2013-2014

Le PDG dépose pour adoption la liste de la tarification des services 2013-2014 qui sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la *Tarification de services 2013-2014* qui sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour la saison 2013-2014. (C.A. 342-8)

342-9

#### RÉFLEXION SUR LE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES DU GRAND THÉÂTRE

Dans le cadre du document « Réflexion sur le développement des affaires du Grand Théâtre », Monsieur Dallaire présente aux membres du conseil la liste des 35 priorités retenues par l'équipe de direction. Il explique le contexte dans lequel ces priorités ont été retenues, que des porteurs de dossiers ont été identifiés pour chacune de ces priorités et que la prochaine étape consiste à établir un plan d'action et un calendrier de réalisation.

Monsieur Dallaire répond aux questions des membres et les invite à faire le même exercice, soit prioriser 5 éléments chacun, parmi les points identifiés comme étant réalisables à court et moyen terme (points en jaune ou en vert). Il est convenu de transmettre aux membres par courriel le document complet sur fichier Excel, afin que chacun puisse faire son choix. Il est également convenu de mettre à jour la liste des priorités à la suite des réponses des membres du conseil.

342-10

#### RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DE SES COMITÉS ET AUTOÉVALUATION DES ADMINISTRATEURS

La présidente présente la compilation des résultats obtenus de l'Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et autoévaluation des administrateurs. Elle commente les résultats qui dans l'ensemble sont très positifs.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil.

Pour les besoins de la prochaine Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et autoévaluation des administrateurs, la présidente suggère de modifier un des libellés de la partie 2, section 4 « *Le processus d'évaluation et de fixation des objectifs du président-directeur général* », par « *Le processus de fixation des objectifs du président-directeur général* », puisque « l'évaluation du président-directeur général » relève plutôt du Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

Il est également convenu entre les membres de retirer à la partie 3 « *L'appui du responsable fonctionnel à la tenue des réunions est adéquat* » puisque le libellé porte à confusion.

342-11

#### INFORMATIONS

- **Objectifs et mandats du PDG pour l'année 2013-2014**

Les membres du conseil prennent acte des objectifs et mandats du PDG pour l'année 2013-2014. La présidente invite les membres à formuler des ajouts et/ou des modifications.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.



- **Lettre du ministre**

Monsieur Dallaire dépose une lettre reçue du ministre Maka Koto en date 9 mai 2013 portant sur l'exemption d'une mesure de compression de dépenses et répond aux questions des membres.

- **Résultats d'exploitation au 31 mai 2013**

Le PDG dépose et commente les résultats d'exploitation au 31 mai 2013.

- **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Monsieur Dallaire dépose, à titre d'information, le rapport des ventes au 12 juin 2013 pour tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre.

- **Contrats adjugés**

Monsieur Dallaire mentionne qu'aucun contrat n'a été adjugé entre le 30 avril 2013 et le 11 juin 2013.

342-12

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

342-13

**DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La présidente suggère que ce point soit porté à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'administration et demande qu'une séance soit tenue concernant le budget 2013-2014 le mardi 20 août, à 7h30.

342-14

**VARIA**

- **Piano**

Un membre informe le conseil avoir vu lors du Grand Rire des clients utiliser le piano à queue comme appui.

Monsieur Dallaire souligne qu'une affiche est habituellement présente en permanence à cet effet et qu'il verra à ce que la situation se règle.

- **Grève de la construction**

Le PDG indique aux membres du conseil que la grève de l'industrie de la construction risque de ralentir le chantier entourant les puits de lumière, mais que celle-ci ne devrait pas avoir de conséquence sur la mise en lumière du GT qui a été fixée au 12 septembre prochain.

342-15

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Taschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 20 août 2013, à 7:30 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENT :

[REDACTED]

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

**343-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

La Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres.

**343-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 19 juin 2013
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Budget 2013-2014
6. Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
7. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**343-3**

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 19 JUIN 2013**

Sur proposition faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 19 juin 2013 est adopté en effectuant la modification suivante au point 342-9 :

[REDACTED]

343-4

**AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Réflexion sur le développement des affaires du Grand Théâtre**

[REDACTED]

343-5

**BUDGET 2013-2014**

[REDACTED]

Mme Bélanger présente les budgets pour les fonds de développement culturel et le fonds des immobilisations pour l'année 2013-2014.

Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter les budgets des opérations, du fonds de développement culturel et du fonds des immobilisations. (C.A. 343-5)

343-6

**DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Un calendrier de rencontres est proposé aux membres du conseil d'administration. Les dates retenues sont les suivantes :

Mardi 17 septembre 2013  
Mardi 29 octobre 2013  
Mercredi 11 décembre 2013  
Mercredi 12 février 2014  
Mardi 25 mars 2014  
Mardi 6 mai 2014  
Mercredi 18 juin 2014

À moins d'avis contraire, ces réunions auront lieu à 17h00 à la salle de conférences du Conservatoire de musique.

343-7

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 17 septembre 2013, à 17 heures.

PRÉSENTS :



ASSISTAIT ÉGALEMENT :



François Taschereau  
Secrétaire

---

**344-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

La Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres.

**344-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 20 août 2013
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Budget 2013-2014 – Fonds des Immobilisations
6. Plan de maintien des actifs – Modifications
7. Modification des frais de service
8. Développement des affaires – Liste consolidée
9. Informations
  - > Projet de mise en lumière
  - > Planification stratégique 2013-2017
  - > Résultats d'exploitation au 31 août 2013 (partiels)
  - > Plan d'action du directeur de programmation vs compressions budgétaires 2013-2014
  - > Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - > Contrats adjugés
10. Dépôt de la Déclaration de la direction
11. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté en ajoutant au point 9 – Informations : *Suivi sur le développement de la signature de la SDC du quartier Montcalm.*

**344-3** EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 20 AOÛT 2013

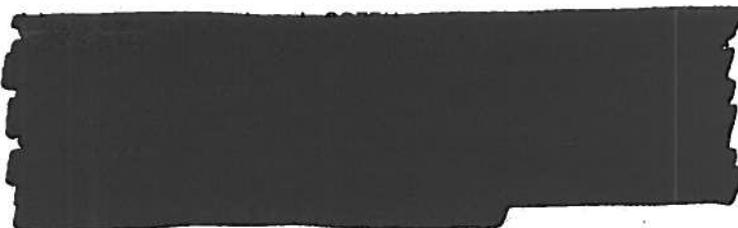
Sur proposition faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 20 août 2013 est adopté, tel que présenté.

**344-4** AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

- **Modification des frais de service**

La Présidente mentionne que ce sujet est à l'ordre du jour.

- **Service de l'immeuble**



**344-5** BUDGET 2013-2014

Madame Bélanger présente aux membres pour adoption le budget modifié du fonds des immobilisations 2013-2014 et précise l'ajout de 2 emprunts au remboursement en capital non inscrits lors de son approbation à la séance du conseil du 20 août dernier. Elle souligne que cette modification n'a aucune conséquence sur le budget des opérations.

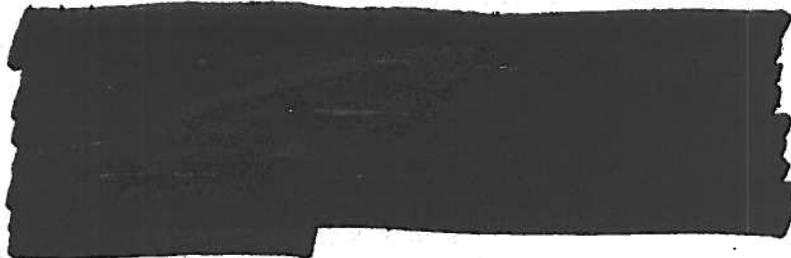
Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter le budget modifié du fonds des immobilisations 2013-2014.  
(C.A. 344-5)

**344-6** PLAN DE MAINTIEN DES ACTIFS – MODIFICATIONS

Monsieur Dallaire et Madame Bélanger présentent aux membres, pour leur information, les modifications apportées au plan de résorption du déficit d'entretien 2012-2013, lesquelles modifications tiennent compte de la valeur ajustée des projets et répondent aux questions.

**344-7** MODIFICATION DES FRAIS DE SERVICE





344-8

**DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES – LISTE CONSOLIDÉE**

Monsieur Dallaire dépose la liste consolidée des 52 actions privilégiées par les membres du conseil et de la direction dans le cadre du *Développement des affaires du Grand Théâtre* et en explique la légende. Il précise que de cette liste, 5 actions sont réalisées à ce jour, que 3 autres sont déjà intégrées à nos opérations et que 23 sont amorcées ou en cours de réalisation.



344-9

**INFORMATIONS**

▪ **Projet de mise en lumière**

Au bénéfice des membres, Monsieur Dallaire explique le déroulement de l'inauguration de la *Mise en lumière* du Grand Théâtre prévu le 18 septembre et mentionne que l'OSQ mettra à contribution 12 musiciens qui seront dirigés par Maestro Fabien Gabel. Le PDG explique le déplacement de la date de l'inauguration du 12 au 18 septembre en raison de la non-disponibilité des ministres.

▪ **Planification stratégique 2013-2017**

Monsieur Dallaire indique être dans l'attente d'un retour des instances gouvernementales concernant le Plan stratégique 2013-2017 de la Société depuis son dépôt au CE et MCC, suite à son adoption par le conseil en juin dernier. Un suivi sera effectué à cet effet.

- **Résultats d'exploitation au 31 août 2013 (partiels)**

Monsieur Dallaire informe les membres des résultats d'exploitation partiels au 31 août 2013 et précise qu'à ceux-ci, s'ajouteront les résultats d'opération du spectacle de Céline Dion, ce qui réduira l'écart négatif qui avait été prévu comme résultat de fin d'année.

- **Plan d'action du directeur de programmation vs compressions budgétaires 2013-2014**



- **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 10 septembre 2013 pour les présentations et coprésentations de la Société.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

- **Contrats adjugés**

Monsieur Dallaire mentionne que le seul contrat adjugé depuis le 11 juin 2013 est celui pour l'achat de microphones sans fil.

- **Suivi sur le développement de la signature design du MNBAQ et de la SDC du quartier Montcalm**

Monsieur Dallaire résume brièvement le cadre des rencontres auxquelles il a assisté relativement à la signature design développée par le MNBAQ pour le quartier Montcalm. Il mentionne aussi la participation de la chef du service du marketing aux rencontres de la SDC du quartier pour le développement d'une signature graphique.

344-10

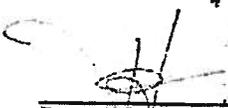
DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION

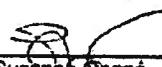
Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

344-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue par conférence téléphonique, le mercredi 2 octobre 2013, à 7 h 30.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENTE :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

[REDACTED]

**345-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue et remercie les membres.

**345-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1.      Ouverture de l'assemblée
2.      Adoption de l'ordre du jour
3.      Modifications des frais de service – validation du scénario
4.      Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**345-3**      **MODIFICATIONS DES FRAIS DE SERVICE – VALIDATION DU SCÉNARIO**

La Présidente résume les recommandations de la direction à la suite de l'analyse des modifications à apporter à la structure des frais de service.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, les membres s'entendent pour retenir le scénario # 1 qui comporte trois (3) catégories de prix de frais de service et mandatent la direction pour la présentation de ce scénario aux résidents, suite à quoi il fera l'objet d'une proposition pour adoption au prochain conseil.

[REDACTED]

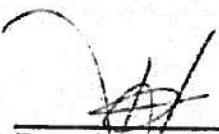
[REDACTED]

**345-3**      **VARIA**

Aucun autre sujet à discuter.

**345-4**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

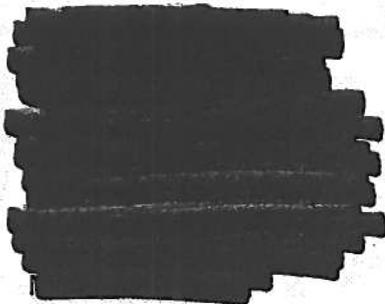
Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 29 octobre 2013, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**



**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**



François Taschereau  
Secrétaire

---

**346-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

Madame Gagné souhaite la bienvenue et remercie les membres.

**346-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 17 septembre et 2 octobre 2013
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Modifications des frais de service
6. Budget d'acquisition d'immobilisations
7. Plan de maintien des actifs 2013-2014
8. Planification stratégique 2013-2017
9. Nouvelle norme comptable
10. Informations
  - Suivi du dossier de l'enveloppe extérieure du GT
  - Développement des affaires du GTQ – compte rendu de l'état d'avancement
  - Résultats d'exploitation au 30 septembre 2013
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés

11. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, en inversant les points 6 et 7.

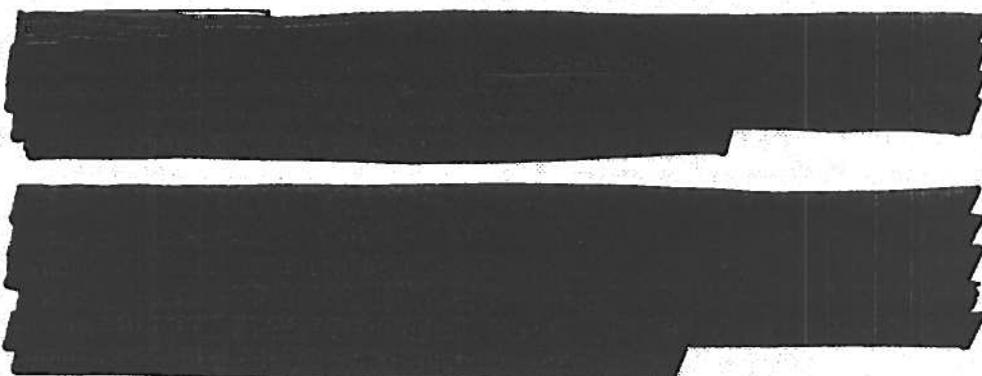
**346-3** EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS TENUES LES 17 SEPTEMBRE ET 2 OCTOBRE 2013

Sur proposition dûment faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues les 17 septembre et 2 octobre 2013 sont adoptés, tels que présentés.

**346-4** AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Les points nécessitant un suivi sont à l'ordre du jour.

**346-5** MODIFICATIONS DES FRAIS DE SERVICE



Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de conserver le statut quo quant aux frais de service relatifs aux groupes scolaires d'adopter la nouvelle politique de tarification des frais de service 2014-2015, de mettre en application de façon immédiate les modifications apportées au mode de livraison et d'accorder un délai de quatre (4) semaines pour la mise en application des modifications apportées aux frais de service en fonction du prix du billet. (C.A. 346-5)

À cet effet, la Présidente demande qu'une communication soit faite aux résidents et qu'un avis soit transmis à la clientèle.

Les points 6 et 7 sont inversés à la demande de la Présidente.

**346-7** PLAN DE MAINTIEN DES ACTIFS 2013-2014

Monsieur Dallaire et Madame Bélanger présentent aux membres le plan du maintien des actifs 2013-2014. Madame Bélanger décrit et commente les différents points et réponds aux questions des membres.



Après échange et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter le plan du maintien des actifs 2013-2014. (C.A. 346-7)

346-6

**BUDGET D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Monsieur Dallaire et Madame Bélanger déposent le budget d'acquisition d'immobilisations 2012-2013 de même que celui projeté pour 2013-2014 et ce, en conformité avec la nouvelle présentation des états financiers, et répondent aux questions des membres.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échange et discussions, il est résolu d'adopter le budget d'acquisition d'immobilisations 2012-2013 pour un montant de 2 860 655\$ et celui de 2013-2014 pour un montant de 4 033 029\$. (C.A. 346.6)

346-8

**PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2013-2017**

Monsieur Dallaire dépose aux membres une nouvelle présentation du Plan stratégique 2013-2017 suite aux recommandations formulées par le MCE. Il précise les prochaines étapes en vue de son dépôt auprès du ministre.

Après échanges et discussions, il est résolu d'adopter la nouvelle présentation du Plan stratégique 2013-2017 suite aux recommandations formulées par le MCE. (C.A. 346.8)

346-9

**NOUVELLE NORME COMPTABLE**

La Présidente invite Monsieur Moisan, président du comité de vérification, à discuter de ce point.

Monsieur Moisan informe les membres qu'une nouvelle norme comptable a été adoptée concernant la comptabilisation des paiements de transferts et que cette norme est en vigueur pour tous les exercices ouverts à compter du 1er avril 2012. Il expose la divergence d'opinion qui existe entre le Contrôleur des finances et le Vérificateur général sur l'interprétation de cette norme.

Monsieur Moisan explique les impacts de l'interprétation du Contrôleur des finances sur les résultats et l'état de la situation financière du GTQ, de même que ceux VGQ. Il indique que ces documents ont été soumis au comité de vérification du 28 octobre qui proposait de se conformer à l'interprétation du Contrôleur des finances.

Des discussions s'ensuivent quant aux conséquences sur le rapport d'audit d'un choix par rapport à l'autre.

Après échanges et discussions, il est convenu de se conformer à la loi.

**INFORMATIONS**

- **Suivi du dossier de l'enveloppe extérieure du Grand Théâtre**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- **Développement des affaires du GTQ –  
compte rendu de l'état d'avancement**

Monsieur Dallaire dépose la mise à jour du document portant sur le développement des affaires du GTQ, expose l'avancement du dossier et explique la légende relative au rendement estimé des actions retenues.

[REDACTED]

- **Résultats d'exploitation au 30 septembre 2013**

Monsieur Dallaire et Madame Bélanger déposent les résultats d'exploitation au 30 septembre 2013 et répondent aux questions des membres. Madame Bélanger mentionne que ces résultats suivent la même courbe que les trois (3) années précédentes.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 29 octobre 2013 pour les présentations et coprésentations de la Société.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

[REDACTED]

▪ **Contrats adjugés**

Monsieur Dallaire informe les membres qu'aucun contrat n'a été adjugé depuis le 17 septembre 2013.

346-10

**VARIA**

[REDACTED]

[REDACTED]

346-11

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle John-Applin, le mardi 17 décembre 2013, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

347-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

La Présidente souhaite la bienvenue et remercie les membres.

347-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 29 octobre 2013
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Modification de la durée de vie utile de la bâtisse
6. Dépôt et adoption des états financiers vérifiés au 31 août 2013 et autorisation de signature
7. Textes du rapport annuel – exercice 2012-2013
8. Rapport du comité de vérification : système de paye
9. Informations
  - Suivi du dossier de l'enveloppe extérieure du GTQ
  - Développement des affaires du GTQ – compte rendu de l'état d'avancement
  - Résultats d'exploitation au 31 octobre 2013
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés
10. Dépôt de la Déclaration de la direction

11. Varia
12. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, en ajoutant au point 11. Varia – *Suivi de la séance de formation des membres du CA.*

347-3

#### **EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 OCTOBRE 2013**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 29 octobre 2013 est adopté en modifiant le libellé du 4<sup>ième</sup> paragraphe du point 346-6 par: « *Après échanges et discussions, il est résolu d'adopter le budget d'acquisition d'immobilisations 2012-2013 pour un montant de 2 860 655\$ et celui de 2013-2014 pour montant de 4 033 029\$* ».

347-4

#### **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

##### **> Modifications des frais de service**

Monsieur Dallaire informe les membres que la nouvelle tarification des frais de livraison est en vigueur depuis novembre et que les modifications relatives aux frais de service sont appliquées depuis décembre.

##### **> Planification stratégique 2013-2017**

Monsieur Dallaire mentionne que le document portant sur la Planification stratégique 2013-2017 a été déposé au cabinet du ministre Maka Koto et que le processus d'adoption au Conseil des ministres suivra.

347-5

#### **MODIFICATION DE LA DURÉE DE VIE UTILE DE LA BÂTISSSE**

Monsieur Moisan explique brièvement les principes entourant la capitalisation et fait part aux membres que suite à ses discussions avec le VG, il est proposé d'accélérer l'amortissement en modifiant la durée de vie utile de la bâtisse de 40 à 30 ans. Le comité de vérification en recommande d'adoption.

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est convenu de modifier la durée de vie utile de la bâtisse de 40 à 30 ans.

347-6

#### **DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 AOÛT 2013 ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Madame Bélanger présente les états financiers vérifiés au 31 août 2013. Elle indique et explique les changements apportés à la présentation des états financiers et répond aux questions.

Madame Bélanger rappelle aux membres l'impact des nouvelles normes comptables et la réserve inscrite au rapport du vérificateur en raison du choix de se conformer à l'interprétation du Contrôleur des finances concernant la comptabilisation des paiements de transferts et que plusieurs sociétés d'État sont visées par la même recommandation. Elle ajoute que pour le reste, tout est conforme aux exigences du vérificateur.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter les états financiers vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2013, en enlevant les mots « *en souffrance* » au premier paragraphe de la page 20. (C.A. 347-6)

Sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'autoriser la Présidente et M. Lemay à signer lesdits états financiers pour et au nom de la Société. (C.A. 347-6)

347-7

#### **TEXTES DU RAPPORTS ANNUEL – EXERCICE 2012-2013**

Le PDG dépose les textes du rapport annuel du Grand Théâtre pour l'exercice 2012-2013. Monsieur Dallaire répond aux questions des administrateurs.

Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, les textes du rapport annuel pour l'exercice 2012-2013 sont adoptés, suivant les modifications à apporter, soit : remplacer les mots « *cruciaux pour* » par « *nécessaires au* » au Message de la Présidente, page 2, 2<sup>ième</sup> paragraphe. (C.A. 347.7)

347-8

#### **RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION : SYSTÈME DES SALAIRES**

Monsieur Moisan présente aux membres le rapport du comité de vérification portant sur le système des salaires du GTQ et énumère les étapes qui ont conduit aux recommandations qui y sont contenues. Il remercie la direction pour sa bonne collaboration dans le cadre de cet exercice.

347-9

#### **INFORMATIONS**

- Suivi du dossier de l'enveloppe extérieure du GTQ

- **Développement des affaires du GTQ – compte rendu de l'état d'avancement**

Monsieur Dallaire dépose la mise à jour du document portant sur le développement des affaires du GTQ. Il expose l'état d'avancement du dossier et répond aux questions des membres.

- **Résultats d'exploitation au 30 novembre 2013**

Monsieur Dallaire informe les administrateurs des résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 30 novembre 2013. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil.

- **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 16 décembre 2013 pour les présentations et coprésentations de la Société et répond aux questions des membres.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

- **Contrats adjugés**

Monsieur Dallaire mentionne qu'aucun contrat n'a été adjugé depuis le 29 octobre 2013.

347-10

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

347-11

**VARIA**

- **Suivi de la séance de formation des membres du CA**

Monsieur Dallaire fait un retour sur la séance de formation des membres du CA et répond aux questions soulevées.

[REDACTED] es.

[REDACTED]

347-12

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 12 février 2014, à 17 h 30.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENT :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**348-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

La Présidente souhaite la bienvenue et remercie les membres.

**348-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 17 décembre 2013
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Nomination pour le renouvellement des comités :
  - Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
  - Comité de vérification
  - Comité de la galerie
6. Projet de politique de gestion des risques
7. Informations
  - Suivi sur l'enveloppe extérieure du GTQ
  - Rapport annuel 2012-2013
  - Résultat d'exploitation au 31 décembre 2013
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés
8. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, en incluant le sujet *rapport annuel 2012-2013* comme point de suivi au point 4.

348-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU 17 DÉCEMBRE 2013**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 17 décembre 2013 est adopté par la majorité des membres.

348-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

➤ **Planification stratégique 2013-2017**

Monsieur Dallaire mentionne aux membres du conseil d'administration avoir reçu, en date du 12 février, la confirmation de l'approbation du plan stratégique 2013-2017 de la Société par le MCE et qu'il sera déposé au Conseil des ministres prochainement.

➤ **Rapport annuel 2012-2013**

Le PDG informe les membres de la transmission au MCC du rapport annuel de la Société pour son dépôt à l'Assemblée nationale. Il précise qu'il n'est pas encore autorisé à le rendre public.

➤ **Formation des membres du CA**



348-5

**NOMINATION POUR LE RENOUELEMENT DES COMITÉS :**

- **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines**
- **Comité de vérification**
- **Comité de la galerie**

En conformité avec l'article 11 de sa Loi constitutive, à chaque année, lors de sa première réunion, la Société forme les différents comités pour l'année en cours.

La Présidente mentionne s'être entretenue avec les membres dont le mandat vient à échéance.

Après discussions entre les membres, sur proposition dûment faite et appuyée, il est convenu de modifier la composition du Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines pour l'année 2014 de la façon suivante :

**Comité de gouvernance,  
d'éthique et des  
ressources humaines**

Mme Suzanne Gagné, est d'office  
présidente de ce comité;  
Mme Louise Clément, vice-présidente, en  
remplacement de M. Alain Lemay;  
M. François Taschereau, secrétaire.

Quant au Comité de vérification, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de conserver le statut quo et de reconduire, dans leur mandat respectif, les personnes suivantes pour l'année 2014 :

**Comité de vérification**

M. Gilles Moisan, président;  
Mme Johane Desjardins;  
M. Jean-François Fournier.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est convenu de modifier la composition du Comité de la galerie pour l'année 2014 de la façon suivante :

**Comité de la galerie**

Mme Madeleine Nadeau, présidente, en remplacement de Mme Johane Desjardins; M. Marcel Dallaire, membre.

Il est également convenu que 2 autres membres provenant de l'extérieur puissent compléter la composition de ce comité dès qu'un profil aura été établi. La Présidente demande que les coordonnées des personnes qui se montreront intéressées soient communiquées au PDG pour discussions à l'automne.

[REDACTED]

(C.A. 348-5)

348-6

**PROJET DE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter la politique de gestion des risques avec les modifications suggérées.  
(C.A. 348-6)

**INFORMATIONS****▪ Suivi du dossier de l'enveloppe extérieure du GTQ**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**▪ Résultats d'exploitation au 31 décembre 2013**

Monsieur Dallaire commente les résultats d'exploitation de la Société pour la période se terminant le 31 décembre 2013. Le PDG et la directrice de l'administration répondent aux questions des membres du conseil.

**▪ Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG présente, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 12 février 2014 pour les présentations et coprésentations de la Société et répond aux questions des membres.

Le rapport des ventes pour tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre est également remis aux membres du conseil d'administration.

**▪ Contrats adjudés**

Monsieur Dallaire commente la liste des contrats adjudés depuis le 15 décembre 2013 et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

348-8

VARIA

Aucun autre sujet à discuter.

348-9

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Paschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 25 mars 2014, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIT PAR VISIOCONFÉRENCE :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**349-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

La Présidente souhaite la bienvenue et remercie les membres pour leur présence. En raison des présentations prévues aux points 5 et 6, elle demande que ces points soient discutés en début d'assemblée.

**349-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 12 février 2014
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Rapport sur l'optimisation en matière de diffusion de spectacles;  
[REDACTED]
6. Plan de communication pour la saison 2013-2014/  
Projet de gestion des bases de données;  
[REDACTED]
7. Demande au Fonds de développement culturel (Saison de danse 2014-2015)



349-6

**PLAN DE COMMUNICATION POUR LA SAISON 2013-2014/  
PROJET DE GESTION DES BASES DE DONNÉES;**

[REDACTED]

- **Plan de communication**

[REDACTED]

- **Projet de gestion des bases de données**

[REDACTED]

349-7

**DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL  
SAISON DE DANSE 2014-2015**

Monsieur Dallaire présente le solde du Fonds de développement culturel.

Il commente une demande au Fonds de développement culturel afin de soutenir la mise en marché de la saison de danse 2014-2015 du Grand Théâtre.

Après échanges et discussions et en conformité avec le Règlement du Fonds de développement culturel, il est recommandé d'accorder la somme de 25 000 \$ afin de promouvoir l'abonnement à la saison de danse 2014-2015.

349-8

**INFORMATIONS**

- **Résultats d'exploitation au 28 février 2014**  
Sujet non discuté.
- **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**  
Sujet non discuté.
- **Contrats adjugés**  
Sujet non discuté.
- **Déclaration de la direction**  
Sujet non discuté.

349-9

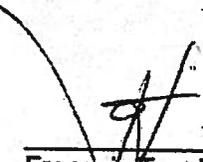
**VARIA**

Aucun sujet à discuter.

349-10

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 29 avril 2014, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

350-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

La Présidente souhaite la bienvenue et remercie les membres pour leur présence. Elle indique être informée du retard possible de certains membres et suggère que la séance commence.

350-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Réfection des murs extérieurs du GT;  
[REDACTED]
4. Varia
5. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté en remplaçant au point 3 l'acronyme MCC pour GTQ.

350-3

**RÉFECTION DES MURS EXTÉRIEURS DU GT :  
PRÉSENTATION D'UN PLAN DE TRAVAIL  
PAR JACQUES A. BÉDARD, INGÉNIEUR MANDATÉ PAR LA GTQ**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Sur proposition faite et appuyée,

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, il est résolu de :

- Retenir l'approche proposée par l'ingénieur consultant au dossier, [REDACTED]
- Soumettre au ministère de la Culture et des Communications et, au besoin, à la Commission des biens culturels, une demande d'approbation de l'approche retenue ;
- Confier à l'ingénieur consultant [REDACTED] un mandat d'assistance pour les phases 1, 2, 3 et 4 du projet décrit dans le document du 28 avril 2014, conformément aux tarifs et modalités établis au sommaire des coûts estimés et pour un montant n'excédant pas 95 000\$.

(C.A. 350-3)

[REDACTED]

350-4

VARIA

Aucun sujet à discuter.

350-5

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Tachereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le lundi 26 mai 2014, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**351-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

La Présidente souhaite la bienvenue et remercie les membres pour leur présence.

**351-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues le 12 février, 25 mars et 29 avril 2014
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Prévision des résultats au 31 août 2014
6. Rapport du CGERH sur le rapport du Comité de vérification du 20-11-2013, le règlement de 1986 et la grille des conditions de travail du personnel non syndiqué
7. Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comité et autoévaluation des administrateurs
8. Mandats et attentes à l'égard du PDG pour l'année 2014-2015

9. Informations :
- Suivi : Réseau Billetech
  - Réseau Billetech: [REDACTED]
  - Suivi sur le développement des affaires du GTQ
  - Résultats d'exploitation au 30 avril 2014
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrats adjugés

10. Varia

11. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'un nouveau point 5 –*Projet de contrat de services professionnels* [REDACTED] en décalant l'ensemble des autres points et en ajoutant au point Varia –*Préparation du budget 2014-2015 et –Frais postaux.*

**351-3** EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS TENUES LE 12 FÉVRIER, 25 MARS ET 29 AVRIL 2014

Sur proposition faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues le 12 février, 25 mars et 29 avril sont adoptés, tels que présentés.

**351-4** AFFAIRE DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

- Politique de gestion des risques

Monsieur Dallaire commente la Politique de gestion des risques adoptée par le conseil le 12 février 2014 et indique être à l'élaboration de la dernière étape de ce dossier qui sera présenté au Comité de vérification et au conseil d'administration prévus en juin.

- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**351-5** PROJET DE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS AVEC JACQUES A. BÉDARD

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, il est résolu d'adopter le projet de contrat d'assistance pour les services professionnels avec Jacques A. Bédard avec les modifications suggérées. Il est également résolu d'autoriser le PDG à aller de l'avant pour la signature dudit contrat. (C.A 351-1).

351-6

**PRÉVISION DES RÉSULTATS AU 31 AOÛT 2014**

Monsieur Dallaire et Madame Bélanger décrivent le processus relatif à la préparation de la prévision des résultats au 31 août 2014.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

351-7

**RAPPORT DU CGERH SUR LE RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU 20-11-2013, LE RÈGLEMENT DE 1986 ET LA GRILLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

Madame Gagné, présidente du Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, fait un retour sur les vérifications effectuées par le CGERH au sujet de la recommandation 5 du rapport du Comité de vérification du 20-11-2013 qui concerne les antécédents judiciaires.

Après échanges et discussions entre les membres, il est résolu d'accepter les recommandations 1, 2, 3, 4 et 6 du rapport du Comité de vérification du 20-11-2013. Il est également résolu de ne pas mettre en application la recommandation 5 quant à la vérification systématique des antécédents judiciaires. Une vérification pourra être faite si la nature de l'emploi l'exige. Une vérification sera faite sur les pratiques d'autres institutions à cet égard. (C.A. 351-7)

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

351-8

**ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉ ET AUTOÉVALUATION DES ADMINISTRATEURS**

[REDACTED]

351-9

**MANDATS ET ATTENTES À L'ÉGARD DU PDG POUR L'ANNÉE 2014-2015**

[REDACTED]

351-10

**INFORMATIONS**

▪ **Suivi : Réseau Billetech** [REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Réseau Billetech;** [REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Suivi sur développement des affaires du GTQ**

Monsieur Dallaire fait un suivi sur le développement des affaires du GTQ et dresse un portrait de la fiche synthèse du document qui a été simplifié.

▪ **Résultats d'exploitation au 30 avril 2014**

Le PDG présente les résultats d'exploitation au 30 avril 2014. Monsieur Dallaire et Madame Bélanger répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 25 mai 2014, pour les présentations et coprésentations de la Société de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au grand Théâtre.

▪ **Contrats adjugés**

Monsieur Dallaire dépose la liste des publications effectuées depuis le 25 mars 2014 et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

351-11

VARIA

- Préparation du budget 2014-2015

[REDACTED]

- Frais postaux

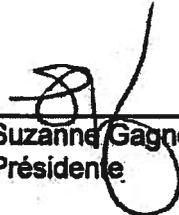
[REDACTED]

351-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
François Paschereau  
Secrétaire

  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle 2-53 du Conservatoire de musique, le mercredi 18 juin 2014, à 17 heures.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**352-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

La Présidente souhaite la bienvenue et remercie les membres pour leur présence.

**352-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 26 mai 2014
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Gestion des risques :
  - Mise à jour des risques en tenant compte de la nouvelle politique
6. Tarification de services 2014-2015
7. Budget 2014-2015 :
  - Suivi des rencontres avec le MCC
8. Informations :
  - Mandats et attentes à l'égard du PDG pour l'année 2014-2015
  - Résultats d'exploitation au 31 mai 2014
  - Rapport des présentations et coprésentations
  - Contrat adjugé

9. Dépôt de la Déclaration de la direction
10. Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté avec un ajout au point Varia –*Demande de collaboration des Jeunes Mécènes de l'OSQ.*

**352-3** EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 26 MAI 2014

Sur proposition faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 26 mai 2014 est adopté avec les modifications suggérées au 2eme paragraphe du point 351-7.

**352-4** AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

▪ **Antécédents judiciaires**

Monsieur Dallaire fait un compte rendu, auprès des membres, des informations obtenues concernant les pratiques d'autres institutions à l'égard des antécédents judiciaires.

**352-5** GESTION DES RISQUES : MISE À JOUR DES RISQUES EN TENANT COMPTE DE LA NOUVELLE POLITIQUE

[REDACTED]

[REDACTED]

**352-6** TARIFICATION DE SERVICES 2014-2015

Le PDG dépose pour adoption la liste de la tarification des services 2014-2015 qui sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 pour la saison 2014-2015 de même qu'un complément d'analyse concernant les frais postaux.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la tarification de services 2014-2015 qui sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 pour la saison 2014-2015 avec les modifications proposées dont l'augmentation des tarifs d'abonnements des résidents de 4,50\$ à 5,00\$ et ceux [REDACTED] à 5,50\$, l'augmentation du coût d'impression des billets de 0,20\$ à 0,30\$, l'ajustement des frais postaux de 2,50\$ à 3,00\$ - le tout

incluant les taxes - et l'intégration d'une tarification pour la location d'équipement scénique auprès des producteurs privés. (C.A. 352-6)

**352-7**

**BUDGET 2014-2015 : SUIVI DES RENCONTRES AVEC LE MCC**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**352-8**

**INFORMATIONS**

▪ **Mandats et attentes à l'égard du PDG pour l'année 2014-2015**

Huis clos.

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Résultats d'exploitation au 31 mai 2014**

Le PDG présente les résultats d'exploitation au 31 mai 2014. Monsieur Dallaire et Madame Bélanger répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, un document portant sur l'état d'avancement des ventes au 10 juin 2014, pour les présentations et coprésentations de la Société de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au grand Théâtre.

- **Contrat adjudgé**

Monsieur Dallaire mentionne qu'aucun contrat n'a été adjudgé depuis le 26 mai 2014.

**352-9**

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

**352-10**

**DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Un calendrier de rencontres est proposé aux membres du conseil d'administration dont les dates retenues sont les suivantes :

Mercredi 17 septembre 2014  
Mercredi 29 octobre 2014  
Mercredi 10 décembre 2014  
Mercredi 11 février 2015  
Mercredi 25 mars 2015  
Mercredi 6 mai 2015  
Mercredi 17 juin 2015

À moins d'avis contraire, ces réunions auront lieu à 17h00 à la salle de conférences du Conservatoire de musique. À la demande du PDG, Madame Boulay transmettra le calendrier des dates retenues par courriel à l'ensemble des membres du CA.

**352-11**

**VARIA**

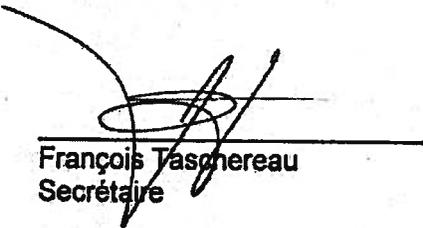
- **Demande de collaboration des Jeunes Mécènes de l'OSQ**

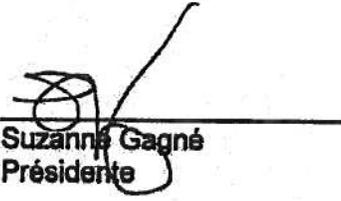


**352-12**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
François Taschereau  
Secrétaire

  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de répétition SR-3, 3<sup>e</sup> étage, au Grand Théâtre de Québec, le mardi 16 septembre 2014, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

[REDACTED]

La présidente constate que le quorum requis n'est pas atteint. En conséquence, l'assemblée doit être reportée à une date à être déterminée et ce, avant celle prévue le 29 octobre. En raison de l'importance de certains points à être traités, deux (2) séances devront être convoquées :

[REDACTED]

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue par conférence téléphonique, au Grand Théâtre de Québec, le mardi 23 septembre 2014, à 17 heures, suite à l'absence de quorum le 16 septembre 2014.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

353-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

La présidente souhaite la bienvenue et remercie les membres d'avoir accepté de participer à la conférence téléphonique.

353-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Régime d'emprunts 2014-2015
4. Réfection des murs extérieurs du GT : suivi
5. Varia
6. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

353-3

**RÉGIME D'EMPRUNTS**

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société du Grand Théâtre de Québec, valide jusqu'au 31 octobre 2015, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 11 496 264 \$

**ATTENDU QUE** le décret numéro 1067-2008 du 5 novembre 2008, pris en vertu du paragraphe 4° de l'article 21 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (chapitre S-14.01), prévoit que la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par celle-ci et non encore remboursées au-delà de 1 000 000 \$;

**ATTENDU QUE** la résolution numéro 342-7, adoptée le 19 juin 2013 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 novembre 2014, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou après du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 12 763 476 \$;

**ATTENDU QUE** le décret numéro 1063-2013 du 23 octobre 2013 autorise la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer ce régime d'emprunts;

**ATTENDU QUE**, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Société du Grand Théâtre de Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2015, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement; et ce, pour un montant n'excédant pas 11 496 264 \$;

**ATTENDU QUE**, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, la Société du Grand Théâtre de Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

**ATTENDU QUE** la Société du Grand Théâtre de Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

**ATTENDU QUE** la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture et des Communications de lui accorder, au nom du gouvernement, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme à être conclus en vertu du présent régime;

**ATTENDU QU'**il y a lieu, aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme ainsi contractés, de consentir en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière;

**ATTENDU QUE** la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture et des Communications d'acquiescer purement et simplement à l'hypothèque mobilière sans dépossession précitée;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro 342-7 adoptée le 19 juin 2013 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

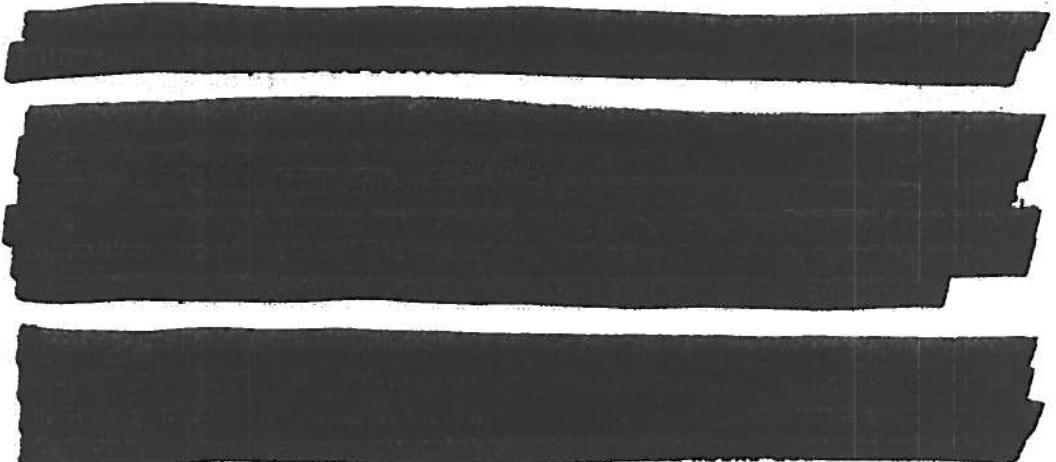
1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2015, permettant à la Société du Grand Théâtre de Québec d'emprunter à court terme ou marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 11 496 264 \$;
2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
  - A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
  - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;
  - C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.
3. QUE les emprunts contractés par la Société du Grand Théâtre de Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :
  - A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :
    - a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :
      - i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe b du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A-6.001, r.3);
      - ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;
    - b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.
  - B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement :
    - a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par le décret 1057-2013 du 23 octobre 2013, adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
    - b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;

- c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société du Grand Théâtre de Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
- d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.
4. QU'une demande soit faite à la ministre de la Culture et des Communications d'accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime d'emprunts;
  5. QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, soit consentie au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  6. QUE la présidente, le président-directeur général ou la directrice de l'administration pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société du Grand Théâtre de Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit, ou à long terme, tout billet, tout acte d'hypothèque mobilière, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;
  7. QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme;
  8. QUE la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

Madame Bélanger souligne que cette demande est adressée annuellement et permet à la Société d'effectuer des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement.

353-4

**RÉFECTION DES MURS DU GTQ : SUIVI**



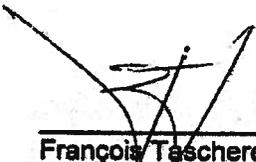
[REDACTED]

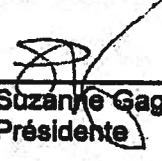
353-5 VARIA

Aucun sujet à discuter

353-6 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

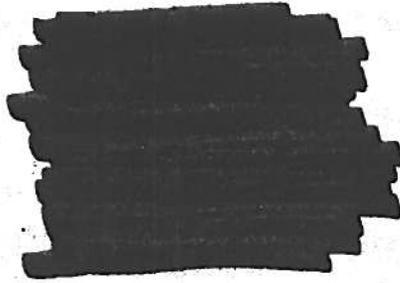
Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Tschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférence du Conservatoire de musique, le lundi 6 octobre 2014, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**



**ABSENTE :**



**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**



François Taschereau  
Secrétaire

---

Mme Nathalie Bélanger, directrice de l'administration se joint à l'assemblée.

**354-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

La Présidente souhaite la bienvenue et remercie les membres pour leur présence.

**354-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 18 juin 2014
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Gestion des risques : suivi
6. Budget 2014-2015
  - Mise à jour de l'information.
  - Rencontre avec la ministre
  - Mesures adoptées pour notre budget 2014-2015
  - Projet de budget 2014-2015
7. Entretien ménager : projet de contrat
8. Informations
  - Planification stratégique 2013-2017 (informations)
  - Résultats préliminaires au 31 juillet et au 31 août 2014
  - Rapport des présentations et coprésentations
    - Saison 2013 2014 (final)
    - Saison 2014-2015
  - Contrat adjugé

9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté en ajoutant au point 9 -Varia :

- *Réfection des murs extérieurs du GTQ;*
- *Suivi : différents formats de salle.*

**354-3**

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 18 JUIN 2014**

Sur proposition faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 18 juin 2014 est adopté, avec les ajouts suivants en italique, au premier sujet du point 352-8. On aurait dû y lire :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**354-4**

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Les affaires découlant du procès-verbal sont à l'ordre du jour.

**354-5**

**GESTION DES RISQUES : SUIVI**

[REDACTED]

**354-6**

**BUDGET 2014-2015**

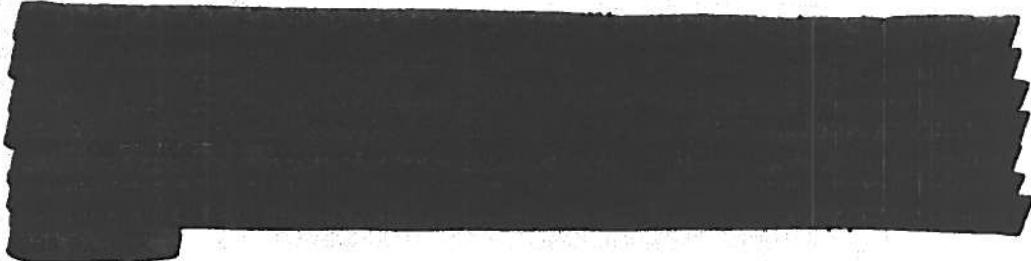
- **Mise à jour de l'information**

[REDACTED]

[REDACTED]



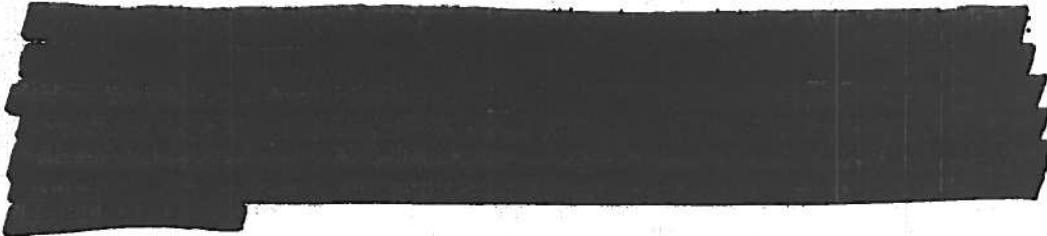
- **Rapprochement GTQ/PDA**



- **Mesures adoptées pour notre budget 2014-2015**

Monsieur Dallaire et Madame Nathalie Bélanger déposent et résument le budget 2014-2015 pour chacun des services ainsi que pour le fonds du développement culturel et le fonds des immobilisations.

- **Projet de budget 2014-2015**



Après échanges et discussions, les membres du conseil d'administration adoptent l'ensemble des budgets discutés.

354-7

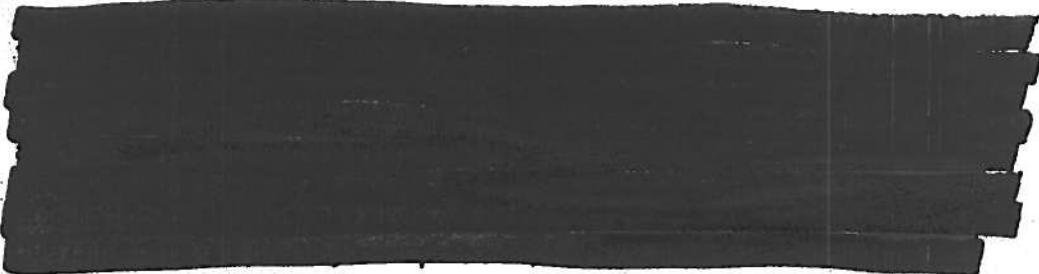
**ENTRETIEN MÉNAGER : PROJET DE CONTRAT**

Monsieur Dallaire soumet aux administrateurs le projet de contrat pour l'entretien ménager pour approbation de signature. Madame Nathalie Bélanger mentionne que ce projet a été modifié par l'ajout de montants aux points 5.1.1 et 5.1.2. Après échanges et discussions, les administrateurs autorisent le PDG à signer ledit contrat.

354-8

**INFORMATION**

- **Planification stratégique 2013-2017 (informations)**



▪ **Résultats préliminaires au 31 juillet et au 31 août 2014**

Le PDG présente les résultats préliminaires au 31 juillet et au 31 août 2014. Monsieur Dallaire et Madame Bélanger répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations**

Le PDG dépose, à titre d'information, les résultats des ventes pour les présentations et coprésentations de la Société pour la saison 2013-2014, l'état d'avancement des ventes de la saison 2014-2015 au 5 octobre 2014, de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre.

▪ **Contrat adjudgé**

Monsieur Dallaire dépose la liste des publications effectuées depuis le 11 juin 2014 et répond aux questions des membres.

354-9

**VARIA**

▪ **Réfection des murs extérieurs du GTQ**

[REDACTED]

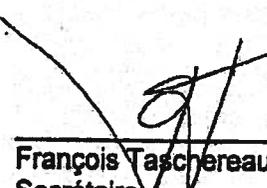
▪ **Suivi : différents formats de salle**

[REDACTED]

354-10

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 29 octobre 2014, à 17 heures.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

**355-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de madame Suzanne Gagné.

La présidente souhaite la bienvenue et remercie les membres pour leur présence.

**355-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues le 23 septembre et le 6 octobre 2014
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Démarches de rapprochement GTQ/PDA : suivi
6. Renouvellement de mandat du PDG
7. Informations
  - > Résultats préliminaires au 30 septembre 2014
  - > Rapport des présentations et coprésentations - Saison 2014-2015
  - > Contrat adjugé
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté en ajoutant au point 8 -Varia :

- *Ouverture d'un compte chez Desjardins - Valeurs mobilières Desjardins (VMD).*

355-3

**EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS  
TENUES LE 23 SEPTEMBRE ET LE 6 OCTOBRE 2014**

Sur proposition faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues le 23 septembre et le 6 octobre sont adoptés, tels que présentés.

355-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

- **Enveloppe extérieure**

Monsieur Dallaire informe les membres de la parution d'un article concernant l'enveloppe extérieure du GTQ, des entrevues qui en ont découlé et dépose le communiqué de presse qui a été émis pour précisions ce jour aux journalistes et aux employés.

- **Planification stratégique 2013-2017**

Monsieur Dallaire indique que ce dossier ne comporte aucun élément nouveau.

- **Adaptation de la jauge de la salle Louis-Frédette**

[REDACTED]

- **Assurance administrateurs et dirigeants**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

355-5

**DÉMARCHES DE RAPPROCHEMENT GTQ/PDA : SUIVI**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- **Systeme de billetterie**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**355-6**

**RENOUVELLEMENT DE MANDAT DU PDG**

Monsieur Dallaire rappelle aux membres le processus pour le renouvellement de mandat du PDG et les informe du dépôt d'une lettre d'intention adressée à la présidente du conseil.

Huis clos.

Monsieur Dallaire, madame Nathalie Bélanger et madame Nathalie Boulay quittent l'assemblée.

Monsieur Dallaire, madame Nathalie Bélanger et madame Nathalie Boulay se joignent à nouveau à l'assemblée.

Sur proposition faite et appuyée, il est résolu unanimement de recommander aux instances supérieures le renouvellement du contrat de travail du président-directeur général, monsieur Marcel Dallaire. (355-6)

**355-7**

**INFORMATIONS**

- **Résultats préliminaires au 30 septembre 2014**

Le PDG présente les résultats préliminaires au 30 septembre 2014. Monsieur Dallaire et madame Bélanger répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

- **Rapport des présentations et coprésentations**

Le PDG dépose, à titre d'information l'état d'avancement des ventes de la saison 2014-2015, de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre.

- **Contrat adjudgé**

Aucun contrat n'a été adjudgé depuis le 2 octobre 2014.

**355-8**

**VARIA**

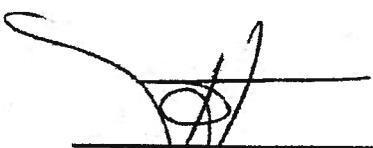
- **Ouverture d'un compte chez Desjardins - Valeurs mobilières Desjardins VMD**



**355-9**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mardi 25 novembre 2014, à 17h00.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

356-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

La présidente informe les administrateurs à l'effet du retard de Monsieur Lemay.

356-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 29 octobre 2014
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Optimisation des ressources et rapprochement entre le GTQ et PDA
6. Varia
7. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté en ajoutant *Comité de la galerie* au point 6-Varia.

356-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 29 OCTOBRE 2014**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

356-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪ **Renouvellement de mandat du PDG**

La présidente transmettra une lettre à la ministre de la Culture quant au renouvellement de mandat du PDG recommandé par le CA. Cette lettre sera accompagnée de la résolution s'y référant.

▪ **Assurance administrateurs et dirigeants**

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Ouverture d'un compte chez Desjardins – Valeurs mobilières Desjardins (VMD)**

[REDACTED]

356-5

**OPTIMISATION DES RESSOURCES ET RAPPROCHEMENT  
ENTRE LE GTQ ET PDA**

▪ **Rapport sur l'exercice de rapprochement entre la Société de la Place des Arts et de la Société du Grand Théâtre de Québec**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

▪ **Sommaire – dossier billetterie**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, il est convenu d'adopter le scénario 2 et ultérieurement, compléter le processus d'analyse en cours à des fins de comparaison. Il est également convenu, pour le bénéfice du ministère, de dresser le bilan de l'état du réseau, son historique et ses perspectives d'avenir afin de démontrer sa rentabilité et de faire valoir son processus d'amélioration continue.

[REDACTED]

[REDACTED]

356-7

**VARIA**

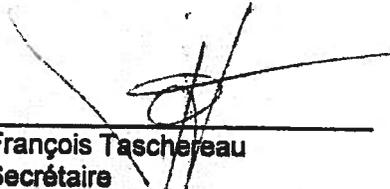
▪ **Comité de la galerie**

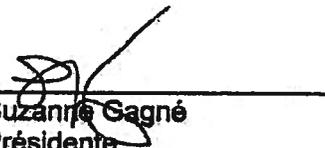
[REDACTED]

356-7

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 10 décembre 2014, à 17h00.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**357-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

La présidente s'excuse de n'avoir pu prendre part au comité de vérification qui précédait la présente séance.

**357-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 25 novembre 2014
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Analyse et commentaires des états financiers au 31 août 2014 et autorisation de signature
6. Optimisation des ressources et rapprochement entre le GTQ et la PDA : suivi
7. Dépôt de la déclaration de la direction
8. Informations
  - Résultats d'exploitation au 31 octobre 2014
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrat adjudgé
  - Textes du rapport annuel pour l'exercice 2013-2014

9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants au point 9. Varia :

- *La Capitale, groupe financier;*
- *Lettre de la sous-ministre.*

**357-3**      **EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 25 NOVEMBRE 2014**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 25 novembre est adopté, tel que présenté.

**357-4**      **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Comité de la galerie**

[REDACTED]

**357-5**      **ANALYSE ET COMMENTAIRES DES ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 AOÛT 2014 ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Madame Bélanger présente les états financiers vérifiés au 31 août 2014. Elle indique et explique les changements apportés à la présentation des états financiers et répond aux questions.

Madame Bélanger rappelle aux membres l'impact des nouvelles normes comptables et la réserve inscrite au rapport du vérificateur en raison du choix de se conformer à l'interprétation du Contrôleur des finances concernant la comptabilisation des paiements de transferts et que plusieurs sociétés d'État sont visées par la même recommandation. Elle ajoute que pour le reste, tout est conforme aux exigences du vérificateur.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter les états financiers vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 août 2014 et d'autoriser la présidente et M. Lemay à signer lesdits états financiers pour et au nom de la Société. (C.A. 357-5)

[REDACTED]

**357-6**      **OPTIMISATION DES RESSOURCES ET RAPPROCHEMENT ENTRE  
LE GTQ ET LA PDA : SUIVI**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**357-7**      **DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

**357-8**      **INFORMATIONS**

▪ **Résultats d'exploitation au 31 octobre 2014**

Le PDG présente les résultats d'exploitation au 31 octobre 2014. Monsieur Dallaire et madame Bélanger répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, l'état d'avancement des ventes au 10 décembre 2014, de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre.

▪ **Contrat adjudgé**

Aucun contrat n'a été adjudgé depuis le 25 novembre 2014.

▪ **Textes du rapport annuel pour l'exercice 2013-2014**

Monsieur Dallaire avise les administrateurs qu'une rencontre téléphonique sera tenue au retour des fêtes afin de conclure sur les textes du rapport annuel pour l'exercice 2013-2014. Il suggère que l'approbation se fasse par courriel.

**357-9**      **VARIA**

▪ **La Capitale, groupe financier**

Le PDG mentionne avoir reçu confirmation du non-renouvellement de l'entente avec le partenaire de saison La Capitale assurance et services financiers dont l'échéance est prévue le 31 décembre prochain.

[REDACTED]

▪ **Lettre de la sous-ministre**

Le PDG résume la lettre de la sous-ministre du 9 décembre où il est question de nouvelles mesures structurantes pour 2015-2016 ainsi que des mesures administratives spéciales visant l'atteinte des cibles budgétaires pour 2014-2015

Nathalie Bélanger énumère ces mesures, précise qu'elles sont applicables jusqu'au 31 mars 2015 et qu'elles devront faire l'objet d'une reddition de comptes.

357-10

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



---

François Taschereau  
Secrétaire



---

Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 11 février 2015, à 17h00.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIT PAR  
CONFÉRENCE  
TÉLÉPHONIQUE**

[REDACTED]

**ABSENT :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**358-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

**358-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 10 décembre 2015
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Résultats de l'Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et autoévaluation des administrateurs
6. Nomination pour le renouvellement des comités :
  - Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
  - Comité de vérification
  - Comité de la galerie
7. Plan de maintien des actifs
8. Optimisation des ressources et rapprochement entre le GTQ et la PDA : suivi
9. Planification stratégique 2013-2017

10. Informations
  - Textes du rapport annuel pour l'exercice 2013-2014
  - Suivi sur l'enveloppe extérieure du GTQ : mise à jour de l'échéancier
  - Compressions budgétaires 2015-2016
  - Résultats d'exploitation au 31 décembre 2014
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrat adjudgé
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**358-3**      **EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2014**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 10 décembre est adopté, tel que présenté.

**358-4**      **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Comité de la galerie d'art du GTQ**

Monsieur Dallaire informe que le comité de la galerie a été complété par l'ajout de deux (2) membres externes et qu'une rencontre est prévue le 16 février prochain.

- **Occasions manquées au calendrier de la programmation**

[REDACTED]

- **Partenaire de saison**

[REDACTED]

**358-5**      **RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS ET AUTOÉVALUATION DES  
ADMINISTRATEURS**

La présidente commente la compilation des résultats obtenus de l'Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et autoévaluation des administrateurs dont les résultats dans l'ensemble sont satisfaisants.

[REDACTED]

358-6

**NOMINATION POUR LE RENOUELEMENT DES COMITÉS**

- **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines**
- **Comité de vérification**
- **Comité de la galerie**

En conformité avec l'article 11 de sa loi constitutive, chaque année, lors de sa première réunion, la Société forme les différents comités pour l'année en cours.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de reconduire pour l'année 2015, dans leur mandat respectif, les personnes suivantes :

- **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines :** Mme Suzanne Gagné, est d'office présidente de ce comité  
Mme Louise Clément, vice-présidente  
M. François Taschereau, secrétaire
- **Comité de vérification :** M. Gilles Moisan, président  
Mme Johane Desjardins  
M. Jean-François Fournier
- **Comité de la galerie :** Mme Madeleine Nadeau, présidente  
M. Marcel Dallaire, de la SGTQ  
Andrée Pelletier, membre externe  
Carole Théberge, membre externe

La présidente remercie les membres d'accepter de rester en poste.  
(C.A. 358-6)

358-7

**PLAN DE MAINTIEN DE ACTIFS**

Monsieur Dallaire et Madame Bélanger présentent la grille triennale du plan du maintien des actifs. Madame Bélanger décrit et commente les différents points et réponds aux questions des membres.

Madame Bélanger expose la démarche du Secrétariat du Conseil du Trésor qui consistait à évaluer la vétusté du parc immobilier de l'État et donne les résultats pour le GTQ.

Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter le plan du maintien des actifs 2014-2015 avec les modifications suggérées. Il est également résolu d'autoriser le PDG à signer les contrats liés au plan du maintien des actifs, supérieurs à 75 000\$ sans autorisation préalable du conseil d'administration.

(C.A. 368-7)

358-8

**OPTIMISATION DES RESSOURCES ET RAPPROCHEMENT  
ENTRE LE GTQ/PDA : SUIVI**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

358-9

**PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2013-2017**

Monsieur Dallaire présente aux membres la nouvelle présentation du Plan stratégique 2013-2017 suite aux recommandations formulées par le MCC.

Après échanges et discussions, il est résolu d'adopter la nouvelle présentation du Plan stratégique 2013-2017 suite aux recommandations formulées par le MCC.

(C.A. 358-9)

358-10

**INFORMATIONS**

▪ **Textes du rapport annuel pour l'exercice 2013-2014**

Le PDG présente les textes du rapport annuel pour l'exercice 2013-2014 et invite les administrateurs à livrer leurs commentaires.

Des discussions s'ensuivent entre les membres du conseil.

Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, les textes du rapport annuel pour l'exercice 2013-2014 sont adoptés avec la correction d'une coquille en page 4.

(C.A. 358-10)

▪ **Suivi sur l'enveloppe extérieure du GTQ : mise à jour de l'échéancier**

[REDACTED]

[REDACTED]

- **Compressions budgétaires 2015-2016**

Monsieur Dallaire résume les compressions budgétaires pour l'exercice financier 2014-2015 et 2015-2016 et détaille la situation en chiffre.

- **Résultats d'exploitation au 31 décembre 2014**

Le PDG présente les résultats d'exploitation au 31 décembre 2014. Monsieur Dallaire et madame Bélanger répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

- **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, l'état d'avancement des ventes au 11 février 2015, de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre.

- **Contrat adjudé**

Aucun contrat n'a été adjudé depuis le 10 décembre 2014.

358-11

**VARIA**

Aucun sujet à discuter.

358-12

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 25 mars 2015, à 17h00.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

359-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

359-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 11 février 2015
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Suivi sur l'enveloppe extérieure du GTQ
  - Candidats restants
  - Rapport de l'arbitre sur les conflits d'intérêts
  - Description du processus de sélection de la proposition
  - Nouvel échéancier directeur
  - Déclaration de conflit d'intérêts à compléter
6. Optimisation des ressources et rapprochement entre le GTQ et la PDA
  - Rapport pour le 1<sup>er</sup> avril 2015
7. Demande au fonds de développement culturel (Saison Danse 2015-2016)
8. Processus de sélection du nouveau PDG

9. Informations :
  - Résultats d'exploitation au 28 février 2015
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrat adjugé
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**359-3**

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 11 FÉVRIER 2015**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 11 février est adopté, tel que présenté.

**359-4**

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Formation des membres du conseil d'administration**

[REDACTED]

- **Partenaire de saison**

Monsieur Dallaire indique qu'aucun nouveau développement n'est survenu dans le dossier de partenariat de saison du GTQ.

[REDACTED]

- **Planification stratégique 2013-2017**

Monsieur Dallaire mentionne que le plan stratégique 2013-2017 du GTQ est toujours en attente d'adoption par le Conseil des ministres.

- **Rapport annuel 2013-2014**

Monsieur Dallaire distribue le rapport annuel 2013-2014 de la Société, confirme avoir reçu du ministère l'autorisation à le rendre public et indique qu'il est présentement en ligne sur le site du GTQ.

**359-5**

**SUIVI SUR L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU GTQ**

Pour le bénéfice des administrateurs, M. Dallaire rappelle le rôle de l'arbitre sur les conflits d'intérêts et celui du vérificateur de processus. Le PDG distribue le rapport émis par l'arbitre sur les conflits d'intérêts et mentionne que parmi les quatre (4) équipes de concepteurs-constructeurs invitées à déposer des propositions, deux (2) demeurent dans la course, les deux (2) autres s'étant désistées.

Monsieur Claude Gélinas, vérificateur de processus, se joint à l'assemblée. Monsieur J. A. Bédard s'y joint également par conférence téléphonique.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

En l'absence de conseil durant la période estivale, Madame Bélanger mentionne que le 14 juillet, date limite relative à l'analyse des propositions techniques, soit reportée au 14 août. La présidente demande qu'au conseil prévu le 6 mai prochain soit fixée une date pour une séance en août, et d'en vérifier le quorum.

[REDACTED]

359-6

**OPTIMISATION DES RESSOURCES ET RAPPROCHEMENT  
ENTRE LE GTQ ET LA PDA**

[REDACTED]

[REDACTED]

359-7

**DEMANDE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL  
(SAISON DANSE 2015-2016)**

Monsieur Dallaire présente une demande au Fonds de développement culturel afin de soutenir la mise en marché de la saison de danse 2015-2016 du Grand Théâtre.

Après échanges et discussions et en conformité avec le Règlement du Fonds de développement culturel, il est recommandé d'accorder la somme de 30 000 \$ afin de promouvoir l'abonnement à la saison de danse 2015-2016.

359-8

**PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN NOUVEAU PDG**

Madame Clément explique le processus de sélection du nouveau PDG et fait part de la recommandation des membres du Comité de gouvernance d'éthique et des ressources humaines (CGERH) suite à l'analyse de trois (3) propositions de firmes de recrutement.

Des discussions s'ensuivent sur la composition du Comité de sélection qui prendra part à ce processus.

Après échanges et discussions, il est proposé par les administrateurs que ce comité soit formé par les membres du CGERH et de M. Fournier. Il est également convenu d'autoriser la présidente à signer l'entente de la firme Raymond Chabot Ressources Humaines Inc. pour et au nom de la Société.

359-9

**INFORMATIONS**

▪ **Résultats d'exploitation au 28 février 2015**

Le PDG présente les résultats d'exploitation au 28 février 2015. Monsieur Dallaire et madame Bélanger répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, l'état d'avancement des ventes au 25 mars 2015, de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre.

▪ **Contrat adjudgé**

Monsieur Dallaire mentionne qu'un seul contrat a été adjudgé depuis le 11 février 2015.

359-10

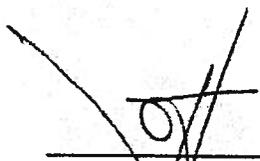
**VARIA**

Aucun sujet à discuter.

359-11

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 6 mai 2015, à 17h00.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**360-1**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné.

[REDACTED]

**360-2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 25 mars 2015
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Suivi sur l'enveloppe extérieure du GTQ
6. Conditions d'embauche et de rémunération du personnel non syndiqué
7. Prévision des résultats au 31 août 2015
8. Processus de sélection du nouveau PDG : suivi
9. Départ de la directrice de l'administration et processus de sélection pour un nouveau candidat

10. **Maintien des actifs**
  - Relocalisation du foyer des musiciens et du service administratif
11. **Proposition de la « Financière Banque Nationale »**
12. **Dépôt de la déclaration de la direction**
13. **Informations**
  - Résultats d'exploitation au 31 mars 2015
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrat adjudgé
14. **Varia**
15. **Levée de l'assemblée**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**360-3 EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 25 MARS 2015**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 25 mars est adopté, tel que présenté.

**360-4 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪ **Planification stratégique 2013-2017.**

Monsieur Dallaire confirme la réception d'une décision du Conseil du Trésor qui porte sur l'approbation du plan stratégique 2013-2017 du GTQ par le Conseil des ministres, l'engagement du ministère pour une somme de 450 k\$ prévue au PQI 2015-2025 servant à la réalisation d'une étude à l'égard des murs extérieurs de même qu'une provision de 30 M\$ pour la réalisation éventuelle du projet identifié dans le cadre de cette étude.

▪ **Optimisation des ressources et rapprochement entre le GTQ/PDA**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- **Processus de sélection du nouveau PDG : suivi**

[REDACTED]

**360-5**

**SUIVI SUR L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU GTQ**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**360-6**

**CONDITIONS D'EMBAUCHE ET DE RÉMUNÉRATION  
DU PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

Monsieur Dallaire et Madame Nathalie Bélanger déposent le tableau sommaire comparatif couleur en version « suivi des modifications » qui résume le Règlement du GTQ établissant les normes, barèmes et conditions de travail du personnel cadres intermédiaires, professionnels et employés de soutien non syndiqué (1986) ainsi que le Règlement régissant la fonction publique. Ce document a préalablement été soumis aux membres du Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines (CGERH).

Les administrateurs passent en revue l'énoncé.

Des discussions s'ensuivent sur certaines catégories où il est suggéré de s'appuyer sur les conditions de la fonction publique.

Huis clos.

Nathalie Bélanger et Nathalie Boulay quittent l'assemblée.

Nathalie Bélanger et Nathalie Boulay se joignent à nouveau à l'assemblée.

Après échanges et discussions, il est résolu d'adopter l'énoncé en modifiant les conditions relatives aux congés de maladie, aux congés sociaux et aux absences rémunérées, et ce, afin de se conformer aux conditions en vigueur dans la fonction publique. Cet énoncé prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il est convenu d'en informer les cadres par une lettre qui sera signée conjointement par la présidente et le PDG.

À la suite des recommandations du CGERH, il est également résolu d'abroger le Règlement du GTQ établissant les normes, barèmes et conditions de travail du personnel cadres intermédiaires, professionnels et employés de soutien non syndiqué sur les conditions de travail datant de 1986.

**(C.A. 360-6)**

360-7

**PRÉVISION DES RÉSULTATS AU 31 AOÛT 2015**

Monsieur Dallaire et madame Bélanger présentent les prévisions au 31 août 2015. Monsieur Dallaire explique le sommaire des principaux écarts et répond aux questions des administrateurs.

La présidente remercie la direction pour la qualité des documents soumis.

360-8

**PROCESSUS DE SÉLECTION DU NOUVEAU PDG : SUIVI**

La présidente mentionne que ce point a été discuté en point de suivi et demande un huis clos.

Monsieur Dallaire, Nathalie Bélanger et Nathalie Boulay quittent l'assemblée.

Monsieur Dallaire, Nathalie Bélanger et Nathalie Boulay se joignent à nouveau à l'assemblée.

La présidente indique que les membres du CGERH ont informé les administrateurs du processus de sélection du nouveau PDG.

[REDACTED]

360-9

**DÉPART DE LA DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION ET PROCESSUS DE SÉLECTION POUR UN NOUVEAU CANDIDAT**

Huis clos.

Nathalie Bélanger et Nathalie Boulay quittent l'assemblée.

Nathalie Bélanger et Nathalie Boulay se joignent à nouveau à l'assemblée.

La présidente et les membres du conseil remercient la directrice de l'administration pour son travail exemplaire et lui souhaitent bonne chance. Elle informe que les entrevues relatives à la venue d'une nouvelle direction de l'administration se tiendront dans la semaine du 25 mai.

[REDACTED]

360-10

**MAINTIEN DES ACTIFS**

- Relocalisation du foyer des musiciens et du service administratif

[REDACTED]

360-11

**PROPOSITION DE LA « FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE »**



360-12

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION**

Le PDG dépose la *Déclaration de la direction* afin d'informer les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

360-13

**INFORMATIONS**

▪ **Résultats d'exploitation au 31 mars 2015**

Le PDG présente les résultats d'exploitation au 31 mars 2015. Monsieur Dallaire et madame Bélanger répondent aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, l'état d'avancement des ventes au 5 mai 2015, de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre.

▪ **Contrat adjudgé**

Aucun contrat n'a été adjudgé depuis le 25 mars 2015.

360-14

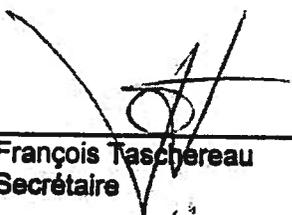
**VARIA**

Monsieur Dallaire dévoile la date du lancement de la Saison Danse 2015-2016 qui se tiendra le 21 mai prochain, juste avant la représentation du dernier spectacle de la saison de danse, en présence des abonnés.

360-15

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
François Taschereau  
Secrétaire

  
Suzanne Gagné  
Présidente

*Gilles Moisan*

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2015, à 17 h.00.**

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**361-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné qui remercie les membres pour leur présence.

En raison du sujet à être traité au point 2 prévu l'ordre du jour, Monsieur Dallaire est exclu de l'assemblée spéciale.

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**361-2 SUIVI DU PROCESSUS DE SÉLECTION DU NOUVEAU PDG ET RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**361-3 RECOMMANDATION À FAIRE AU GOUVERNEMENT**

La présidente énumère les étapes à venir dans le cadre du processus de sélection du nouveau PDG dont les tests psychométriques et enfin, la recommandation au gouvernement.

Après échanges et discussions, il est convenu d'aller de l'avant avec les tests psychométriques pour les deux (2) candidats retenus et d'obtenir des références pour chacun.

Il est également convenu que la présidente rencontre le cabinet afin d'exposer le tout, suite à quoi une recommandation sera faite auprès de la ministre.

**361-4**      **VARIA**

Aucun sujet à discuter.

**361-5**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Tschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Suzanne Gagné  
Présidente *dites Moisan*

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC, tenue par conférence téléphonique, le mardi 9 juin 2015, à 16 h 00.**

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**362-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Suzanne Gagné qui remercie les membres pour leur présence.

La présidente souhaite la bienvenue aux deux (2) nouveaux membres du conseil d'administration.

En raison du sujet à être traité au point 3 prévu à l'ordre du jour, Monsieur Dallaire est exclu de l'assemblée spéciale.

**362-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue à l'attention des nouveaux administrateurs
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Recommandation au gouvernement de candidats pour le poste de Président-directeur général
4. Suivi du processus de sélection pour le poste de directeur (trice) de l'administration, recommandation du Comité de sélection, consultation du Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines (CGERH)
5. Varia
6. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, avec l'ajout suivant au point 5. Varia : *conseil d'administration du 17 juin à 16 h.*

**362-3 RECOMMANDATION AU GOUVERNEMENT DE CANDIDATS POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions,

[REDACTED]

[REDACTED]

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

De recommander au Conseil exécutif, conformément à l'article 4.2 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec, la candidature de M. Gaétan Morency au poste de président-directeur général de la Société du Grand Théâtre de Québec.

En cas d'empêchement de M. Gaétan Morency, [REDACTED]

(C.A. 362-3)

362-4

**SUIVI DU PROCESSUS DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTEUR (TRICE) DE L'ADMINISTRATION, RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION, CONSULTATION DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES (CGERH)**

La présidente invite Madame Clément à prendre la parole. Madame Clément fait rapport sur le suivi du processus de sélection pour le poste du directeur (trice) de l'administration.

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions,

[REDACTED]

[REDACTED]

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

De mandater le président-directeur général pour procéder à l'embauche du candidat retenu, [REDACTED] au poste de directeur de l'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec.

(C.A. 362-4)

362-5

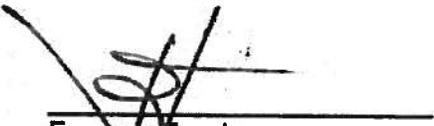
VARIA

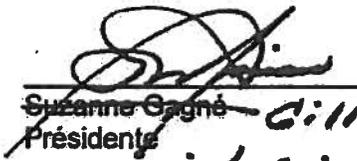
La présidente rappelle que le conseil d'administration prévu le mercredi 17 juin à 17 h 00, sera tenu à 16 h 00.

362-6

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
François Paschereau  
Secrétaire

  
Suzanne Gagné  
Présidente

Gilles Moisan  
par intérim

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de Québec, le mercredi 17 juin 2015, à 16 h 00.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTE :

[REDACTED]

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

[REDACTED]

Conformément aux dispositions du décret 453-2015 en date du 3 juin 2015 et dont copie est jointe aux présentes, Mme Carole Théberge et M. Richard Legendre sont nommés membres du conseil d'administration, pour un mandat de quatre ans, en remplacement de Mme Johane Desjardins et M. Alain Lemay.

**363-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Mme Suzanne Gagné qui remercie les membres pour leur présence.

La présidente souhaite la bienvenue aux deux (2) nouveaux membres du conseil.

**363-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 6 mai 2015
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Signature bancaire
6. Enveloppe extérieure du GTQ
  - Suivi
  - Date du CA spécial
  - Échéancier directeur
  - Déclaration de conflits d'intérêts (nouveaux membres du CA)
7. Tarification des services 2015-2016
8. Processus de sélection du nouveau PDG : suivi

9. Processus de sélection pour le poste de direction de l'administration : suivi
10. Informations
  - Résultats d'exploitation au 30 avril 2015
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrat adjugé
11. Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, avec l'ajout du point 11.1. Régime d'emprunt 2015-2016.

363-3

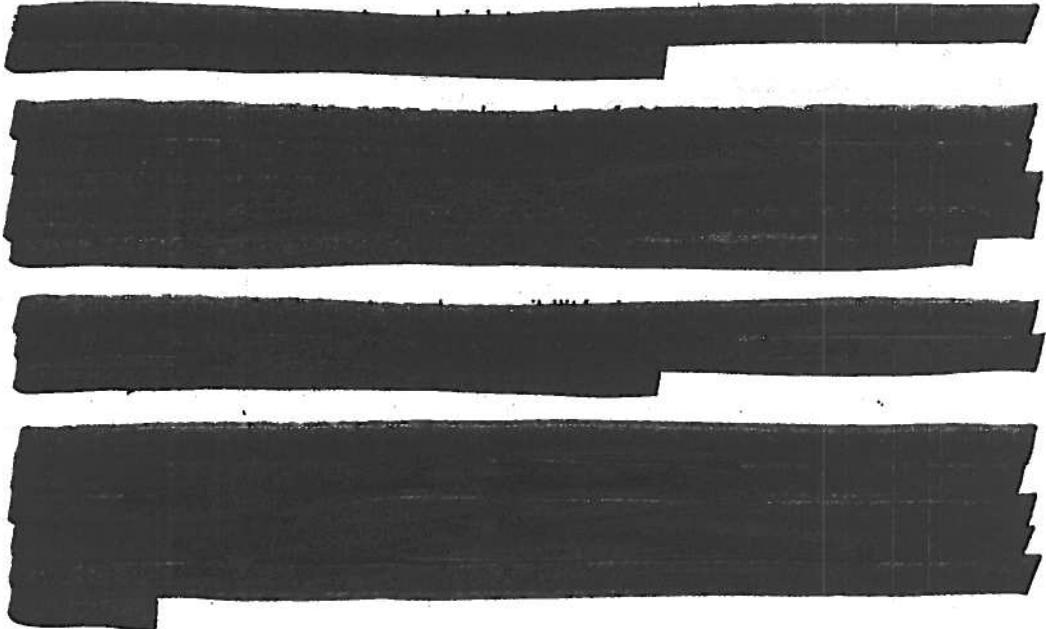
**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 6 MAI 2015**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 6 mai 2015 est adopté en modifiant la liste des présences et absences.

363-4

**AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Optimisation des ressources et rapprochement entre le GTQ/PDA**



- **Conditions d'embauche et de rémunération du personnel non syndiqué**

Monsieur Dallaire indique que la lettre signée conjointement par la présidente et le PDG transmise aux cadres les informant des modifications apportées aux conditions d'embauche et de rémunération du personnel non syndiqué n'a eu aucune portée négative.

363-5

**SIGNATURE BANCAIRE**

À la suite du non renouvellement de mandat par le ministère de Mme Johane Desjardins et de M. Alain Lemay, vice-président du conseil d'administration et signataire autorisé pour et au nom de la Société du Grand Théâtre de Québec, il est proposé de mandater M. Jean-François Fournier à agir à titre de signataire autorisé pour et au nom de la SGTQ.

Après échanges et discussions, il est résolu de mandater M. Jean-François Fournier à agir à titre de signataire autorisé pour et au nom de la SGTQ. Il est également résolu mettre à jour la liste des signataires.

(C.A. 363-5)

363-6

**ENVELOPPE EXTÉRIEURE**

M. Jacques A. Bédard, ingénieur mandaté par la GTQ, se joint à l'assemblée.

▪ **Suivi**

Pour le bénéfice des nouveaux membres du conseil, M. Jacques A. Bédard fait un bref historique du dossier de l'enveloppe extérieure du GTQ ainsi qu'une mise à jour de son état d'avancement.

▪ **Échéancier directeur**

Monsieur Bédard informe les membres du conseil que le dossier chemine tel que prévu et que la date pour le dépôt des soumissions a été fixée au 22 juin. Il énumère les étapes à venir à l'échéancier directeur, dont l'analyse architecturale et l'analyse technique. Les rapports de ces analyses serviront de guide aux membres du conseil sur la solution permanente à adopter.

Monsieur Bédard répond aux questions des membres dont entre autres, la protection de la murale de Jordi Bonet et sur le fait qu'aucun risque ne doit être encouru à cet égard.

[REDACTED]

La présidente remercie M. Bédard pour son suivi.

M. Bédard quitte l'assemblée.

▪ **Date du CA spécial**

En vue de l'assemblée spéciale à être tenue concernant le dossier de l'enveloppe extérieure du GTQ, les membres du conseil d'administration s'entendent pour que celle-ci ait lieu le mercredi 19 août 2015, à 13h00, pour une durée d'une demi-journée.

▪ **Déclaration de conflits d'intérêts (nouveaux membres du CA)**

Conformément aux règles entourant la question de conflits d'intérêts, M. Dallaire distribue aux deux (2) nouveaux membres la déclaration de conflits d'intérêts à être signée.

**363-7**      **TARIFICATION DES SERVICES**

Le PDG dépose pour adoption la liste de la tarification des services 2015-2016 qui sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015. Il indique que cette grille est la même que celle adoptée en 2014-2015. Considérant que cette tarification a été portée à la hausse en 2014-2015, le PDG recommande de la reconduire telle quelle pour l'exercice 2015-2016.

Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter la tarification des services 2015-2016.

(C.A. 333-7)

**363-8**      **PROCESSUS DE SÉLECTION DU NOUVEAU PDG : SUIVI**



**363-9**      **PROCESSUS DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTION DE L'ADMINISTRATION : SUIVI**

La présidente informe les administrateurs du désistement du candidat retenu au poste de direction de l'administration et de la non disponibilité du 2<sup>ième</sup> choix. En conséquence, elle fera une demande auprès du chasseur de têtes afin que soit entamée une nouvelle sélection de candidats en vue d'arrimer la fin de ce processus avec l'arrivée du nouveau PDG.

**363-10**      **INFORMATIONS**

▪ **Résultats d'exploitation au 30 avril 2015**

Le PDG présente les résultats d'exploitation au 30 avril 2015 et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG dépose, à titre d'information, l'état d'avancement des ventes au 10 juin 2015, de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre.

▪ **Contrat adjudgé**

Aucun contrat n'a été adjudgé depuis le 25 mars 2015.



La présidente dispense Mme Boulay de l'assemblée.

363-11

**DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Un calendrier de rencontres pour les assemblées régulières est proposé aux membres du conseil d'administration. Les dates retenues sont les suivantes :

Mercredi 16 septembre 2015  
Mercredi 28 octobre 2015  
Mercredi 9 décembre 2015  
Mercredi 10 février 2016  
Mercredi 23 mars 2016  
Mercredi 4 mai 2016  
Mercredi 15 juin 2016

À moins d'avis contraire, ces réunions auront lieu à 17h00 à la salle de conférences du Conservatoire de musique.

L'assemblée spéciale à être tenue concernant le dossier de l'enveloppe extérieure du GTQ, aura lieu à la date suivante :

Mercredi 19 août 2015, à 13h00, pour une durée d'une demi-journée.

363-11-1

**RÉGIME D'EMPRUNTS 2015-2016**

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société du Grand Théâtre de Québec, valide jusqu'au 31 octobre 2016, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 12 501 465 \$

ATTENDU QUE le décret numéro 1067-2008 du 5 novembre 2008, pris en vertu du paragraphe 4<sup>o</sup> de l'article 21 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (chapitre S-14.01), prévoit que la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par celle-ci et non encore remboursées au-delà de 1 000 000 \$;

ATTENDU QUE la résolution numéro 353-3, adoptée le 17 septembre 2014 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2015, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou après du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 11 496 264 \$;

ATTENDU QUE le décret numéro 1042-2014 du 26 novembre 2014 autorise la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer ce régime d'emprunts;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Société du Grand Théâtre de Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2016, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 12 501 465 \$, dont 800 000 \$ à court terme ou par marge de crédit pour ses besoins opérationnels et 11 701 465 \$ à court terme, par marge de crédit ou à long terme pour ses projets d'investissements et ses refinancements d'emprunts à long terme;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, la Société du Grand Théâtre de Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture et des Communications de lui accorder, au nom du gouvernement, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme à être conclus en vertu du présent régime;

ATTENDU QU'il y a lieu, aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme ainsi contractés, de consentir en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture et des Communications d'acquiescer purement et simplement à l'hypothèque mobilière sans dépossession précitée;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro 353-3 adoptée le 17 septembre 2014 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu' au 31 octobre 2016, permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 12 501 465 \$, dont 800 000 \$ à court terme ou par marge de crédit pour ses besoins opérationnels et 11 701 465 \$ à court terme, par marge de crédit ou à long terme pour ses projets d'investissements et ses refinancements d'emprunts à long terme;
2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
  - A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
  - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;
  - C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.
3. QUE les emprunts contractés par la Société du Grand Théâtre de Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :
  - A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au

Canada :

a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :

- i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe *b* du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A-6.001, r.3);
- ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;

b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.

B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement :

a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par le décret 1057-2013 du 23 octobre 2013, adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;

b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;

c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société du Grand Théâtre de Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.

4. QU'une demande soit faite à la ministre de la Culture et des Communications d'accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime d'emprunts;

5. QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, soit consentie au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

6. QUE la présidente, le président-directeur général ou la directrice de l'administration pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société du Grand Théâtre de Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès

d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit, ou à long terme, tout billet, tout acte d'hypothèque mobilière, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;

7. QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme;
8. QUE la présente résolution remplace, à compter de l'obtention des autorisations requises du gouvernement, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

(C.A. 363-11-1)

363-12

VARIA

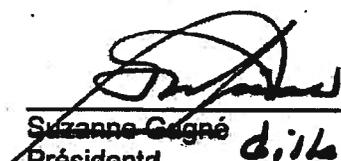
Aucun sujet à discuter.

363-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

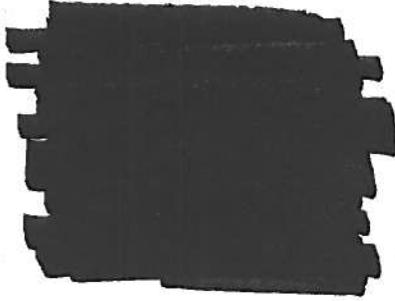
  
Francis Taschereau  
Secrétaire

  
Suzanne Gagné  
Présidente

*dillo Moisan*  
*pro intérim*

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue par conférence téléphonique, le vendredi 17 juillet 2015, à 11 h 00.

PRÉSENTS :



ASSISTAIT ÉGALEMENT :



François Taschereau  
Secrétaire

---

**364-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Dallaire remercie les administrateurs de s'être rendus disponibles.

L'assemblée formant quorum, en l'absence d'une présidence, il est proposé de nommer M. Moisan à titre de président d'assemblée.

Sur proposition faite et appuyée, M. Moisan est nommé président d'assemblée.

**364-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et nomination d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un remplaçant du président du conseil
4. Signature bancaire
5. Varia
6. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, avec les ajouts suivants au pour 5. Varia :

5. Varia
  - *Recrutement de la direction administrative*
  - *Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration*

**364-3**      **NOMINATION D'UN REMPLAÇANT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL**

**ATTENDU QUE** la présidente du conseil d'administration, Mme Suzanne Gagné, a démissionné de son poste de présidente du conseil d'administration et d'administratrice de la Société ;

**ATTENDU QUE** l'article 13 de Loi sur la gouvernance sur les sociétés d'état (chapitre G-1.02) prévoit que le conseil d'administration désigne, selon ses priorités, l'un des présidents des comités visés à l'article 19 de cette loi pour remplacer le président du conseil en cas d'absence ou d'empêchement ;

**ATTENDU QU'IL** y a lieu de désigner le président du comité de vérification, M. Gilles Moisan, pour remplacer le président du conseil en cas d'absence ou d'empêchement;

**ATTENDU QUE M. Gilles Moisan a déclaré accepter une telle désignation.**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de désigner le président du comité de vérification, M. Gilles Moisan, pour remplacer le président du conseil en cas d'absence ou d'empêchement, le tout conformément à l'article 13 de Loi sur la gouvernance sur les sociétés d'état (chapitre G-1.02) jusqu'à son remplacement par le conseil d'administration de la Société.

**(C.A. 364-3)**

**364-4**

**SIGNATURE BANCAIRE**

**CONSIDÉRANT** la nomination de M. Gaéтан Morency en remplacement de M. Marcel Dallaire à titre de président-directeur général de la Société du Grand Théâtre de Québec, laquelle prend effet le 27 juillet 2015;

**CONSIDÉRANT** qu'il est opportun de mandater M. Gaéтан Morency pour agir à titre de signataire autorisé des chèques et autres effets bancaires et d'en recevoir les relevés pour et au nom de la société à compter du 27 juillet 2015;

**CONSIDÉRANT** qu'il est opportun d'ajouter à la liste des signataires autorisés des chèques et autres effets bancaires et d'en recevoir les relevés pour agir pour et au nom de la société, M. Gilles Moisan, président du comité de vérification, en remplacement de Mme Suzanne Gagné.

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

- 1- de mandater M. Gaéтан Morency pour agir à titre de signataire autorisé des chèques et autres effets bancaires et d'en recevoir les relevés pour et au nom de la société à compter du 27 juillet 2015;
- 2- de mandater M. Gilles Moisan, président du comité de vérification, pour agir à titre de signataire autorisé des chèques et autres effets bancaires et d'en recevoir les relevés pour et au nom de la société, à compter de ce jour.

**(C.A. 364-4)**

**364-5**

**VARIA**

▪ **Recrutement de la direction administrative**

M. Moisan informe les membres que suite au désistement de la personne retenue pour le poste à la direction de l'administration, le chasseur de têtes a entamé une nouvelle sélection de candidats en vue d'arrimer la fin de ce processus avec l'arrivée du nouveau PDG, que ce processus tire maintenant à sa fin et que le 31 août est la date d'entrée en poste du nouveau directeur de l'administration. Celui-ci se rendrait cependant disponible dans la semaine du 10 août pour un processus d'accueil et dans la semaine du 24 pour certaines activités.

▪ **Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration**

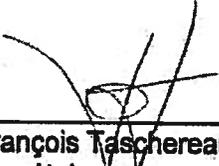
Les administrateurs révisent les dates proposées pour les prochaines rencontres régulières du conseil d'administration. Il est convenu de modifier le calendrier en remplaçant le mercredi 28 octobre par le mardi 27 octobre. Nathalie Boulay verra à transmettre le calendrier révisé.



364-6

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Gilles Moisan  
Président par intérim

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 19 août 2015, à 13 h 00.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTE :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

[REDACTED]

Le président remercie les personnes présentes.

[REDACTED]

[REDACTED]

**365-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de M. Gilles Moisan.

**365-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Enveloppe extérieure du GTQ
  - 3.1 Revue des principaux documents et des décisions prises relativement au projet

[REDACTED]

**3.2 Réception des rapports**

- Rapport et recommandations du comité sur la recevabilité, l'admissibilité et la conformité générale des propositions

[REDACTED]

➤ Rapport et recommandations du jury d'architectes  
[REDACTED]

➤ Rapport et recommandations du comité technique  
[REDACTED]

➤ Analyse détaillée de la proposition financière  
des deux soumissionnaires  
[REDACTED]

3.3 Ouverture de l'enveloppe des prix des propositions

3.4 Décision sur le choix des propositions  
basée sur les critères suivants :

- Critère 1 : Qualité – Conformité technique – Fiabilité  
des mesures de préservation de la  
murale Jordi-Bonet
- Critère 2 : Apparence, concept architectural –  
Intégration à l'architecture
- Critère 3 : Prix

3.5 -Prochaines étapes  
-Constitution du dossier pour présentation au ministère

4. Varia

5. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

365-3

### ENVELOPPE DU GTQ

M. Albani Boudreau, directeur du projet, M. Jacques A. Bédard, ingénieur mandaté par le GTQ et Me Claude Gélinas, vérificateur du processus, se présentent tour à tour.

#### **365.3.1 Revue des principaux documents et des décisions prises relativement au projet**

M. Jacques A. Bédard fait un résumé des principaux documents déposés, des étapes réalisées et des décisions prises à ce jour par le conseil d'administration.

Me Claude Gélinas résume le sommaire du processus de sélection et des documents déposés et fait part du respect de l'échéancier directeur, de la conformité de chacune des propositions et de la confidentialité sur le coût.

M. Jean-François Fusey, M. Georges Amyot et M. Jean-Yves Montmigny se joignent l'assemblée.

#### **365.3.2 Réception des rapports**

- Rapport et recommandations du comité sur la recevabilité, l'admission et la conformité générale des propositions

Dépôt du document. Me Claude\* Gélinas fait rapport et recommandations des conditions de recevabilité, d'admission et de conformité générale et répond aux questions. Les membres du conseil d'administration acceptent le rapport et les recommandations dudit document.

▪ **Rapport et recommandations du jury d'architectes**

Dépôt du document. M. Georges Amyot fait rapport, et recommandations du jury d'architectes et répond aux questions des membres. Des discussions s'ensuivent. Après échanges et discussions, les membres du conseil reçoivent le rapport et les recommandations du jury d'architectes.

**Une pause est suggérée.**

**Reprise de l'assemblée.**

▪ **Rapport et recommandations du comité technique**

Dépôt du document. M. Jean-Yves Montmigny fait rapport et recommandations du comité technique et répond aux questions des membres. Des discussions s'ensuivent. Après échanges et discussions, les membres du conseil acceptent le rapport et les recommandations du comité technique.

▪ **Analyse détaillée de la proposition financière des deux soumissionnaires**

M. Jean-François Fusey dépose la grille d'analyse de la proposition financière.

M. Moisan remercie M. Georges Amyot, M. Jean-Yves Montmigny et M. Jean-François Fusey qui quittent l'assemblée.

**365.3.3 Ouverture de l'enveloppe des prix des propositions**

Le président ouvre les enveloppes et informe les administrateurs du prix pour chacun des projets. Il est rappelé qu'un délai de trois mois est conditionnel au maintien de ces prix.



Un suivi sera fait auprès des porteurs du dossier au MCC.

Me Claude Gélinas recueille l'ensemble des rapports déposés.

**L'assemblée est suspendue.**

**PREMIERE REPRISE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 19 août 2015, à 13 h 00, poursuivie le jeudi 27 août, à 10 h 00, à la salle SR3, au Grand Théâtre de Québec.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

[REDACTED]

Le président résume la séance précédente.

**365-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée reprise sous la présidence de M. Gilles Moisan.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Un projet d'ordre du jour revu est déposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Rapport sur l'opinion demandée au conseiller juridique (Me Jean Pelletier)
3. Plan d'action détaillé proposé
4. Décision sur le choix de propositions et recommandations du CA
5. Constitution du dossier pour présentation au MCCQ
6. Varia
7. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour revu est adopté, tel que présenté.

**365-2 RAPPORT SUR L'OPINION DEMANDÉE AU CONSEILLER JURIDIQUE**

Me Jean Pelletier dépose le rapport sur l'opinion juridique demandée, en fait lecture et répond aux questions des membres du conseil.

Des discussions s'ensuivent sur la faisabilité technique du projet. M. Jean-Yves Montmygny répond aux questions des membres.

365-3

**PLAN D'ACTION PROPOSÉ**

M. Jacques A. Bédard dépose le plan d'action détaillé, en fait l'exposé et répond aux questions des membres. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité le plan d'action détaillé. Le mécanisme d'ajustement de prix relativement à l'indexation prévu dans le document d'appel d'offres est expliqué.

Des discussions s'ensuivent sur certaines clarifications. Après échanges et discussions, les membres du conseil conviennent de suspendre l'assemblée de nouveau à une date à être communiquée, jusqu'à l'obtention d'informations complémentaires requises sur certaines clarifications.

  
Me Claude Gélinas recueille l'ensemble des rapports déposés.

**L'assemblée est suspendue de nouveau.**

**DEUXIÈME REPRISE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 19 août 2015, à 13 h 00, reprise le jeudi 27 août, 10 h00, à la salle SR3, au Grand Théâtre de Québec, reprise de nouveau le mercredi 16 septembre, à 17 h 00, à la salle de conférences du Conservatoire de musique.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ABSENT :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

Me Claude Gélinas remet aux administrateurs les rapports retirés à la séance du jeudi 27 août et demande la fermeture des cellulaires.

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de M. Gilles Moisan, qui remercie les personnes présentes.

Un projet ordre du jour est proposé par M. Jacques A. Bédard.

1. Présentation du rapport du directeur du projet et conseiller du GTQ/MCC
2. Présentation du rapport du jury 15 septembre 2015 et informations de Pomerleau
3. Piste de solution
4. Analyse par le comité de sélection
5. Le cas échéant, dépôt de divers projets de lettre
6. Varia

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est accepté, tel que présenté.

**365-1**

**PRÉSENTATION DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU PROJET ET  
CONSEILLER DU GTQ/MCC**

Dépôt du document. M. A. Jacques Bédard fait lecture du rapport du directeur du projet et conseiller du GTQ/MCCQ accompagné de M. Jean-Yves Montmigny et répond aux questions des membres du conseil.



**Par ces motifs, et sur une proposition dûment faite et appuyée Il est résolu ce qui suit :**

Le conseil d'administration entérine à l'unanimité les recommandations faites par les différents comités d'évaluation, incluant celles du jury d'architecture et approuve POMERLEAU comme le candidat qualifié ayant déposé la proposition la plus méritante et avec lequel un contrat de conception-construction clé en main pourrait être conclu sous réserve de l'autorisation préalable du ministère de la Culture et des Communications;

Le conseil d'administration approuve les projets de lettre d'intention non contraignante et de la convention relative à des travaux autorisés;

Que monsieur Gilles Moisan, le président par intérim du conseil d'administration, soit et il est par les présentes autorisé à signer la lettre d'intention non contraignante à être adressée à POMERLEAU;

Que le président-directeur général, monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présentes autorisé à signer la convention relative à des travaux autorisés, à y convenir toute modification et à faire toute autre chose nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

**(C.A. 365-5)**

[REDACTED]

Un suivi sera fait auprès des porteurs du dossier au MCC.

[REDACTED]

**365-6**

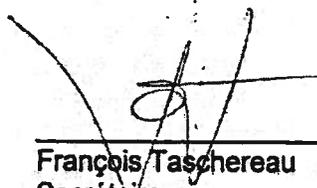
**VARIA**

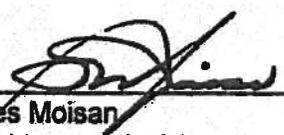
Aucun sujet à discuter.

**365-7**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Gilles Moisan  
Président par intérim

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le mercredi 16 septembre 2015, à 16 h 30.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENT :

[REDACTED]

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

[REDACTED]

**366-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de M. Gilles Moisan qui souhaite la bienvenue aux membres.

**366-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 6 mai, 1<sup>er</sup> juin, 9 juin, 17 juin et 17 juillet
4. Rapport du PDG
5. Informations
  - » Résultats d'exploitation au 31 juillet 2015
6. Varia
7. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, avec l'ajout suivant au point 6. Varia : *Avancée sur la nomination à la présidence.*

**366-3 EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS TENUES LES 6 MAI, 1<sup>ER</sup> JUIN, 9 JUIN, 17 JUIN ET 17 JUILLET**

Le président passe en revue les procès-verbaux. Sur proposition dûment faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues les 6 mai, 1<sup>er</sup> juin, 17 juin et 17 juillet sont adoptés ainsi que le procès-verbal de la réunion tenue le 9 juin sous réserve d'une correction au premier paragraphe du point 363-5 où on aurait dû lire « ...de mandater Me Jean-François Fournier... » et de l'ajout d'un complément d'information au paragraphe 6 du point 363-11-1.

Le président fait un retour sur certains points de suivi.

- **Enveloppe extérieure**

[REDACTED]

- **Conditions d'embauche et de rémunération du personnel non syndiqué**

L'énoncé découlant des conditions d'embauche et de rémunération du personnel non syndiqué adopté par le conseil le 6 mai dernier, prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

- **Optimisation des ressources et rapprochement entre le GTQ/PDA**

[REDACTED]

366-4

**RAPPORT DU PDG**

Le nouveau directeur de l'administration est présenté aux membres du conseil.

Le PDG fait rapport de ses activités depuis son entrée en fonction et des dossiers en cours, dont :

[REDACTED]

Le président remercie le PDG.

366-5

**INFORMATIONS**

Le directeur de l'administration fait rapport de ses activités depuis son entrée en fonction dont la prise de connaissance de différents aspects de l'organisation et de différents dossiers. Il se dit satisfait de son intégration.

Les administrateurs sont informés de la présence du VG à la fin du mois.

- **Résultats d'exploitation au 31 juillet 2015**

Le directeur de l'administration présente aux membres du conseil les résultats d'exploitation au 31 juillet 2015 et répond aux questions des membres du conseil.



366-6

**VARIA**

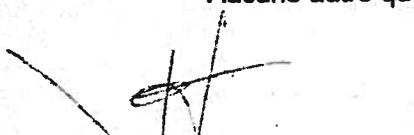
- **Avancée sur la nomination à la présidence**

Aucune information n'a été portée à l'attention du GTQ concernant la nomination d'une présidence.

366-7

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Gilles Moisan  
Président par intérim

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique, le lundi 26 octobre 2015, à 17 h 00.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

**367-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de M. Gilles Moisan qui souhaite la bienvenue aux membres.

**367-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 19 août, 27 août et 16 septembre 2015
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Situation des membres du CA non indépendants
6. Nomination pour le renouvellement des comités :
  - Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
  - Comité de vérification
7. Dossier des présentations et co-présentations
  - Présentation de Jean-François Fournier
8. Réfection de l'enveloppe extérieure : suivi
  - Établir un mode d'opération et de contrôle afin qu'un représentant du CA, autre que le PDG, fasse partie du Comité de direction du projet avec comme mandat de faire rapport au CA

[REDACTED]
9. Rapport du PDG

10. Informations
  - Résultats d'exploitation au 31 août 2015
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrat adjudgé
11. Dépôt de la déclaration de la direction
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

367-3

#### **EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS TENUES LES 19 AOÛT, 27 AOÛT ET 16 SEPTEMBRE 2015**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les procès-verbaux des réunions tenues les 19 août, 27 août et le 16 septembre 2015 sont adoptés sous réserve des modifications suivantes :

au procès-verbal de l'assemblée spéciale :

- en remplaçant au 2<sup>e</sup> paragraphe du point 365.3.2 le mot « acceptent » par « reçoivent »;
- en modifiant le libellé relatif au suivi auprès du ministère aux points 365.3.3, 365-3 et 363-5 par « *Un suivi sera fait auprès des porteurs du dossier au MCC.* » ;
- en modifiant le libellé de la dernière phrase du premier paragraphe du point 365-3 par « *Le mécanisme d'ajustement de prix relativement à l'indexation prévu dans le document d'appel d'offres est expliqué.* »;

et au procès-verbal de l'assemblée régulière :

- en modifiant le libellé du point 366-2 par « *Avancée sur la nomination à la présidence* »
- en modifiant le libellé du titre du premier sujet du point 366-6 par « *Avancée sur la nomination à la présidence* ».

367-4

#### **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

- **Demande de précisions des membres du conseil auprès du jury d'architectes**

Le président souhaite le dépôt de la réponse à la demande de précisions des membres du conseil auprès du jury d'architectes à la prochaine séance d'assemblée.

- **Rapport portant sur le diagnostic financier du système de la billetterie du GTQ**

- **Révision de la politique sur l'attribution des billets**

[REDACTED]

- **Avancée sur la nomination à la présidence**

Une avancée sur la nomination à la présidence pourrait survenir à la mi-novembre.

Le président passe au point 367-7.

#### **367-7**     **DOSSIER DES PRÉSENTATIONS ET CO-PRÉSENTATIONS**

- **Présentation de Jean-François Fournier**

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, il est convenu que les membres du conseil d'administration se réunissent afin de s'imprégner à nouveau de la mission et du Plan stratégique 2013-2017 de la Société afin d'orienter les discussions concernant la programmation.

#### **367-5**     **SITUATION DES MEMBRES DU CA NON INDÉPENDANTS**

M. Legendre explique le processus d'attribution du titre de membre non indépendant par le Secrétariat aux emplois supérieurs et le caractère limitatif du Règlement de régie interne du GTQ à l'égard de la composition de ses comités.

Après échanges et discussions, il est convenu de réviser le Règlement de régie interne du GTQ afin d'en assouplir les règles et de favoriser une meilleure gouvernance notamment dans le cas d'une vacance à la présidence.

#### **367-6**     **NOMINATION POUR LE RENOUVELLEMENT DES COMITÉS**

- **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines**
- **Comité de vérification**

En conformité avec l'article 11 de sa loi constitutive, la Société forme les différents comités pour l'année en cours.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de nommer Mme Carole Théberge à titre de membre du comité de vérification en remplacement de Mme Johane Desjardins et de reconduire, dans leur mandat respectif, les personnes suivantes :

- **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines :**     Mme Louise Clément, vice-présidente  
M. François Taschereau, secrétaire
- **Comité de vérification :**                     M. Gilles Moisan, président  
M. Jean-François Fournier

En ce qui concerne le comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines, il est décidé d'attendre la nomination d'une présidence du CA pour nommer le troisième membre.

(C.A. 367-6)

367-8

**RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE : SUIVI**

- **Établir un mode d'opération et de contrôle afin qu'un représentant du CA, autre que le PDG, fasse partie du Comité de direction du projet avec comme mandat de faire rapport au CA**

[REDACTED]

[REDACTED]

Après échanges et discussions, il est souhaité qu'un mécanisme de contrôle soit mis en place et qu'un suivi des dépenses soit portée à l'attention des membres du conseil.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

367-9

**RAPPORT DU PDG**

Le PDG fait rapport sur l'état d'avancement de certains projets et des axes sur lesquels il mise pour faire avancer la vente des billets.

[REDACTED]

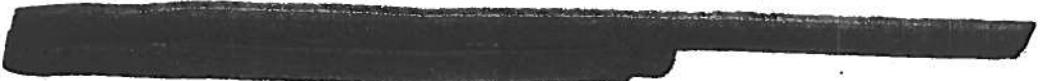
[REDACTED]

- **Table marketing**

Des discussions sont en cours avec les résidents pour la création d'une table de marketing conjointe qui vise la mutualisation des services et l'accompagnement d'une expertise de haut niveau.

[REDACTED]

- Redévelopper le réseau Billetech



367-10

**INFORMATIONS**

- Résultats d'exploitation au 31 août 2015

Le directeur de l'administration présente les résultats d'exploitation au 31 août 2015, l'analyse sommaire des écarts par secteur et répond aux questions des membres du conseil.



- Rapport des présentations et coprésentations du GTQ

À titre informatif, l'état d'avancement des ventes de la saison 2015-2016 est déposé, de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles présentement à l'affiche au Grand Théâtre.

Une colonne sera ajoutée à l'état d'avancement des ventes afin que soit identifié le pourcentage de la jauge vendu.

- Contrat adjudgé

Le PDG répond aux questions des membres du conseil d'administration concernant la liste des publications effectuées depuis le 17 juin 2015.

367-11

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Dépôt de la *Déclaration de la direction* qui informe les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

367-12

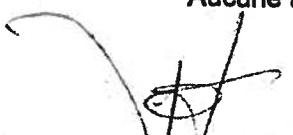
**VARIA**

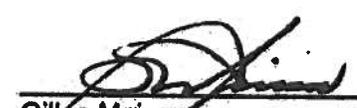
L'assemblée régulière prévue le mercredi 9 décembre est reportée au mardi 8 décembre, à 17h00. Une convocation sera communiquée à cet effet.

367-13

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Gilles Moisan  
Président par intérim

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Grand Théâtre de Québec, le mardi 8 décembre 2015, à 17 h 00.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

---

Conformément aux dispositions du décret 988-2015 en date du 11 novembre 2015 et dont copie est jointe aux présentes, Me Louis Rochette est nommé comme membre indépendant et président du conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec, pour un mandat de cinq ans, en remplacement de Me Suzanne Gagné.

**368-1      OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Louis Rochette qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

En préambule, le président se présente et définit la structure qu'il entend donner à la gouvernance du GTQ. Il souligne l'importance de l'apport des administrateurs à certains dossiers de fond d'où son souhait de créer des comités ad hoc pour assurer un suivi auprès du conseil.

**368-2      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Remerciements à M. Gilles Moisan
4. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 26 octobre 2015
5. Affaires découlant du procès-verbal
6. Rapport du PDG
7. Signature bancaire
8. Mission du GTQ et planification stratégique 2013-2017
9. Révision de la politique sur l'attribution des billets
10. Réfection de l'enveloppe : suivi
11. [REDACTED]

12. Création de comités ad hoc
13. Dépôt et adoption des états financiers vérifiés au 31 août 2015 et autorisation de signature
14. Informations
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrat adjudgé
15. Dépôt de la déclaration de la direction
16. Varia
17. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, en retirant le point 12. *Création de comités ad hoc*, en décalant le reste des points, et en ajoutant au point *Varia* les sujets suivants :

- *Composition du comité de vérification;*
- *Taxes municipales;*
- *Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines;*
- *Recommandations au ministère pour la nomination d'un administrateur.*

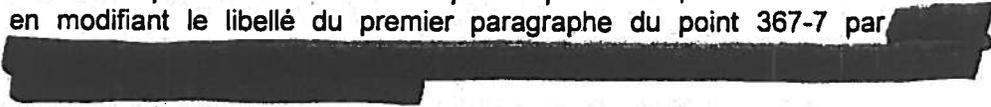
Il est demandé que tous projets de résolution soient dorénavant joints aux documents transmis aux membres du conseil.

#### **368-3 REMERCIEMENTS À M. GILLES MOISAN**

Les membres du conseil et le président expriment à Monsieur Gilles Moisan leur appréciation pour son dévouement et sa qualité à titre d'intérim à la présidence.

#### **368-4 EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 26 OCTOBRE 2015**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 26 octobre 2015 est adopté sous réserve des modifications suivantes :

- en remplaçant au premier paragraphe du point 367-5 « Conseil des ministres » par « *Secrétariat aux emplois supérieurs* » ;
- en modifiant le libellé du premier paragraphe du point 367-7 par 
- et en remplaçant au troisième paragraphe du point 367-8 les mots « que l'étendue » par « *qu'un suivi* ».

#### **368-5 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

- **Règlement de régie interne du GTQ**

Le PDG indique que la révision du Règlement de régie interne du GTQ fera l'objet de discussions à une séance ultérieure.

Les autres affaires découlant du procès-verbal sont à l'ordre du jour.

368-6

**RAPPORT DU PDG**

▪ **Rapprochement entre le GTQ et la PDA**

[REDACTED]

▪ **Chantier marketing**

Deux rencontres ont été tenues avec les résidents en présence d'un animateur spécialisé en planification stratégique afin d'identifier les priorités de chacun et les projets pouvant être mis en commun.

[REDACTED]

▪ **Grand Théâtre interactif**

[REDACTED]

Ce projet interactif s'inscrit dans le cadre du Plan numérique culturel du MCC.

▪ **Liste d'envois pour les relations publiques**

Le PDG mentionne l'importance que le GTQ se dote d'une liste d'envois pour ses relations publiques et une première liste sera élaborée à l'occasion de la nouvelle année pour un envoi de vœux.

368-7

**SIGNATURE BANCAIRE**

CONSIDÉRANT la nomination de Monsieur Louis Rochette à titre de président du conseil d'administration en remplacement de Madame Suzanne Gagné, laquelle prenait effet le 11 novembre 2015;

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU:**

de mandater Monsieur Louis Rochette pour agir à titre de signataire autorisé des chèques et autres effets bancaires pour et au nom de la SGTQ à compter ce jour et de retirer Monsieur Gilles Moisan à titre de signataire.

Il est également résolu de mettre à jour la liste des signataires.

(C.A. 368-7)

368-8

**MISSION DU GTQ ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2013-2017**

Dans le cadre du prochain plan stratégique ministériel et de l'arrimage souhaité par le ministère entre les actions menées par les sociétés d'État et les orientations stratégiques du MCC, le président suggère que le GTQ agisse de façon proactive en alimentant le MCC.

A des fins de bonifications, une mise à jour du plan stratégique de la Société sera nécessaire de même que la réalisation d'un plan d'action. Ce dossier devra faire l'objet d'un rapport à chaque séance de conseil.

À cet effet, les membres du conseil sont unanimes à désigner Madame Louise Clément comme présidente du comité de suivi de ce dossier de même que Madame Carole Théberge et Monsieur François Taschereau à titre de membres.

368-9

**RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR L'ATTRIBUTION DES BILLETS**

[REDACTED]

368-10

**RÉFECTION DE L'ENVELOPPE : SUIVI**

**ATTENDU** que la réalisation du projet de réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment du Grand Théâtre de Québec entre actuellement dans sa phase d'adjudication du contrat conception-construction et de réalisation des travaux;

**ATTENDU** qu'il y a lieu que la Société procède au dépôt à la Ville de Québec d'une demande d'émission du permis de construction ou autres autorisations requises en vue de la réalisation du projet;

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉ, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**QUE** la Société dépose à la Ville de Québec une demande d'émission du permis de construction ou autres autorisations requises en vue de la réalisation du projet;

**QUE** le chef du service de l'immeuble, Monsieur Albani Boudreau, soit désigné et il est par les présentes désigné pour agir à titre d'unique représentant de la Société auprès de la Ville de Québec dans le cadre de la demande de permis de construction et toutes autres autorisations qui pourraient être requises pour la réalisation du projet ;

**Que** le président-directeur général de la Société, Monsieur Gaétan Morency, soit désigné et il est par les présentes désigné comme étant la seule personne autorisée à signer pour la Société tous les documents requis en vue de l'obtention de la Ville de Québec dudit permis et autorisations.

**(C.A. 368-10A)**

À cet effet, les membres du conseil sont unanimes à désigner Monsieur Gilles Moisan comme président du comité de suivi de ce dossier de même que Madame Madeleine Nadeau et Monsieur Richard Legendre à titre de membres.

**RÉFECTION DE L'ENVELOPPE : SUIVI**

**ATTENDU** que le 11 juin 2014, la Société a conclu un contrat de services professionnels d'accompagnement (le « contrat de services ») avec la firme EMS Ingénierie inc. (« EMS ») dans le cadre du projet d'appel d'offres pour la réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment du Grand Théâtre de Québec (« GTQ »);

**ATTENDU** que la phase d'appel d'offres qui devait se terminer à l'été 2015 est prolongée;

**ATTENDU** que le budget maximum prévu au contrat de services est de 95 000 \$;

**ATTENDU** que les honoraires de EMS pour la phase d'appel d'offres risque de dépasser le 100 000 \$;

**ATTENDU** qu'il est dans l'intérêt de la Société qu'elle déroge à sa Politique d'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de construction relativement aux seuils des appels d'offres;

**ATTENDU** que le conseil d'administration a pris connaissance d'un avis juridique concluant que les éléments de faits auxquels il est fait référence devrait permettre à la Société de démontrer que l'attribution de gré à gré des modifications au contrat de services de EMS est la solution optimale et qu'un appel d'offres public ou sur invitation ne servirait pas l'intérêt public;

**ATTENDU** qu'il est dans l'intérêt de la Société qu'elle consente à la modification du contrat de EMS afin qu'il couvre les services à être rendus jusqu'à la fin de la phase d'appel d'offres;

**SUR MOTION DUMENT FAITE ET SECONDÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** que le contrat de services soit modifié suivant les termes et modalités suivantes :

- a) De modifier les honoraires maximaux prévus à l'article 2 du Contrat de services par la somme de "cent cinq mille dollars (105 000 \$);
- b) D'ajouter l'article 15. Fin de contrat: Le présent contrat se terminera à la première des deux dates suivantes :
  - i) à l'adoption par le CA d'une motion recommandant à la ministre de la Culture et des Communications de procéder aux démarches pour l'obtention d'un financement relatif au projet de réfection de l'enveloppe extérieure auprès du Conseil du trésor;
  - ii) le 31 janvier 2016.

**D'AUTORISER** le président-directeur général de la Société, Monsieur Gaétan Morency, à signer au nom de la Société le contrat modifiant le contrat de services et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société.

**(C.A. 368-10B)**

368-11

**DÉPÔT DU DOCUMENT « IMPACT POUR LE GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC ET LE RÉSEAU BILLETECH DE L'ACQUISITION DU SYSTÈME DE BILLETTERIE DE LA PDA**

**ATTENDU** que Billetech est un réseau de billetterie qui dessert plus de 15 salles de spectacle à Québec et dans la région;

**ATTENDU** que le GTQ est partenaire avec Admission et la Ville de Québec pour gérer le réseau;

**ATTENDU** que la Ville de Québec et Admission désirent poursuivre le partenariat et maintenir le réseau;

**ATTENDU** que le GTQ veut renouveler son leadership à Québec et dans la région;

**ATTENDU** que la disparition du réseau Billetech aurait un impact négatif important sur la capacité de vendre des billets de plusieurs diffuseurs de Québec et la région;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** que le président-directeur général poursuive ses démarches pour redéployer le réseau Billetech avec ses partenaires et que ce faisant il positionne le GTQ comme leader d'une démarche auprès des diffuseurs de Québec et de la région. Le nouveau plan d'affaires qui en résultera devra être soumis au CA pour adoption.

(C.A. 368-11)

368-12

**DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 AOÛT 2015 ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Monsieur Girard présente les états financiers vérifiés au 31 août 2015 préalablement soumis au comité de vérification qui en recommande l'adoption.

Monsieur Moisan rappelle l'impact de l'adoption de la nouvelle norme comptable concernant la comptabilisation des paiements de transferts en vigueur pour tous les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012 et la divergence d'opinion entre le contrôleur des finances et le Vérificateur général sur l'interprétation de cette norme, d'où l'inscription d'une réserve au rapport du vérificateur depuis 2013. Plusieurs sociétés d'État sont visées par la même recommandation. Pour le reste, tout est conforme aux exigences du vérificateur.

Après échanges et discussions, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter les états financiers vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 août 2015 et d'autoriser le président et Monsieur Gilles Moisan à signer lesdits états financiers pour et au nom de la Société.

(C.A. 368-12)

368-13

**INFORMATIONS**

- **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Sujet non discuté.

- **Contrat adjudgé**

Sujet non discuté.

368-14

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Dépôt de la *Déclaration de la direction* qui informe les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

Le directeur de l'administration indique l'ajout d'un allégué qui porte sur la question environnementale.

368-15

**VARIA**

▪ **Composition du comité de vérification**

Sujet non discuté.

▪ **Taxes municipales**

Les administrateurs sont informés de la hausse du coût des taxes municipales dues à l'augmentation de la valeur foncière au nouveau rôle. Cette augmentation pourrait être sujet à une contestation.

▪ **Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines**

Sujet non discuté.

▪ **Recommandations au ministère pour la nomination d'un administrateur**

Le président décrit le processus des recommandations à faire auprès du ministère pour la nomination d'un administrateur au sein du conseil du GTQ. Il décrit les profils souhaités et mentionne l'importance de la parité. Il invite les membres du conseil à lui transmettre par courriel un choix de candidats potentiels.

368-16

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Louis Rochette  
Président

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Grand Théâtre de Québec, le mardi 26 janvier 2016, à 17 h 00.

**PRÉSENTS :**

[REDACTED]

**ASSISTAIT PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :**

[REDACTED]

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

**369-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Louis Rochette qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**369-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Textes du rapport annuel pour l'exercice 2014-2015
4. Réfection de l'enveloppe extérieure : prise de décision
5. Structure, gouvernance et gestion
  - Résolution 369-5A (250 000\$ et moins)
  - Résolution 369-5B (250 000\$ et plus)
6. Budget global (enveloppe extérieure)
  - Résolution 368-10B (prolongation du contrat EMS)
7. Varia
8. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

Le directeur de l'administration informe les administrateurs que la compagnie d'assurances a consenti à verser au GTQ l'indemnité initialement prévue suite au dégât d'eau survenu le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**369-3**      **TEXTES DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE 2014-2015**

Le PDG indique que la version texte du mot du président et du rapport du PDG seront intégrés au rapport annuel 2014-2015 et répond aux questions des membres. Le président est satisfait desdits textes.



[REDACTED]

**PAR CES MOTIFS, SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

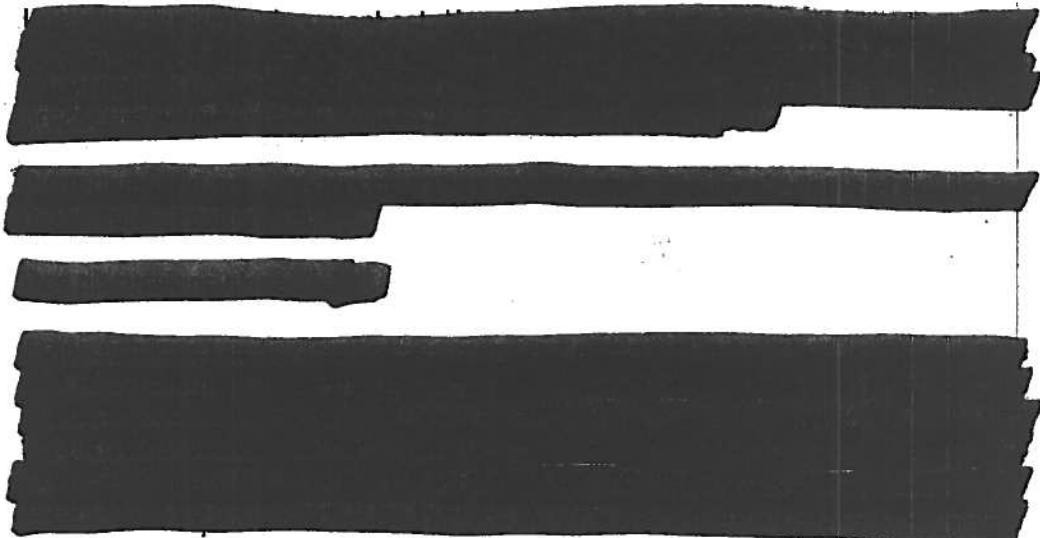
Le conseil d'administration entérine à l'unanimité les observations et les conclusions du rapport du jury d'architectes indépendants en date du 20 janvier 2015 et prend acte des recommandations émises par les membres ;

Le conseil d'administration avise la firme POMERLEAU que la SGTQ désire entamer les discussions pour la conclusion d'un contrat en bonne et due forme dès que toutes les conditions et modalités prévues dans l'appel de propositions et inscrits dans la lettre d'intention non contraignante du 25 septembre 2015 auront été réalisées et que la SGTQ aura obtenu les autorisations gouvernementales requises pour l'octroi et la signature du contrat ;

Le conseil d'administration adresse une demande officielle à la ministre de la Culture et des Communications pour obtenir, dans les meilleurs délais, les autorisations gouvernementales requises en vue de l'octroi des fonds pour la réalisation du projet de réfection de l'enveloppe extérieure du Grand Théâtre de Québec.

**(C.A. 369-4)**

[REDACTED]

**STRUCTURE, GOUVERNANCE ET GESTION**

Les administrateurs prennent acte des résolutions 369-5A et 369-B.

➤ Résolution 369-5A (250 000\$ et moins)

**ATTENDU** que le Conseil d'administration de la Société a autorisé le projet de réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment le 26 janvier 2016;

**ATTENDU** que le Conseil d'administration de la Société délègue en partie la gestion du projet à un Comité de direction du projet;

**ATTENDU** qu'il est dans l'intérêt de la Société qu'elle déroge à sa Politique d'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de construction relativement aux seuils des autorisations requises pour le projet de réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment;

**SUR MOTION DUMENT FAITE ET SECONDÉE, IL EST UNANIMEMENT  
RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** que le Comité de direction du projet soit autorisé à accepter des contrats ou des dépenses allant jusqu'à \$ 250 000;

**D'AUTORISER** conséquemment le président-directeur général de la Société, monsieur Gaétan Morency, à signer au nom de la Société tout contrat ou document et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution.

**(C.A. 369-5A)**

➤ **Résolution 369-5B (250 000\$ et plus)**

**ATTENDU** que le Conseil d'administration de la Société a autorisé le projet de réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment le 26 janvier 2016;

**ATTENDU** que le Conseil d'administration de la Société délègue en partie la gestion du projet à un Comité de direction du projet;

**ATTENDU** que le comité de direction du projet est autorisé à accepter les contrats ou de dépenses allant jusqu'à 250 000\$;

**SUR MOTION DUMENT FAITE ET SECONDÉE, IL EST UNANIMEMENT  
RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** pour les contrats ou les dépenses d'au delà de 250 000\$, que l'approbation des membres du conseil soit sollicitée par courriel avec une résolution tenant lieu d'assemblée;

**DE CONVOQUER** dans un délai de 48 heures une assemblée des membres du Conseil d'administration pour l'approbation de contrats ou de dépenses au-delà de 250 000\$ dans le cas où un administrateur en fait la demande.

**(C.A. 369-5B)**

[REDACTED]

369-6

**BUDGET GLOBAL (ENVELOPPE EXTÉRIEURE)**

Le président du comité de construction explique le sommaire du budget global relatif à la réfection de l'enveloppe, le recommande et répond aux questions des membres.

[REDACTED]

Des discussions s'ensuivent.

Après échanges et discussions, les membres du conseil reçoivent de façon satisfaisante les recommandations du comité de construction relativement au budget global et autorisent son cheminement aux instances concernées, sous réserve des modifications suggérées.

[REDACTED]

➤ **Résolution 368-10B (prolongation du contrat EMS)**

Les membres du conseil adoptent la version modifiée de la résolution 368-10B qui sera conciliée au PV de la séance précédente.

369-7

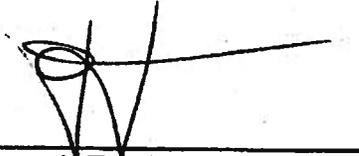
**VARIA**

[REDACTED]

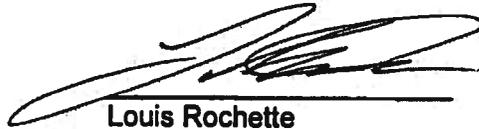
369-8

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



François Taschereau  
Secrétaire



Louis Rochette  
Président

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Grand Théâtre de Québec, le mercredi 10 février 2016, à 17 h 00.

PRÉSENTS :



ASSISTAIENT ÉGALEMENT :



François Taschereau  
Secrétaire

---

**370-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Louis Rochette qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**370-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 8 décembre 2015
4. Rapport du PDG
5. Budget d'opérations 2015-2016
  - Projet de plan d'action 2016-2018
6. Budget d'immobilisations 2015-2016 (Plan de maintien des actifs)
7. Informations
  - Équité salariale (suivi verbal)
  - Résultats d'exploitation au 31 décembre 2015
  - Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
  - Contrat adjudgé
8. Dépôt de la déclaration de la direction
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, avec les ajouts suivants :

Sous le point 4 :  
*4.1 Résolution 369-4*

À Varia :  
- *CA sans papier*  
- *Fonds de développement culturel*

Sous Varia :  
*Huis clos (statutaire)*

Le libellé du point 3 est modifié pour se lire ainsi : *Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 8 décembre 2015 et suivi.*

370-3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 8 DÉCEMBRE 2015 ET SUIVI**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 8 décembre 2015 est adopté sous réserve d'une coquille au point 368-1 et du remplacement du mot « front » par le mot « *fond* ».

370-4

**RAPPORT DU PDG**

Au bénéfice des administrateurs, une synthèse du rapport du PDG sera dorénavant déposée par écrit séance tenante.

▪ **Table sur le renouvellement de la Politique culturelle**

Le président et le PDG de la Société ont répondu favorablement à l'invitation du ministère dans le cadre d'une démarche de réflexion portant sur le renouvellement de la Politique culturelle. Cette rencontre s'est tenue à Montréal, en présence de la ministre, de la sous-ministre, du personnel du cabinet, des présidents et des PDG de Sociétés d'État.

▪ **Rapprochement entre le GTQ et la PDA**

[REDACTED]

▪ **Rencontre avec la chef du cabinet**

[REDACTED]

▪ **Réseau Billetech**

[REDACTED]

▪ **Planification stratégique**

Le plan d'action 2016-2018, déposé par le PDG aux membres du comité de vérification et du conseil d'administration, sera discuté en comité stratégique formé lors du CA de décembre 2015.

▪ **Mise à jour de la politique sur l'attribution des billets**

La mise à jour de la politique sur l'attribution des billets sera présentée dès l'analyse des avis antérieurement reçus.

▪ **Rapport annuel 2014-2015**

Le GTQ a obtenu l'aval du MCC et du VC pour la production du rapport annuel 2014-2015 qui sera imprimé et déposé à la ministre dans les délais requis.

- **Projet de plan d'action 2016-2018 et rédaction d'un Mémoire**

Le PDG explique le cadre du plan d'action 2016-2018 réalisé par la direction en parallèle à la rédaction d'un Mémoire destiné à la ministre. À cette fin, des lettres d'appui reçues des résidents et de compagnies diffuseurs sont portées à l'attention des membres du conseil.

- **Chantier marketing**

Les rencontres portant sur le chantier marketing en présence des résidents se poursuivent.

- **Grand Théâtre interactif**

[REDACTED]

**370-4-1      Résolution 369-4**

Les membres du conseil sont en accord avec le contenu de la résolution 369-4 qui reflète l'état de la décision prise le 26 janvier 2016. En conséquence, la résolution sera conciliée au PV de la réunion s'y afférant.

**370-5      BUDGET D'OPÉRATIONS 2015-2016**

La direction présente aux membres du conseil le budget d'opérations 2015-2016 qui affiche un déficit structurel de l'ordre de 470 000\$, attribuable en partie à l'augmentation des taxes municipales et scolaires (85 000\$), à la réduction de la subvention (110 000\$) et la perte de commandite de saison (30 000\$).

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Suivant les recommandations du comité de vérification, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter le budget d'opérations 2015-2016.

**(C.A. 370-5)**

[REDACTED]

- **Projet de plan d'action 2016-2018**

Les membres du conseil prennent acte du plan d'action 2016-2018 et d'un tableau chiffré préparés par le PDG dont l'objectif vise à rétablir la viabilité du GTQ à moyen terme.

[REDACTED]

370-6

**BUDGET D'IMMOBILISATIONS 2015-2016 (PLAN DE MAINTIEN DES ACTIFS)**

Le DA présente la grille triennale du plan du maintien des actifs, préalablement soumise à l'analyse du comité de vérification, et en explique le fonctionnement. Il décrit et commente les différents points soulevés et réponds aux questions des membres. L'ajout d'une colonne serait souhaité pour illustrer le total de chaque projet qui s'échelonne sur plusieurs exercices.

Des discussions s'ensuivent.

Après échanges et discussions, suite à l'analyse du comité de vérification et aux explications reçues de la direction sur la gestion du risque en matière de sécurité, les membres du conseil se déclarent satisfaits du plan de maintien des actifs 2015-2016. En conséquence, sur proposition faite et appuyée, il est résolu d'adopter le plan du maintien des actifs 2015-2016.

(C.A. 370-6)

370-7

**INFORMATIONS**

▪ **Équité salariale**

Le dossier sur l'équité salariale a été confié à un consultant spécialisé en la matière. La base d'analyse sera la liste du personnel au 31 décembre 2015. Une analyse par unité syndicale sera réalisée.

▪ **Résultats d'exploitation au 31 décembre 2015**

Le PDG et le DA présentent les résultats d'exploitation au 31 décembre 2015 qui dressent un portrait positif et répondent aux questions des membres.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Le PDG et le DA déposent, à titre d'information, l'état d'avancement des ventes au 10 février 2015, de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre et répondent aux questions.

Ce sujet sera dorénavant traité de façon plus prioritaire à l'ordre du jour.

▪ **Contrat adjudgé**

Aucun contrat n'a été adjudgé depuis le 8 décembre 2015.

370-8

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Dépôt de la *Déclaration de la direction* qui informe les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

370-9

VARIA

▪ **CA sans papler**

Le président s'informe de la volonté des membres du conseil à adhérer à une solution de gouvernance sans papler et demande qu'une vérification soit faite sur les coûts et la formation possible reliés à une telle solution.

▪ **Fonds de développement culturel**

Il y a eu une proposition formelle du président du comité de vérification de ne plus subventionner le programme annuel de danse à même les fonds du Fonds de développement culturel et de plutôt le financer à même les opérations.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ne plus subventionner le programme annuel de danse à même les fonds du Fonds de développement culturel et de plutôt le financer à même les opérations.

(C.A. 370-9)

**HUIS CLOS**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

370-10

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Louis Rochette  
Président

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Grand Théâtre de Québec, le mercredi 20 avril 2016, à 17 h 00.

PRÉSENTS :



ABSENTE :



ASSISTAIENT ÉGALEMENT :



François Taschereau  
Secrétaire

---

Monsieur Marc Girard, CPA, CMA, directeur de l'administration du GTQ se joint à l'assemblée.

**371-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Louis Rochette qui souhaite la bienvenue.

**371-2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption des procès-verbaux des réunions tenues les 26 janvier et 10 février 2016
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Rapport du PDG
6. Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
7. Institution d'un régime d'emprunts 2016-2017
8. Mémoire
9. Plan de développement durable 2015-2020
10. Limite d'approbation de dépenses par le PDG
11. Levée de l'option : contrat de gardiennage
12. Informations
  - Résultats d'exploitation au 31 mars 2016
  - Équité salariale
  - Négociation des conventions collectives
  - Processus d'appel d'offres des assurances
  - Contrat adjudgé
13. Dépôt de la déclaration de la direction
14. Huis clos (statutaire)
15. Varia
16. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, en inversant les points 14 et 15 et en ajoutant à Varia :

- *Date du prochain conseil d'administration*

371-3

**EXAMEN ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS  
TENUES LES 26 JANVIER ET 10 FÉVRIER 2016**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 26 janvier 2016 est adopté, tel que présenté.

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 10 février 2016 est adopté, sous réserve des modifications suivantes :

- le 2<sup>e</sup> sujet du point 370-4 devrait se lire ainsi :  
« Le projet est donc abandonné par les parties »;
- le 2<sup>e</sup> sujet du point 370-9 devrait se lire ainsi :  
« Il y a eu une proposition formelle du président du comité de vérification de ne plus subventionner le programme annuel de danse à même les fonds du Fonds de développement culturel et de plutôt le financer à même les opérations.

*Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ne plus subventionner le programme annuel de danse à même les fonds du Fonds de développement culturel et de plutôt le financer à même les opérations.»*

**(C.A. 370-9)**

371-4

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

- **Présentation du projet de réfection de l'enveloppe extérieure du GTQ à la mairie de la ville de Québec**

[REDACTED]

- **Réseau Billetech**

Sujet discuté au point 5.

- **Planification stratégique**

Sujet discuté au point 5.

- **Mise à jour de la politique sur l'attribution des billets**

Les membres du conseil sont informés qu'un seul avis a été antérieurement reçu, celui des fiscalistes.

- **Budget global (enveloppe extérieure)**

[REDACTED]

**RAPPORT DU PDG**

Le rapport du PDG est déposé.

▪ **Réseau Billetech**

[REDACTED]

▪ **Grand Théâtre interactif**

[REDACTED]

Une recherche consistant à répertorier l'ensemble des expériences numériques et interactives existantes est en cours.

[REDACTED]

Un projet interactif s'articulant autour de la murale Jordi-Bonet nécessitera l'aval de la famille du défunt.

Les membres du conseil sont informés d'une subvention à recevoir du MCC de 1 100 000\$ dans le cadre des crédits prévus au Plan culturel numérique 2016-2017.

[REDACTED]

**(C.A. 371-5-A)**

▪ **Enveloppe extérieure**

Le PDG confirme le dépôt officiel du projet au cabinet du MCC. L'entente avec la SQI demeure à être finalisée de même que celle avec Pomerleau concernant les certificateurs indépendants.

▪ **Mémoire GTQ (Bilan et perspectives) et projets 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada**

À des fins de validation d'ici son dépôt au MCC, les sections du Mémoire ont cheminé d'un sous-comité à l'autre.

[REDACTED]

▪ **Chantier résidents**

Les sous-comités médias sociaux et relations publiques se sont greffés au chantier marketing.

▪ **Divers**

[REDACTED]

Les membres du comité de la galerie se sont rencontrés le 7 mars 2016 afin de convenir du calendrier des expositions pour l'automne 2016.

[REDACTED]

Les membres sont informés d'une première coproduction avec le Palais Montcalm qui mettra en vedette Melody Gardot.

Le PDG fait part de sa rencontre avec Jean-Pierre Bédard, DG de la SDC Montcalm et fait rapport des comités sur lesquels il siège dont le Comité Culture et Affaires et la Table de concertation des arts de la scène du Conseil de la Culture.

Le PDG informe avoir signé une entente avec Alvéole, compagnie accompagnatrice dans le maintien de colonies d'abeilles et production de miel, pour l'installation de 2 ruches sur le toit du GTQ.

Les membres du conseil remercient le PDG.

371-6

**RAPPORT DES PRÉSENTATIONS ET COPRÉSENTATIONS DU GTQ**

Le directeur de l'administration présente l'état d'avancement des ventes au 12 avril 2016 de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre et répond aux questions des membres.

Il serait souhaité qu'un tapissage soit fait dans la salle lors de spectacles où des séries de sièges sont vides.

371-7

**INSTITUTION D'UN RÉGIME D'EMPRUNTS 2016-2017**

L'extrait du procès-verbal concernant le régime d'emprunts 2016-2017 qui concerne le projet de réfection de l'enveloppe extérieure du GTQ est déposé.

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société du Grand Théâtre de Québec, valide jusqu'au 31 décembre 2018, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 30 030 835 \$

ATTENDU QUE le décret numéro 1067-2008 du 5 novembre 2008, pris en vertu du paragraphe 4° de l'article 21 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (chapitre S-14.01), prévoit que la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par la Société et non encore remboursées au-delà de 1 000 000 \$;

ATTENDU QUE, en vertu du décret numéro 950-2015 du 28 octobre 2015, la Société du Grand Théâtre de Québec bénéficie d'un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2016, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 12 501 465 \$, pour financer ses besoins prévus à la programmation des emprunts 2015-2016 à être réalisés par les organismes subventionnés par la ministre de la Culture et des Communications approuvée par le Conseil du trésor le 16 juin 2015;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec souhaite emprunter un montant supplémentaire n'excédant pas 30 030 835 \$, pour le projet de réfection de l'enveloppe du bâtiment (le «Projet») et que ce Projet ne fait pas partie de la programmation précitée;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Société du Grand Théâtre de Québec désire instituer un régime d'emprunts spécifique, valide jusqu'au 31 décembre 2018, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 30 030 835 \$, pour le projet de réfection de l'enveloppe du bâtiment (le «Projet»);

ATTENDU QUE, si le Projet devait éventuellement être prévu à la programmation des emprunts pour une année financière à venir, la Société du Grand Théâtre de Québec mettrait fin à ce régime d'emprunts spécifique;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, la Société du Grand Théâtre de Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture et des Communications de lui accorder, au nom du gouvernement, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme à être conclus en vertu du présent régime;

ATTENDU QU'il y a lieu, aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme ainsi contractés, de consentir en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande à la ministre de la Culture et des Communications d'acquiescer purement et simplement à l'hypothèque mobilière sans dépossession précitée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts spécifique, valide jusqu'au 31 décembre 2018, permettant à la Société du Grand Théâtre de Québec d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, un montant n'excédant pas 30 030 835 \$ pour le Projet;

2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :

A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;

B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;

C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.

3. QUE les emprunts contractés par la Société du Grand Théâtre de Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :

A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :

a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :

i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe *b* du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A-6.001, r.3);

ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;

b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.

B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement :

a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;

b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;

- c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société du Grand Théâtre de Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.
4. QU'une demande soit faite à la ministre de la Culture et des Communications d'accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime d'emprunts;
  5. QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par la ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, soit consentie au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  6. QUE le président, le président-directeur général ou le directeur de l'administration pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société du Grand Théâtre de Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit, ou à long terme, tout billet, tout acte d'hypothèque mobilière, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;
  7. QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme.

(C.A. 371-7)

371-8

**MÉMOIRE**

Les membres du conseil d'administration prennent acte du Mémoire à être déposé au MCC.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**PAR CES MOTIFS, SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIIT :**

Que le conseil d'administration reçoive et approuve la transmission au MCC d'un Mémoire reprenant essentiellement les principes énoncés au document remis aux administrateurs lors de la présente rencontre. En cas contraire, le conseil d'administration devra être saisi du nouveau projet avant son dépôt au MCC.

Que le président-directeur-général, Monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présentes, autorisé à transmettre et présenter le plan au ministère de la Culture et des Communications.

**(C.A. 371-8)**

**371-9**

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020**

Les membres du conseil d'administration prennent acte du Plan de développement durable 2015-2020 de la Société qui a été préalablement soumis au comité de planification stratégique.

Après échanges et discussion, les membres du conseil conviennent de la résolution suivante :

**ATTENDU** que la Société fait la promotion par son action et par son plan stratégique le développement durable ;

**ATTENDU** que la Société doit déposer son Plan de développement durable 2015-2020 auprès ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

**PAR CES MOTIFS, SUR UNE PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIIT :**

Que le conseil d'administration approuve le Plan de développement durable 2015-2020 de la Société tel que déposé;

Que le président-directeur-général, Monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présentes autorisé à transmettre ce plan au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

**(C.A. 371-9)**

**371-10**

**LIMITE D'APPROBATION DE DÉPENSES DU PDG**

Dans le contexte de la multiplication des maintiens d'actifs, il est proposé de réviser la limite d'approbation de dépenses du PDG.

Après échanges et discussion, les membres du conseil d'administration conviennent de la résolution suivante :

**ATTENDU** que le conseil a adopté le 13 novembre 2012 la Politique d'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de constructions;

**ATTENDU** que cette politique prévoit à son article 3 les limites suivantes pour les autorisations : a) moins de 5000 \$ pour les chefs de service et directeurs, entre 5 000 \$ et 74 999 \$ pour le président directeur-général, et plus de 75 000\$ pour le conseil d'administration;

**ATTENDU** qu'il y a plus de projets importants en maintien d'actifs et en résorption de déficit et que des délais peuvent impactés la réalisation des projets;

**ATTENDU** que la Société et ses dirigeants doivent respecter toutes les lois et règlements sur l'octroi de contrat public;

**PAR CES MOTIFS, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

Que l'article 3 de la Politique d'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de constructions soit modifié de la façon suivante : a) moins de 5 000 \$ pour les chefs de service et directeurs, entre 5 000 \$ et 149 999 \$ pour le président directeur-général, et plus de 150 000 \$ pour le conseil d'administration.

**(C.A. 371-10)**

**371-11**

**LEVÉE DE L'OPTION : CONTRAT DE GARDIENNAGE**

Le DA explique l'option de prolongation du contrat de gardiennage.

Après échanges et discussion, les membres du conseil d'administration conviennent de la résolution suivante :

**ATTENDU** que le conseil d'administration a approuvé l'octroi du contrat de sécurité à la compagnie A.R.T.B. inc. le 30 mars 2013 suite à un appel d'offres public ;

**ATTENDU** que le contrat de base vient à échéance le 31 mai 2016 ;

**ATTENDU** que cet appel d'offres incluait le droit pour la Société de prolonger le contrat de 2 années supplémentaires ;

**ATTENDU** qu'environ 98% des taux facturés par A.R.T.B. inc. sont assujettis au décret sur les agents de sécurité et par conséquent qu'il est peu probable qu'un nouvelle appel d'offres nous procure des économies ;

**ATTENDU** que la direction recommande la prolongation du contrat de A.R.T.B inc. jusqu'au 31 mai 2018 ;

**PAR CES MOTIFS, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

Que le conseil d'administration approuve la prolongation du contrat de A.R.T.B inc. jusqu'au 31 mai 2018;

Que le président-directeur-général, Monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présentes autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

**(C.A. 371-11)**

371-12

**INFORMATIONS**

➤ **Résultats d'exploitation au 31 mars 2016**

Le DA présente les résultats d'exploitation au 31 mars 2016 et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

➤ **Équité salariale**

Des explications sont données sur le processus d'évaluation du dossier sur l'équité salariale qui devrait être complété en mai.

➤ **Négociation des conventions collectives**

[REDACTED]

[REDACTED]

➤ **Processus d'appel d'offres des assurances**

Le GTQ devrait recevoir sous peu le nouveau contrat d'assurances qui met en commun le portefeuille d'assurances de la Société et celui de la PDA.

➤ **Contrat adjudgé**

Un seul contrat a été adjudgé depuis le 20 février 2016.

371-13

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Dépôt de la *Déclaration de la direction* qui informe les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

371-14

**VARIA**

➤ **Date du prochain conseil d'administration**

[REDACTED]

[REDACTED]

Des commentaires sont émis sur le service des bars.

371-15

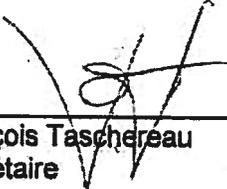
HUIS CLOS

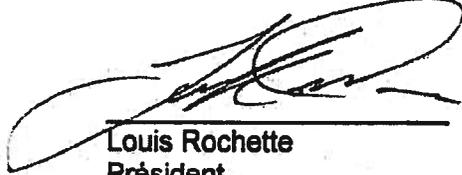


371-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Louis Rochette  
Président

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Grand Théâtre de Québec, le jeudi 23 juin 2016, à 17 h 00.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ABSENTE :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

Assistait par téléphone

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

372-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Louis Rochette qui souhaite la bienvenue.

372-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 20 avril 2016
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Rapport du PDG (séance tenante)
6. Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
7. Institution d'un régime d'emprunts 2016-2017
8. Enveloppe extérieure du GTQ : désignation de signataires
  - Contrat de construction avec Pomerleau
  - Contrat de services des certificateurs indépendants
  - Contrat de services Équipe maître d'architecture
  - Contrat de services Équipe maître génie civil
  - Contrat de services Équipe maître génie mécanique-électrique
  - Contrat de services du conseiller spécial (EMS – Jacques A. Bédard)  
(à venir)
  - Contrat de gestion de projet avec la SQI (à venir)
9. Appel d'offres public : implantation d'une infrastructure de câblage numérique à la salle Louis-Fréchette : désignation du signataire
10. Autorisation de nommer le président-directeur général pour représenter la Société auprès de Rideau
11. Projet de Mémoire
12. Projet du 150<sup>e</sup>

13. Demande de financement à Patrimoine Canada
14. Informations
  - Résultats d'exploitation au 31 mai 2016
  - Équité salariale : suivi (verbal)
  - Négociation des conventions collectives : suivi (verbal)
  - Processus d'appel d'offres des assurances : conclusions (verbal)
  - Contrat adjudgé
  - Gouvernance sans papier
15. Dépôt de la déclaration de la direction
16. Dates proposées pour les prochaines réunions du conseil d'administration
17. Varia
18. Huis clos (statutaire)
19. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

372-3

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION TENUE LE 20 AVRIL 2016**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 20 avril 2016 est adopté, sous réserve des modifications suivantes:

[REDACTED]

- le 1<sup>er</sup> paragraphe du 3<sup>e</sup> sujet au point 12 devrait se lire ainsi : « *Les conventions collectives sont échues. Les négociations concernant le renouvellement de la convention relative au Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2413 (personnel de soutien) ne sont pas débutées.* »

[REDACTED]

372-8

**ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU GTQ : DÉSIGNATION DE SIGNATAIRES**

[REDACTED]

- **372-8A Octroi du contrat de conception-construction (« clés en main ») à Pomerleau inc. pour la réception de l'enveloppe extérieure du bâtiment**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du projet de contrat clés en main à intervenir avec Pomerleau inc., ainsi que du compte rendu de la réunion tenue le 24 mai 2016 concernant les conditions techniques préalables à l'attribution et à la signature dudit contrat.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

Que le conseil d'administration approuve, et il approuve par les présentes, le projet du contrat clés en main avec Pomerleau inc suivant les termes, conditions et modalités prévus dans le projet de contrat.;

Que le conseil d'administration prenne acte des réponses et engagements de Pomerleau inc. colligés dans le compte rendu de la réunion tenu le 24 mai 2016 concernant les six (6) conditions techniques préalables à l'attribution et la signature du contrat clés en main;

Que le président du conseil d'administration de la Société, Me Louis Rochette et son président-directeur général, monsieur Gaétan Morency, soient mandatés afin de s'assurer que les différentes conditions et modalités prévues à l'appel de propositions ont été respectées et rencontrées préalablement à la signature du contrat clés en main;

Que le président du conseil d'administration de la société, Me Louis Rochette, et son président-directeur général, monsieur Gaétan Morency, soient autorisés et ils sont par les présentes autorisés à signer ledit contrat au nom de la Société et à y consentir toute modification qu'ils jugeront nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution.

**(C.A. 372-8A)**

➤ **372-8B Octroi du contrat au certificateur indépendant dans le dossier de l'enveloppe extérieure du bâtiment**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du projet de contrat du certificateur indépendant à intervenir entre la Société et Pomerleau inc. ,d'une part, et Michel Gagnon, Martin Lacombe, Gilles Veilleux et François Boudreau, d'autre part.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU:**

Que le conseil d'administration approuve, et il approuve par les présentes, le projet de contrat du certificateur indépendant suivant les termes, conditions et modalités prévus dans le projet de contrat;

Que le président-directeur général de la Société, monsieur Gaétan Morency, soit autorisé et il est par les présentes autorisé à signer le contrat du certificateur indépendant au nom de la Société et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution.

**(C.A. 372-8B)**

➤ **372-8C Octroi des contrats aux équipes maîtres d'architecture, de génie civil et de génie mécanique-électrique dans le dossier de l'enveloppe extérieure du bâtiment.**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des projets de contrats de services professionnels à intervenir avec l'équipe d'architectes-maîtres – STGM, l'équipe génie civil LSGC et l'équipe génie mécanique-électrique Génécór.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

Que le conseil d'administration approuve, et il approuve par les présentes, les projets de contrats de services professionnels à intervenir avec STGM, LSGC et Génécór suivant les termes, conditions et modalités prévus dans les projets de contrats; et

Que le président-directeur général de la Société, monsieur Gaétan Morency, soit autorisé et il est par les présentes autorisé à signer lesdits contrats de services professionnels au nom et pour le compte de la Société et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution.

**(C.A. 372-8C)**

- **372-8D Octroi de contrat au conseiller spécial GTQ-MCC dans le dossier de l'enveloppe extérieure du bâtiment**

Reporté.

- **372-8E Octroi de contrat de gestion du projet à la SQI dans le dossier de l'enveloppe extérieure du bâtiment**

Reporté.

**372-9**

**APPEL D'OFFRES PUBLIC : IMPLANTATION D'UNE INFRASTRUCTURE DE CÂBLAGE NUMÉRIQUE À LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE :  
DÉSIGNATION DU SIGNATAIRE**

**ATTENDU** qu'un appel d'offres public (GTQ 2016-SSC02) a été publié concernant l'octroi d'un contrat relatif à l'implantation d'une infrastructure de câblage numérique à la salle Louis-Fréchette;

**ATTENDU** que cet appel d'offres public prévoit la signature d'un contrat pour une somme pouvant s'élever au-delà de 150 000\$;

**ATTENDU** que l'ouverture des soumissions a été faite le matin du 23 juin 2016 et qu'une seule soumission a été déposée au montant 224 000\$ de Claude Miville inc.;

**ATTENDU** que le conseil a modifié par adoption le 20 avril 2016 l'article 3 de la politique d'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de constructions;

**ATTENDU** que cette politique prévoit à son article 3 les limites suivantes pour les autorisations : a) moins de 5 000 \$ pour les chefs de service et directeurs, entre 5 000 \$ et 149 999 \$ pour le président directeur-général, et plus de 150 000 \$ pour le conseil d'administration;

**ATTENDU** que la Société et ses dirigeants doivent respecter toutes les lois et règlements sur l'octroi de contrat public;

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIVIT :**

**D'OCTROYER** le contrat au plus bas soumissionnaire, tel que proposé par la direction;

**D'AUTORISER**, conséquemment, le président-directeur général de la Société, monsieur Gaétan Morency, à signer au nom de la Société ledit contrat et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution.

**(C.A. 372-9)**

**372-10**

**AUTORISATION DE NOMMER LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL  
POUR REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ AUPRÈS DE RIDEAU**

**ATTENDU** la nomination de monsieur Gaétan Morency à titre de président-directeur général de la Société le 27 juillet 2015;

**ATTENDU** que les membres du conseil d'administration doivent autoriser le président-directeur général à représenter la Société auprès de Rideau lors des assemblées générales ou à toute autre activité nécessitant un droit de vote;

**SUR PROPOSITION FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** le président-directeur général, monsieur Gaëtan Morency, à représenter la Société auprès de Rideau lors des assemblées générales ou à toute autre activité nécessitant un droit de vote.

**(C.A. 372-10)**

**372-11**

**PROJET DE MÉMOIRE**

Les membres du conseil d'administration prennent acte du Mémoire à être déposé au MCC, lequel a été modifié depuis le 20 avril 2016.

[REDACTED]

**PAR CES MOTIFS, SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

Que le conseil d'administration reçoive et approuve la transmission au MCC du Mémoire remis aux administrateurs lors de la présente rencontre.

Que le président-directeur-général, Monsieur Gaëtan Morency, soit et il est par les présentes, autorisé à transmettre et présenter le plan au ministère de la Culture et des Communications.

**(C.A. 372-11)**

Le président remercie les membres des sous-comités.

**372-4**

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Les affaires découlant du procès-verbal sont à l'ordre du jour et au rapport du PDG.

**RAPPORT DU PDG**

Le rapport du PDG est déposé.

**▪ Billetech**

[REDACTED]

**▪ Grand Théâtre interactif**

- Mapping des technologies immersives et interactive réalisé.  
[REDACTED]
- Reproduction des foyers et de la galerie en images 3D pour la conception et la planification des interventions technologiques.
- Tests de numérisation de la murale Jordi Bonet en cours avec 3 firmes différentes.

[REDACTED]

- Projet « Encres et lumières » sur la façade ouest du GTQ.

**▪ Enveloppe extérieure**

[REDACTED]

- Rencontre avec la SQI pour préciser le mode de fonctionnement.

[REDACTED]

- Confirmation des décrets au Conseil des ministres.

**▪ Mémoire et projets 150<sup>e</sup>**

- Finalisation des documents avec l'équipe de direction et les comités du CA.

**▪ Divers**

[REDACTED]

- Événement instagram.
- Lancement de la saison de danse avec la Rotonde.
- Installation des ruches sur le toit et présentation à l'ensemble des employés.
- Projet de potager dans le bassin de la cour du Conservatoire.
- Rencontre comité culture et affaires de la CCIQ.
- Lancement du programme « premières loges ».
- Rencontre de la table des diffuseurs du CRC.
- Rencontre du chantier résidents.

[REDACTED]

- Rencontre estivale des employés.
- Ouverture du pavillon Pierre Lassonde.

[REDACTED]

- Formation aux emplois supérieurs : Politique et processus budgétaires.
- Formation aux emplois supérieurs : Interface politico-administrative.

Les membres du conseil remercient le PDG.

372-6

**RAPPORT DES PRÉSENTATIONS ET COPRÉSENTATIONS DU GTQ**

Le directeur de l'administration présente l'état d'avancement des ventes au 14 juin 2016 de même qu'une liste des ventes périodiques et cumulatives de tous les spectacles à l'affiche présentement au Grand Théâtre et répond aux questions des membres.

Tel que demandé par le président, le directeur de l'administration vérifiera la possibilité d'inclure au rapport les revenus accessoires par spectacle.

372-7

**INSTITUTION D'UN RÉGIME D'EMPRUNTS 2016-2017**

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par la Société du Grand Théâtre de Québec, valide jusqu'au 31 octobre 2017, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 44 789 944 \$.

ATTENDU QUE le décret numéro 1067-2008 du 5 novembre 2008, pris en vertu du paragraphe 4° de l'article 21 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (chapitre S-14.01), prévoit que la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut, sans l'autorisation du gouvernement, contracter un emprunt qui porte au-delà de 1 000 000 \$ le total de ses emprunts en cours et non encore remboursés;

ATTENDU QUE la résolution numéro 363-11-1, adoptée le 17 juin 2015 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2016, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 12 501 465 \$, dont 800 000 \$ à court terme ou par marge de crédit pour ses besoins opérationnels et 11 701 465 \$ à long terme, par marge de crédit ou à long terme pour ses projets d'investissements;

ATTENDU QUE le décret numéro 950-2015 du 28 octobre 2015 autorise la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer ce régime d'emprunts;

ATTENDU QUE la résolution numéro 371-7, adoptée le 20 avril 2016 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec, institue un régime d'emprunts spécifique, valide jusqu'au 31 décembre 2018, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 30 030 835 \$ pour le projet de réfection de l'enveloppe du bâtiment;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Société du Grand Théâtre de Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2017, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 44 789 944 \$, dont 800 000 \$ à court terme ou par marge de crédit pour les besoins opérationnels et 43 989 944 \$ à long terme, par marge de crédit ou à long terme pour ses projets d'investissements, incluant la réfection de l'enveloppe du bâtiment;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, la Société du Grand Théâtre de Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec désire obtenir du gouvernement du Québec l'autorisation requise pour instituer le présent régime d'emprunts;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande au ministre de la Culture et des Communications de lui accorder, au nom du gouvernement, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme à être conclus en vertu du présent régime;

ATTENDU QU'il y a lieu, aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme ainsi contractés, de consentir en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière;

ATTENDU QUE la Société du Grand Théâtre de Québec demande au ministre de la Culture et des Communications d'acquiescer purement et simplement à l'hypothèque mobilière sans dépossession précitée;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution numéro 363-11-1 et le régime d'emprunts institué résolution numéro 371-7, adoptées respectivement le 17 juin 2015 et le 20 avril 2016 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2017, permettant à la Société du Grand Théâtre de Québec d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 44 789 944 \$, dont 800 000 \$ à court terme ou par marge de crédit pour les besoins opérationnels et 43 989 944 \$ à court terme, par marge de crédit ou à long terme, pour ses projets d'investissements;
2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
  - A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
  - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;
  - C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.
3. QUE les emprunts contractés par la Société du Grand Théâtre de Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :

A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :

a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :

i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe b du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A-6.001, r.3);

ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;

b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.

B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement :

a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par le décret numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et du décret numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;

b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme, à la convention de marge de crédit ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;

c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par la Société du Grand Théâtre de Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.

4. QU'une demande soit faite au ministre de la Culture et des Communications d'accorder, au nom du gouvernement du Québec, des subventions sur les sommes votées annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime d'emprunts;

5. QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts des emprunts à long terme visés par le présent régime, une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de la Culture et des Communications, au nom du gouvernement du Québec, soit consentie au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
6. QUE le président, le président-directeur général ou le directeur de l'administration pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de la Société du Grand Théâtre de Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit, ou à long terme, tout billet, tout acte d'hypothèque mobilière, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;
7. QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société du Grand Théâtre de Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme;
8. QUE la présente résolution remplace, à compter de la prise d'effet des autorisations requises du gouvernement, la résolution numéro 363-11-1 et la résolution numéro 371-7, adoptées respectivement le 17 juin 2015 et le 20 avril 2016 par le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité. (C.A. 372-7)

372-12

**PROJET DU 150E**

Les membres du conseil d'administration prennent acte du projet du 150<sup>e</sup>.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**PAR CES MOTIFS, SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

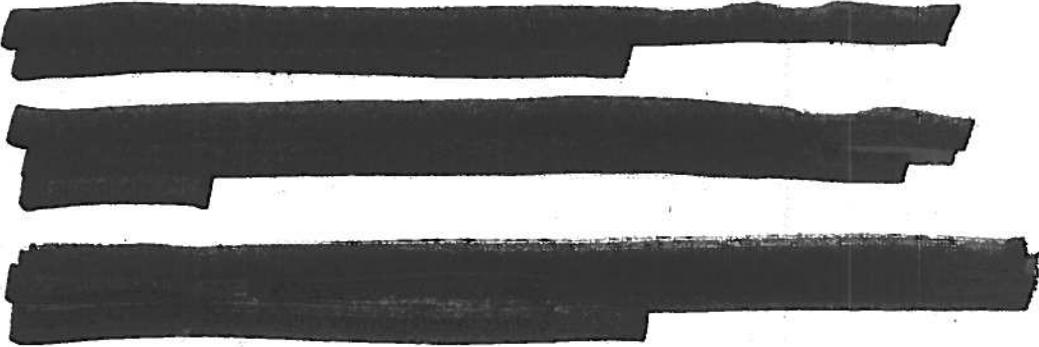
Que le conseil d'administration reçoive le document du 150<sup>e</sup> et approuve la démarche du président-directeur général, Monsieur Gaétan Morency, afin de trouver des partenaires pour la réalisation du projet du 150<sup>e</sup>;

Que le président-directeur-général, Monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présentes, autorisé à rencontrer les partenaires éventuels pour leur présenter le projet du 150<sup>e</sup> et initier des discussions devant mener à la réalisation du projet.

**(C.A. 372-12)**

372-13

**DEMANDE DE FINANCEMENT À PATRIMOINE CANADA**



**PAR CES MOTIFS, SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

Que le conseil d'administration approuve le dépôt d'une demande d'aide financière de 10 millions de dollars auprès de Patrimoine Canadien dans le cadre du projet de réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment de la Société;

Que le président directeur général, Monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présentes, autorisé à signer au nom de la Société toute demande et à fournir tous les informations et documents nécessaires afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution

**(C.A. 372-13)**

372-14

**INFORMATIONS**

➤ **Résultats d'exploitation au 31 mai 2016**

Le DA présente les résultats d'exploitation au 31 mai 2016 et répond aux questions des membres du conseil d'administration. L'écart est moins élevé que prévu en raison d'un crédit accordé par la ville concernant l'aqueduc et les égouts, et de l'économie réalisée par l'appel d'offres commun du portefeuille d'assurance entre le GTQ et la PDA.

➤ **Équité salariale**

Le dossier sur l'équité salariale est sur le point de se conclure.

➤ **Négociation des conventions collectives**

Les négociations des conventions collectives ne sont pas encore commencées.

➤ **Processus d'appel d'offres des assurances**

Les résultats de processus d'appel d'offres commun du portefeuille d'assurances entre le GTQ sont en faveur du GTQ.

➤ **Contrat adjudgé**

Aucun contra n'a été adjudgé depuis le 20 avril 2016.

➤ **Gouvernance sans papier**

**ATTENDU** que la Société souhaite intégrer des pratiques favorisant le développement durable tel qu'il appert dans son plan de développement durable 2015-2020;

**ATTENDU** que la gouvernance sans papier s'inscrit dans ces pratiques;

**ATTENDU** que cette solution vise l'économie de papier et une gestion simplifiée des réunions de conseil et autres comités;

**ATTENDU** que deux (2) soumissionnaires ont été rencontrés soit idside et LeadingBoards;

**ATTENDU** que idside est le plus bas soumissionnaire;

**PAR CES MOTIFS, SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :**

Que le conseil d'administration approuve la signature d'un contrat avec le plus bas soumissionnaire soit idside;

Que le président-directeur-général, monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présentes, autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la Société.

(C.A. 372-14)

**372-15**      **DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION**

Dépôt de la *Déclaration de la direction* qui informe les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

**372-16**      **DATES PROPOSÉES POUR LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le PDP propose aux membres le calendrier des prochaines rencontres du conseil d'administration, des comités et sous-comités :

***Assemblées régulières***

- Mercredi 14 septembre 2016, 17h00
- Mercredi 14 décembre, 17h00
- Mercredi 22 février 2017, 17h00
  
- Mercredi 19 avril 2017, 17h00
- Mercredi 21 juin 2017, 17h00

***Comités à prévoir (à confirmer en temps et lieu)***

- Comité de construction : fin août 2016
- Comité de vérification : fin août 2016 soit le mercredi 31 août 2016
- Autres comités s'il y a lieu – fin novembre 2016

Après échanges et discussions, Madame Boulay verra à transmettre un sondage Doodle aux membres afin de vérifier leurs disponibilités en vue des prochaines séances de conseil.

**372-17**      **VARIA**

Aucun sujet à discuter.

372-18

**HUIS CLOS**

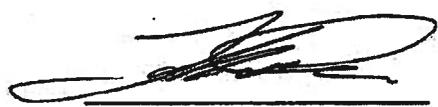


372-19

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Louis Rochette  
Président

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique de Québec, le jeudi 29 septembre 2016, à 17 h 00.

PRÉSENTS :

[REDACTED]

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

[REDACTED]

François Taschereau  
Secrétaire

[REDACTED]

**373-3**      **GOUVERNANCE SANS PAPIER (PRÉSENTATION)**

[REDACTED] présentent la solution de gouvernance sans papier ldsid sur support visuel, en expliquent les fonctionnalités et répondent aux questions des membres.

[REDACTED]

**373-1**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de monsieur Louis Rochette qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**373-2**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Gouvernance sans papier (présentation)
4. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 23 juin 2016
5. Affaires découlant du procès-verbal
6. Rapport du PDG (séance tenante)
7. Rapport des présentations et coprésentations du GTQ

8. Tarification des services 2016-2017
9. Budget 2016-2017
10. Enveloppe extérieure du GTQ
  - Contrat de services du conseiller spécial (EMS – Jacques A. Bédard)
  - Structure de gouvernance
  - Contrat de gestion de projet avec la SQI
11. Informations
  - Résultats sommaires préliminaires d'exploitation au 31 août 2016
  - Contrat adjugé
  - Assurance générale et des administrateurs (verbal)
  - Renouvellement des conventions collectives : suivi (verbal)
12. Dépôt de la déclaration de la direction
13. Varia
14. Huis clos (statutaire)
15. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, sous réserve des ajouts suivants à Varia :

- *Utilisation du Fonds de développement culturel*



- *Déclaration de conflits d'intérêts.*

373-4

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION TENUE LE 23 JUIN 2016**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 23 juin 2016 est adopté, tel que présenté.

373-5

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

- **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ.**

À la demande du conseil, le directeur de l'administration vérifiera la possibilité d'inclure au rapport les revenus accessoires par spectacle.

373-6

**RAPPORT DU PDG**

Le PDG fait rapport de ses activités et répond aux questions des membres.

- **Billetech**



▪ **Grand Théâtre interactif**

[REDACTED]

- Choix d'une firme pour la numérisation de la murale Jordi Bonet (IScan) (Premier contrat à Iscan pour un prototype 10' x 10' et valider notre choix)
- Rencontres avec le centre Phi et la SAT pour partenariat projet murale
- Embauche d'un directeur de projet (Martin Bundock) pour le projet murale
- Assignation de nouveaux espaces de bureaux pour le personnel logé dans la galerie

▪ **Mémoire**

[REDACTED]

▪ **Projets 150e et Plan d'action**

[REDACTED]

▪ **Enveloppe extérieure**

- Rencontres du comité de gestion de projet
- Présentation à la Commission d'urbanisme

▪ **Divers**

[REDACTED]

- Évaluation des membres de l'équipe de direction
- Jardin potager dans la cour du conservatoire (Urbainsculpteurs, Loisirs Montcalm, Société St-Vincent de Paul)
- Piano public
- Rencontre Québec Spectacles (plan stratégique)
- Vision Patrimoine 2017-2027, Ville de Québec

[REDACTED]

Les membres du conseil remercient le PDG.

373-7

**RAPPORT DES PRÉSENTATIONS ET COPRÉSENTATIONS DU GTQ**

Le directeur de l'administration dépose une version modifiée de l'état d'avancement des ventes au 21 septembre 2016 de même qu'une liste des ventes périodiques et répond aux questions des membres.

373-8

**TARIFICATION DES SERVICES 2016**

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Pour rencontrer ses obligations par rapport à la Politique de financement des services publics, la Société doit procéder annuellement à la révision de sa grille de tarification et en faire mention dans son rapport annuel.

La Société doit également tenir un registre des produits/services et de l'évaluation de leurs coûts et en faire rapport dans son rapport annuel.



**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

Que le conseil d'administration approuve, et il approuve par les présentes la grille de tarification 2016-2017;

Que les nouveaux tarifs s'appliquent aux nouveaux contrats 2016-2017 n'ayant pas encore été signés ou n'ayant pas fait l'objet de promesses; et

Que le président-directeur général de la Société, monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présente autorisé à signer au nom de la Société tout contrat ou document et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution.

**(C.A. 373-8)**

373-9

**BUDGET 2016-2017**

Le budget du Fonds des opérations 2016-2017 affiche un déficit de 402 000 \$.

[REDACTED]

[REDACTED]

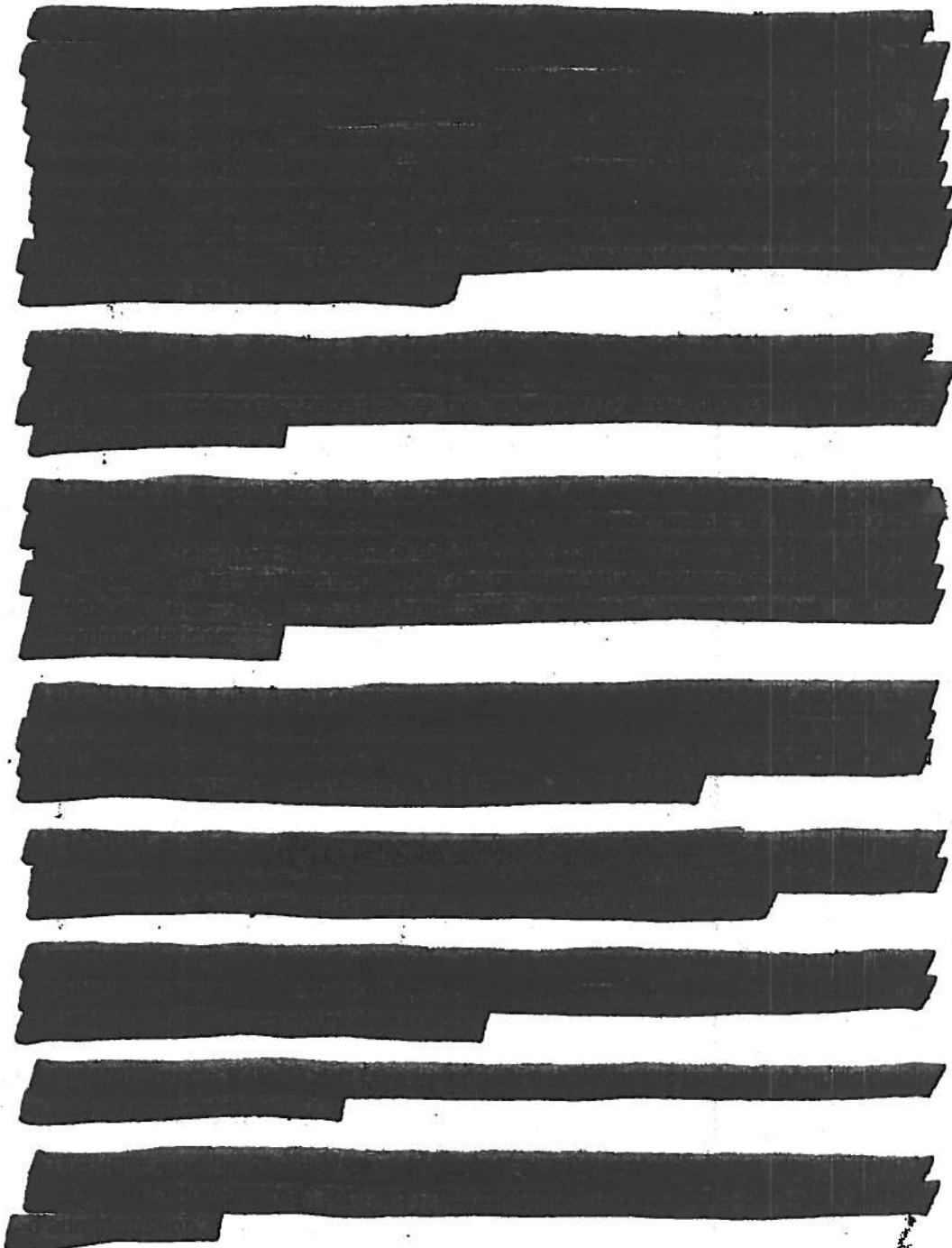
[REDACTED]

La direction dépose également le budget sous le format du rapport annuel qui présente les revenus et dépenses du Fonds d'opérations, du Fonds de développement culturel ainsi que du Fonds d'immobilisations.

Finalement, la direction dépose le budget d'acquisitions d'immobilisations pour 2016-2017. Le budget d'acquisitions est réparti par enveloppe annuelle de maintien d'actifs et de résorption de déficit.

[REDACTED]

[REDACTED]



**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

Suivant les recommandations du Comité de vérification, que le conseil d'administration approuve, et il approuve par les présentes les documents suivants :

- le budget du Fonds des opérations 2016-2017 incluant l'Exposé et les faits saillants, tel que présenté ;
- le budget 2016-2017 sous la forme du rapport annuel qui présente les revenus et dépenses du Fonds d'opérations, du Fonds de développement culturel ainsi que du Fonds d'immobilisations ; et,
- le budget d'acquisitions d'immobilisations pour 2016-2017.

Également que le conseil d'administration demande à la direction générale les éléments suivants :

[REDACTED]

(C.A. 373-9)

373-10

ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU GTQ

- **Contrat de services du conseiller spécial (EMS – Jacques A. Bédard)**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du projet de contrat de services professionnels à intervenir avec EMS.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

Que le conseil d'administration approuve, et il approuve par les présentes, le projet de contrat de conseiller spécial à intervenir avec EMS suivant les termes, conditions et modalités prévus dans le projet de contrat; et

Que le président-directeur général de la Société, monsieur Gaétan Morency, soit autorisé et il est par les présentes autorisé à signer ledit contrat de conseiller spécial au nom et pour le compte de la Société et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution.

(C.A. 373-10.1)

▪ **Structure de gouvernance**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] es du conseil d'administration ont pris connaissance du projet modifié de la Structure de gouvernance et de gestion de son projet de réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

Que le conseil d'administration approuve, et il approuve par les présentes le projet de Structure de gouvernance et de gestion du projet de réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment;

Que le président-directeur général de la Société, monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présente autorisé à signer au nom de la Société ledit contrat et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution.

(C.A. 373-10.2)

▪ **Contrat de gestion de projet avec la SQI**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du projet de contrat de gestion de projet à intervenir avec la SQI.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

Que le conseil d'administration approuve, et il approuve par les présentes le projet de contrat de gestion de projet à intervenir avec la SQI selon les termes, conditions et modalités prévus dans le projet de contrat; et

Que le président-directeur général de la Société, monsieur Gaétan Morency, soit et il est par les présente autorisé à signer au nom de la Société ledit contrat et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution.

(C.A. 373-10.3)

Le président remercie le comité de construction et la direction pour leur rigueur et leur exemplarité.

373-11

**INFORMATIONS**

▪ **Résultats sommaires préliminaires au 31 août 2016**

Le directeur de l'administration présente les résultats sommaires préliminaires au 31 août 2016 et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

- **Contrat adjudgé**

La liste des contrats adjudgés est déposée. Le PDG répond aux questions des membres du conseil concernant les publications effectuées depuis le 23 juin 2016.

- **Assurance générale et des administrateurs (verbal)**

L'assurance générale et l'assurance des administrateurs et dirigeants ont été renouvelées et sont effectives depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

- **Renouvellement des conventions collectives : suivi (verbal)**

Tel qu'indiqué aux documents budgétaires, les trois (3) conventions collectives sont échues. La direction souhaiterait qu'un CGERH soit tenu pour discuter des demandes syndicales.

373-12

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION**

Dépôt de la *Déclaration de la direction* qui informe les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

373-13

**VARIA**

Le président informe que le processus de consultation du ministère pour la nomination de nouveaux membres du conseil suit son cours.

- **Utilisation du Fonds de développement culturel**

Discuté au point 9.

- **Déclaration de conflits d'intérêts**

Une mise à jour de la déclaration de conflits d'intérêts des administrateurs sera effectuée annuellement. Madame Boulay verra à transmettre le formulaire aux administrateurs.

Madame Nadeau et monsieur Legendre quittent l'assemblée.

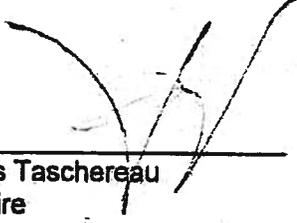
373-14

**HUIS CLOS (STATUTAIRE)**

373-15

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.



\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire



\_\_\_\_\_  
Louis Rochette  
Président

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**, tenue à la salle de conférences du Conservatoire de musique de Québec, le jeudi 15 décembre 2016, à 17 h 00.

PRÉSENTS :



À DISTANCE :



ASSISTAIENT ÉGALEMENT :



François Taschereau  
Secrétaire

374-1

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée formant quorum est déclarée ouverte sous la présidence de monsieur Louis Rochette qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

374-2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 29 septembre 2016
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Rapport du PDG (séance tenante)
6. Rapport des présentations et coprésentations du GTQ
7. Révision de la politique sur l'attribution des billets
8. Textes du rapport annuel pour l'exercice 2015-2016
9. Dépôt et adoption des états financiers vérifiés au 31 août 2016 et autorisation de signature
10. Enveloppe de maintien d'actifs 2016-2017 (liste des projets)
11. Octroi du contrat pour le remplacement des 3 consoles de son
12. Rapport du comité de vérification
13. Rapport du comité de la galerie
  - Changement de vocation de la galerie et dissolution du comité de la galerie
  - Projet «Espace bistro numérique»
14. Rapport du comité de construction
  - Enveloppe extérieure du GTQ : suivi
15. Rapport du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines (CGERH)
16. Informations
  - Résultats sommaires d'exploitation au 30 novembre 2016
  - Contrat adjudgé
  - Renouvellement des conventions collectives : suivi (verbal)
  - Contestation des taxes municipales

17. Dépôt de la déclaration de la direction
18. Varia
19. Huis clos (statutaire)
20. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, le projet d'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**374-3**

**EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION TENUE LE 29 SEPTEMBRE 2016**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la réunion tenue le 29 septembre 2016 est adopté, tel que présenté.

**374-4**

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

▪ **Gouvernance sans papier**

Aucune soumission n'est requise pour la récupération de données chez ldsid. Une facturation est payable en fonction du temps consacré par l'archiviste.

▪ **Rapport des présentations et coprésentations du GTQ**

Les revenus accessoires par spectacle ont été inclus au rapport des présentations et coprésentations du GTQ.

**374-5**

**RAPPORT DU PDG**

[REDACTED]

Le PDG fait rapport de ses activités et répond aux questions des membres.

**Billetech**

[REDACTED]

**Grand Théâtre interactif**

[REDACTED]

- Contrats à 3 firmes pour un échantillon de numérisation de la murale JB
- Premier mandat à la SAT (Société des Arts Technologiques) pour évaluer les trois échantillons et faire le devis de 3 déclinaisons technologiques de la murale

[REDACTED]

- Nombreuses rencontres avec le milieu des arts technologiques de Québec

[REDACTED]

[REDACTED]

**Mémoire**

[REDACTED]

**Fédéral**

[REDACTED]

**Divers**

- Plan de communication de la réfection de l'enveloppe extérieure
- Étude des retombées économiques et sondage de la clientèle en cours avec la collaboration de tous les résidents
- Financement de l'étude accepté par le Secrétariat de la capitale (31 500\$)
- Démarrage du travail de financement privé avec Hélène Scherrer
- Rencontre avec les résidents, financement privé
- Rencontre avec le service de la culture de Québec, projet relève dans les studios du conservatoire, été 2017, en collaboration avec la Direction des conservatoires du Québec et de Louis Dallaire.
- Bilan projet potager et croissance 2017
- Rencontre de suivi du renouvellement de la politique culturelle avec le ministère, le rôle du GTQ et de la PDA
- Rencontres entre les équipes du GTQ et celles des résidents quant aux travaux de réfection de l'enveloppe extérieure
- Rencontre des Présidents et des PDG des sociétés d'État avec le ministère
- Comité culture et affaires de CICQ et projet Premières Loges

[REDACTED]

Les membres du conseil remercient le PDG et demande de mettre sur le site de gouvernance sans papier les rapports antérieurs.

374-6

**RAPPORT DES PRÉSENTATIONS ET COPRÉSENTATIONS DU GTQ**

Le directeur de l'administration dépose une nouvelle présentation de l'état d'avancement des ventes au 11 décembre 2016 de même qu'une liste des ventes périodiques qui incluent les revenus accessoires par spectacle et répond aux questions. Il mentionne que les revenus accessoires sont des revenus bruts.

Les membres sont satisfaits de la nouvelle présentation.

Il est suggéré par certains administrateurs que les revenus soient présentés nets.

Le directeur de l'administration fera une suggestion.

374-7

**RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR L'ATTRIBUTION DES BILLETS**

[REDACTED]

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

374-8

**TEXTES DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE 2015-2016**

Les textes du rapport annuel pour l'exercice 2015-2016 seront révisés et transmis aux membres du conseil pour commentaires et/ou approbation, par courriel, en janvier.

374-9

**DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 AOÛT 2016 ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Monsieur Girard présente les états financiers vérifiés au 31 août 2016 ainsi que les analyses et commentaires y afférant qui seront signés par messieurs Louis Rochette et Gaétan Morency.

Monsieur Girard souligne que les états financiers au 31 août 2016 ont fait l'objet d'un audit par le Vérificateur général du Québec. Ce dernier prévoit délivrer un rapport de l'auditeur indépendant avec réserve, concernant les paiements de transfert relatifs aux immobilisations. Monsieur Girard rappelle l'impact de l'adoption de la nouvelle norme comptable concernant la comptabilisation des paiements de transfert en vigueur pour tous les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012 et la divergence d'opinion entre le contrôleur des finances et le Vérificateur général sur l'interprétation de cette norme, d'où l'inscription d'une réserve au rapport du vérificateur depuis 2013. Plusieurs sociétés d'État sont visées par la même recommandation. Pour le reste, tout est conforme aux exigences du vérificateur.

Monsieur Girard mentionne que les états financiers au 31 août 2016 ont préalablement été soumis au comité de vérification qui en recommande l'adoption.

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des états financiers vérifiés au 31 août 2016 ainsi que du document analyses et commentaires sur les états financiers déposés par la direction, et ont eu l'occasion d'échanger et de discuter de leur contenu.

**ATTENDU** que la Société doit faire approuver ses états financiers annuels vérifiés par le conseil d'administration;

**ATTENDU** que le Vérificateur général du Québec délivrera un rapport de l'auditeur indépendant avec une réserve concernant les paiements de transfert relatifs aux immobilisations;

**ATTENDU** que le comité de vérification a pris connaissance des états financiers annuels vérifiés au 31 août 2016 ainsi que du document analyses et commentaires sur les états financiers et recommande l'adoption des états financiers vérifiés du 31 août 2016 par le conseil d'administration;

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les états financiers vérifiés de la Société pour l'exercice se terminant le 31 août 2016 et d'autoriser le président, monsieur Louis Rochette et le président-directeur général, monsieur Gaétan Morency à signer lesdits états financiers pour et au nom de la Société.

(C.A. 374-9)

374-10

**ENVELOPPE DE MAINTIEN D'ACTIFS 2016-2017 (LISTE DES PROJETS)**

Comme il le fait à chaque année, le 7 juillet 2016 le ministère de la Culture et des Communications (MCC) informait le GTQ par voie de lettre qu'il prévoyait lui attribuer une enveloppe de 1 719 300\$ pour nos investissements en maintien d'actifs pour l'exercice 2016-2017, en vertu de la norme Pérennité des infrastructures des organismes et des sociétés d'État.

En réponse à celle-ci, la Société doit préparer une liste de projets à être soumise à la Direction des relations avec les sociétés d'État du MCC pour approbation. Cette liste est transmise au MCC sous la forme et selon les directives d'admissibilité que le MCC nous transmet de temps à autres.

À leur demande la liste des projets à être autorisés pour 2016-2017 doit être intégrée à un tableau sur 3 ans. Les projets éventuels des 2 années subséquentes étant présentés à titre informatif seulement.

Le directeur administratif dépose et commente la lettre du MCC du 7 juillet 2016 ainsi que les tableaux qui détaillent le **Plan triennal pour le maintien des actifs 2016-2017**. À titre informatif, le directeur administratif dépose également un tableau montrant la liste des projets des exercices antérieurs qui ont été autorisés mais qui ne sont pas terminés.

Le directeur administratif mentionne que ces tableaux ont préalablement été soumis au comité de vérification du 6 décembre 2016.

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des tableaux qui détaillent le **Plan triennal pour le maintien des actifs 2016-2017** ainsi que de la lettre du MCC du 7 juillet 2016 et du tableau montrant la liste des projets des exercices antérieurs qui ont été autorisés mais qui ne sont pas terminés. Les membres du conseil ont eu l'occasion d'échanger et de discuter de leur contenu.

**ATTENDU** que la direction désire faire autoriser les projets en maintien d'actifs inclus dans le **Plan triennal pour le maintien des actifs 2016-2017** par le conseil d'administration;

**ATTENDU** que cette liste de projets sera transmise au MCC pour autorisation;

**ATTENDU** que le comité de vérification a pris connaissance des projets en maintien d'actifs inclus dans le Plan triennal pour le maintien des actifs 2016-2017, qu'il s'en dit satisfait et qu'il recommande leur adoption;

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

Que le conseil d'administration accepte la liste des projets en maintien d'actifs inclus dans le Plan triennal pour le maintien des actifs 2016-2017 et autorise la direction à procéder aux achats et travaux sous réserve de a) l'approbation des projets 2016-2017 par le MCC; et b) l'obtention des financements de l'enveloppe de maintien des actifs 2016-2017;

D'autoriser la direction à transmettre au MCC pour autorisation la liste des projets en maintien d'actifs inclus dans le Plan triennal pour le maintien des actifs 2016-2017, tel que présenté;

Que le président-directeur général de la Société, monsieur Gaétan Morency, soit autorisé et il est par les présentes autorisé à signer tout contrat ou document au nom et pour le compte de la Société et à y consentir toute modification qu'il jugera nécessaire ou utile dans les meilleurs intérêts de la Société afin de s'assurer de la bonne exécution de la présente résolution dans le respect de la politique de la Société en ce qui concerne l'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de construction.

**(C.A. 374-10)**

**374-11**

**OCTROI DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT  
DES 3 CONSOLES DE SON**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Suite au dépôt des documents et aux discussions des membres du conseil,

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

Que le conseil soit saisi d'un avis juridique sur la façon appropriée de procéder à l'acquisition des 3 consoles de son.

**(C.A. 374-11)**

**374-12**

**RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Monsieur Moisan fait rapport du comité de vérification au 6 décembre 2016 et répond aux questions des membres du conseil.

1. Présentation des états financiers au 31 août 2016 avec analyses et commentaires préparés par le directeur administratif.
  - a. Après discussions et explications, décision de recommander au CA l'approbation des EF
  
2. Réception et présentation des résultats de la vérification des états financiers au 31 août 2016 du Vérificateur général du Québec et de son rapport du vérificateur avec réserve sur les états financiers.
  - a. La réserve au rapport concerne le même sujet que les années précédentes soit le traitement comptable des paiements de transfert relatifs aux immobilisations.

[REDACTED]

[REDACTED]

c. Dans l'ensemble, le vérificateur s'est montré satisfait de la situation montrée aux états financiers et de la collaboration de la direction dans le cours de leurs travaux.

3. Nous avons examiné le rapport sur la tarification 2015-2016 pour lequel nous proposerons au CA de l'accepter.

4. Nous avons analysé le plan de maintien des actifs 2016-2017 pour lequel nous proposerons au CA de l'accepter.

a. De plus, nous avons demandé à la direction de remettre aux membres du CA, pour leur information, la liste des projets datant des exercices antérieurs qui ne sont pas encore complétés.

[REDACTED]

6. Gestion des risques

a. Il fut convenu avec la direction que celle-ci entreprendra son analyse dès que les dossiers actuellement en cours le permettront. Entretemps, le CA recevra copie des documents existants sur le sujet pour information et réflexion. Un comité sera éventuellement mis sur pied et le CA devrait recevoir un rapport au plus tard en août prochain.

7. Différents sujets ont été inscrits à l'ordre du jour de la rencontre pour discussion.

[REDACTED]

[REDACTED]

Nous voulons aussi remercier la direction générale et particulièrement Marc Girard pour sa collaboration dans tous les aspects reliés aux travaux du comité de vérification.

Le président remercie monsieur Moisan.

374-13

**RAPPORT DU COMITÉ DE LA GALERIE**

Pour le bénéfice des membres du conseil, madame Nadeau dresse l'historique de la galerie d'art du GTQ, la mission du comité de la galerie et son fonctionnement.

Elle explique que le comité a été saisi d'une demande de changement de vocation que la direction générale désire conférer à cet espace, et que dans les circonstances, la mission du comité de la galerie n'est plus pertinente.

En conséquence, le comité de la galerie recommande au conseil d'abolir la vocation actuelle de la galerie pour utiliser l'espace à d'autres fins, tel qu'il appert au plan d'action 2016-2018 du GTQ et de dissoudre le présent comité.

Le président remercie madame Nadeau.

374-13.1

**CHANGEMENT DE VOCATION DE LA GALERIE ET DISSOLUTION  
DU COMITÉ DE LA GALERIE**

Tel qu'il appert à son plan d'action 2016-2018, la Société souhaite se doter d'un espace d'animation et pour accueillir le public avant et après le spectacle.

L'espace galerie constituant l'antichambre de la représentation et son prolongement, la direction générale désire conférer à cet espace une vocation autre que celle d'une salle d'exposition par l'instauration d'un espace propice à l'animation et à la restauration.

À cet effet, la direction générale a eu l'occasion de s'entretenir avec le comité de la galerie.

**ATTENDU** que la Société souhaite de doter d'un espace à des fins d'animation et de restauration, tel qu'il appert à son plan d'action 2016-2018;

**ATTENDU** que la galerie constitue l'antichambre de la représentation et son prolongement;

**ATTENDU** que la direction générale souhaite conférer à la galerie une vocation autre que celle d'une salle d'exposition par l'instauration d'un espace propice à l'animation et à la restauration;

**ATTENDU** que les membres du Comité de la galerie ont eu l'occasion de discuter avec la direction générale de l'utilisation de l'espace galerie à d'autres fins ;

**PAR CES MOTIFS, SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST  
RÉSOLU CE QUI SUIT :**

D'ACCEPTER la recommandation du comité de la galerie à l'effet d'utiliser l'espace galerie à d'autres fins, tel qu'il appert à son plan d'action 2016-2018;

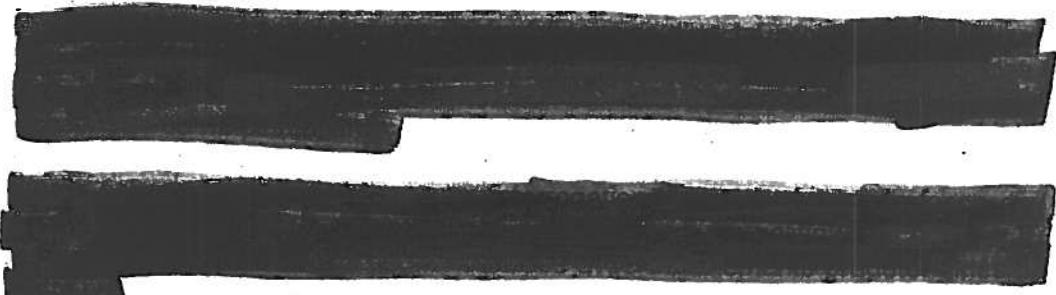
D'ABOLIR la vocation actuelle de la galerie pour rendre l'espace disponible à l'animation et à la restauration;

DE DISSOUDRE le comité de la galerie. (C.A. 374-13.1)

374-13.2

**PROJET « ESPACE BISTRO NUMÉRIQUE »**

À titre informatif, le PDG dépose au conseil un document explicatif du projet « espace bistro numérique » qu'il souhaiterait rendre à terme en septembre 2017 et répond aux questions des membres.



374-14

RAPPORT DU COMITÉ DE CONSTRUCTION

Monsieur Moisan fait rapport du comité de construction au 6 décembre 2016 et répond aux questions des membres du conseil.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] e

[REDACTED] e

[REDACTED] e

[REDACTED]

374-15

**RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES**

Madame Clément fait rapport du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines au 15 décembre 2016.

Une révision des politiques respectives au présent comité est à l'agenda.

Le comité a été saisi de la signature d'une entente avec la firme Aviseo pour l'étude sur les retombées économiques du Grand Théâtre et son écosystème et ont reçu la liste des collaborateurs externes du GTQ.

Une discussion est prévue au huis clos du présent CA.

Le président remercie madame Clément.

[REDACTED]

374-16

**INFORMATIONS**

**• Résultats sommaires d'exploitation au 30 novembre 2016**

Le directeur de l'administration présente les résultats sommaires d'exploitation au 30 novembre 2016 et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

▪ **Contrat adjudgé**

La liste des contrats adjudgés est déposée. Le PDG répond aux questions des membres du conseil concernant les publications effectuées depuis le 29 septembre 2016.

▪ **Renouvellement des conventions collectives : suivi (verbal)**

Les trois (3) conventions collectives sont échues. Les discussions tenues à ce jour concernent les négociations entourant la convention relative au personnel de soutien (2413).

▪ **Contestation des taxes municipales**

L'évaluateur de la municipalité a refusé les représentations de notre expert et a décidé de maintenir l'évaluation actuelle de l'édifice. À partir du dépôt des conclusions de l'évaluateur municipal, nous avons 30 jours pour déposer une demande d'appel devant le tribunal administratif. Cette étape sera effectuée avant le 21 décembre 2016 et le processus judiciaire pourrait s'échelonner entre 12 et 24 mois.

374-17

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION**

Dépôt de la *Déclaration de la direction* qui informe les administrateurs du respect des engagements légaux et financiers de la Société conformément aux dispositions des règles d'application de la Société du Grand Théâtre de Québec et des diverses entités gouvernementales.

374-18

**VARIA**

Aucun autre sujet à discuter.

374-19

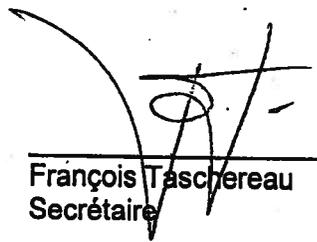
**HUIS CLOS (STATUTAIRE)**

[REDACTED]

374-20

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée est levée.

  
\_\_\_\_\_  
François Taschereau  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Louis Rochette  
Président